

#### **EXERCICE 2023**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 25 septembre 2023

## **DÉLIBÉRATION n°2023-77**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 25 septembre 2023 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 15 septembre 2023.

## Point de l'ordre du jour :

5.1. Proposition de la commission de la formation et de la vie universitaire du 21 septembre 2023 – pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation, Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 21 septembre 2023,

## Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 21 septembre 2023 relatives à la pédagogie.

## Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 21 septembre 2023 relatives à la pédagogie conformément à l'avis joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil: 36	DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice: 36	Abstentions :	0
Quorum: 18	Votants :	29
Membres présents : 20	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés : 9	Votes exprimés :	29
Total des membres présents et représentés: 29	Majorité requise :	15
	Pour :	29
	Contre :	0

## Pièces jointes :

- avis de la CFVU et pièces relatives aux points soumis à approbation.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI



#### **EXERCICE 2023**

## COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 21 septembre 2023

#### AVIS n°CFVU/2023-015

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 21 septembre 2023 en séance plénière, sur convocation du Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 11 septembre 2023.

## Point de l'ordre du jour :

## 2. Pédagogie

- 2.1. Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.F.
- 2.2. Première année des études de santé Parcours accès santé spécifique (PASS) et Licences Accès santé (L.AS)
  - 2.2.1. Modification de maquettes
  - 2.2.2. Capacités d'accueil rentrée 2024 pour l'accès à la deuxième année des filières de santé
- 2.3. Modification de maquettes
  - 2.3.1. UFR Médecine
    - 2.3.1.2. Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
    - 2.3.1.3. Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques
    - 2.3.1.4. Formation approfondie en sciences maïeutiques
  - 2.3.2. UFR Sciences et techniques
    - 2.3.2.1. CPES Sciences de la transition écologique et sociétale
    - 2.3.2.2. Cursus master en ingénierie (CMI) en Technologies quantiques
    - 2.3.2.3. Master 1ère année Sciences de l'eau parcours Hydrosystèmes et bassins versants
  - 2.3.4. UFR Pharmacie
    - 2.3.4.1. Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques
    - 2.3.4.2. Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
  - 2.3.5. UFR Arts et sciences humaines
    - 2.3.5.2. Licence de sociologie
    - 2.3.5.3. Master de psychologie
  - 2.3.6. Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
    - 2.3.6.1. Masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré
- 2.4. IUT de Blois
  - 2.4.2. Ouverture en apprentissage du parcours Matériaux et contrôles physico-chimiques du BUT Mesures Physiques dès la rentrée 2023/2024
- 2.5. IUT de Tours
  - 2.5.1. Cursus en anglais pour mobilité entrante
- 2.6. UFR Droit, économie et sciences sociales
  - 2.6.1. Création de la licence professionnelle mention activités juridiques parcours mandataire judiciaire à la protection des majeurs
  - 2.6.2. Création de la licence professionnelle mention assistant juridique parcours droit du numérique (sécurisation juridique des espaces numériques)
- 2.7. Procédure d'autorisation du « genre d'usage » pour les étudiants transidentitaires

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

# 2.1. Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E

#### Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers, les démarches individuelles et les candidatures hors U.E.



Ces niveaux de langues requis font l'objet d'une harmonisation pour une plus grande cohérence et plus de clarté pour les candidats à l'exception de certaines filières qui peuvent déroger à la règle en raison de leur spécificité.

Le détail des diplômes concernés par ces exigences est fourni en pièce jointe.

#### Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers, les démarches individuelles et les candidatures hors U.E.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes Exprimés : 22

Pour: 22 Contre: 0

# 2.2. Première année des études de santé - Parcours accès santé spécifique (PASS) et Licences Accès santé (L.AS)

## 2.2.1. Modification de maquettes

## Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette du Parcours accès santé spécifique (PASS) et des Licences accès santé (L.AS) pour l'année universitaire 2023-2024. Ces adaptations sont la conséquence des modifications des modalités de contrôle de connaissances et de compétences de ces formations.

Les maquettes modifiées sont fournies en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette du Parcours accès santé spécifique (PASS) et des Licences accès santé (L.AS) pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes Exprimés : 22

**Pour** : 22

Contre: 0

# 2.2.2. Capacités d'accueil rentrée 2024 pour l'accès à la deuxième année des filières de santé

## Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les capacités d'accueil de la rentrée 2024 en deuxième année des filières de santé.



#### Répartition des places offertes en 2e année des formations en Santé

Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie, MMOP et K à la rentrée universitaire 2024 (CAS 2024)

> Pour informati

		Médecine		Maïeutique Odontologie		Pharmacie	Total MMOP	Kiné	Total MMOPK				
Г			425				49						
ı	CAS 2024	Tours	Orléans	Total	35	Tours	Nantes	CF	Total	120	629	100	729
ı		325	100	425		32	10	7	49				
ı	PASS	151	45	196	16	13	4	3	20	40	272	47	319
ı	LAS 1	56	20	76	6	6	2	2	10	34	126	21	147
ı	LAS 2/3	98	30	128	11	10	4	2	16	36	191	27	218
ı	Passerelles	17	5	22	2	3	0	0	3	8	35	4	39
ı	Sportif de Haut Niveau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	Candidats hors UE	3	0	3	0	0	0	0	0	2	5	0	5

#### Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les capacités d'accueil de la rentrée 2024 en deuxième année des filières de santé.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum : 18

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes Exprimés : 22

Pour: 22 Contre: 0

## 2.3. Modification de maquettes

#### 2.3.1. UFR Médecine

## 2.3.1.2. Diplôme de formation approfondie en sciences médicales

## Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette du diplôme de formation approfondie en sciences médicales pour l'année universitaire 2023-2024.

Les maquettes modifiées sont fournies en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette du diplôme de formation approfondie en sciences médicales pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes Exprimés : 22

Pour: 22 Contre: 0



## 2.3.1.3. Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

#### Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Les maquettes modifiées sont fournies en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes Exprimés : 22

**Pour**: 22 Contre: 0

## 2.3.1.4. Formation approfondie en sciences maïeutiques

## Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette de la formation approfondie en sciences maïeutiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Les maquettes modifiées sont fournies en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette de la formation approfondie en sciences maïeutiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes Exprimés : 22

**Pour** : 22

Contre: 0

## 2.3. Modification de maquettes

2.3.2. UFR Sciences et techniques

2.3.2.1. CPES Sciences de la transition écologique et sociétale

## Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette du CPES Sciences de la transition écologique et sociétale pour l'année universitaire 2023-2024.

La maquette modifiée est fournie en pièce jointe.



## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette du CPES Sciences de la transition écologique et sociétale pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19

**Pour** : 19

Contre: 0

## 2.3.2.2. Cursus master en ingénierie (CMI) en Technologies quantiques

## Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette du Cursus master en ingénierie (CMI) en Technologies quantiques pour l'année universitaire 2023-2024.

La maquette modifiée est fournie en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette du Cursus master en ingénierie (CMI) en Technologies quantiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19 **Pour** : 19

Contre: 0

2.3.2.3. Master 1ère année Sciences de l'eau parcours Hydrosystèmes et bassins versants

#### Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette du master 1ère année Sciences de l'eau parcours Hydrosystèmes et bassins versants pour l'année universitaire 2023-2024.

La maquette modifiée est fournie en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette du master 1ère année Sciences de l'eau parcours Hydrosystèmes et bassins versants pour l'année universitaire 2023-2024.



Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19

**Pour**: 19 Contre: 0

## 2.3. Modification de maquettes

## 2.3.4. UFR Pharmacie

## 2.3.4.1. Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

#### Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Les maquettes modifiées sont fournies en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention :0

Votes Exprimés : 19

**Pour** : 19

Contre: 0

## 2.3.4.2. Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

## Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Les maquettes modifiées sont fournies en pièce jointe.

#### Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19

**Pour** : 19

Contre: 0



# 2.3.5. UFR Arts et sciences humaines 2.3.5.2. Licence de sociologie

#### Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette de la licence de sociologie pour l'année universitaire 2023-2024.

Les maquettes modifiées sont fournies en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette de la licence de sociologie pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19

**Pour**: 19 Contre: 0

## 2.3.5.3. Master de psychologie

#### Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette du master de psychologie pour l'année universitaire 2023-2024.

Les maquettes modifiées sont fournies en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications de maquette du master de psychologie pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19

**Pour** : 19

Contre: 0

# 2.3.6. Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) 2.3.6.1. Masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation second degré

## Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de maquette des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation second degré pour l'année universitaire 2023-2024.

Les maquettes modifiées sont fournies en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :



Avis favorable sur les modifications de maquette des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation second degré pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19

**Pour** : 19

Contre: 0

## 2.4. IUT de Blois

# 2.4.2. Ouverture en apprentissage du parcours Matériaux et contrôles physico-chimiques du BUT Mesures Physiques dès la rentrée 2023/2024

## Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur l'ouverture en apprentissage du parcours Matériaux et contrôles physico-chimiques du BUT Mesures Physiques pour l'année universitaire 2023-2024.

La fiche d'intention d'ouverture est fournie en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur l'ouverture en apprentissage du parcours Matériaux et contrôles physico-chimiques du BUT Mesures Physiques pour l'année universitaire 2023-2024.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19

**Pour** : 19

Contre: 0

#### 2.5. IUT de Tours

## 2.5.1. Cursus en anglais pour mobilité entrante

## Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur l'ouverture d'un cursus en anglais pour mobilité entrante pour l'année universitaire 2023-2024.

Ce programme s'adresse tout particulièrement à des étudiants en techniques de commercialisation et en marketing non francophones. Il s'agit pour ces étudiants en mobilité entrante d'acquérir et d'approfondir, dans un contexte international, les connaissances techniques et théoriques nécessaires à l'adaptation à la variété des perspectives professionnelles offertes à l'issue de la formation. En outre, l'accueil d'étudiants internationaux, couplé à des cours dispensés en anglais, permet également de donner une ouverture internationale aux étudiants français qui ne peuvent pas partir suivre un semestre de cours à l'étranger.

La description de ce cursus est fournie en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur l'ouverture d'un cursus en anglais pour mobilité entrante pour l'année universitaire 2023-2024.



Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19

**Pour**: 19

Contre: 0

## 2.7. Procédure d'autorisation du « genre d'usage » pour les étudiants transidentitaires

## Exposé de l'avis:

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la procédure d'autorisation du « genre d'usage » pour les étudiants transidentitaires à compter de l'année universitaire 2023-2024.

La procédure est fournie en pièce jointe.

## Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la procédure d'autorisation du « genre d'usage » pour les étudiants transidentitaires à compter de l'année universitaire 2023-2024

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 34

Quorum: 18

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstention: 0

Votes Exprimés : 19

**Pour**: 19

Contre: 0

Fait à Tours, le 22 septembre 2023,

La Présidente du Conseil

académique

Sylvie HUMBERT-MOUGIN

# Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E

L'exigence d'un niveau de langue « Supérieur » (500 points minimum) ne s'applique pas aux étudiants diplômés du Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour les Étudiants Étrangers de l'Université de Tours.

## SOUS RESERVE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE

Les étudiants devront avoir procédé à leur inscription administrative avant les dates limites fixées, ci-dessous, par type de diplôme.

Type de diplôme	Date limite IA
BUT	30 septembre 2024
PASS - L.AS	05 septembre 2024
Licence	30 septembre 2024
Licence professionnelle	13 septembre 2024
Master	30 septembre 2024
Master internationaux EPU	21 octobre 2024
Ingénieurs	30 septembre 2024

## Tableau de correspondance entre la note du TCF et le niveau CECRL

Niveau	Note du TCF	Niveau CECRL
Élémentaire	De 100 à 199	A1 acquis
Élémentaire avancé	De 200 à 299	A2 acquis
Intermédiaire	De 300 à 399	B1 acquis
Intermédiaire avancé	De 400 à 499	B2 acquis
Supérieur	De 500 à 599	C1 acquis
Supérieur avancé	De 600 à 699	C2 acquis

Licence: « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)

Master: « Supérieur » (500 points minimum)

Master dispensé en langue étrangère : « Intermédiaire » (300 points minimum)

Ouvert O/N	
OUI	1ère année des études de santé PASS: « Supérieur » (500 points minimum)

## **UFR Arts et Sciences Humaines**

## Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire de l'art	
OUI	Histoire	<ol> <li>Archéologie en L3</li> <li>Histoire en L3</li> </ol>
OUI	Musicologie	1. Musique et Musicologie
NON	iwusicotogic	<ul><li>2. Musiciens-interprètes</li><li>3. Jazz et Musiques actuelles</li><li>4. DNSPM</li></ul>
OUI	Philosophie	/
OUI en L1 NON en L2 et L3	Psychologie	/
OUI	Sociologie	/
OUI	Histoire et sociologie	1. Double licence histoire sociologie

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire de l'art	<ol> <li>Médiation culturelle et pratique de l'exposition</li> <li>Histoire de l'art et études italiennes</li> <li>Recherche et concours en histoire de l'art</li> </ol>
OUI	Histoire	<ol> <li>Histoire des sociétés urbaines</li> <li>Histoire et cultures européennes</li> </ol>
OUI	Musique	Musique et Sciences humaines     Musique : recherche et pratiques     d'ensemble
OUI	Philosophie	1. Humanités et Politique
NON	Psychologie	<ol> <li>Cognition, neurosciences et psychologie</li> <li>Psychologie gérontologique normale et pathologique</li> <li>Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : socialisation, éducation et handicap</li> <li>Psychopathologie et psychologie clinique</li> <li>Psychologie du travail et des organisations</li> </ol>

OUI	Sciences de l'éducation		Stratégie et ingénierie en formation d'adultes Ingénierie et fonctions d'accompagnement en formation Ingénierie pédagogique et pratique numérique Management éthique et formation en santé
OUI	Sociologie	1.	Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial

## CESR

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire, Civilisation, Patrimoine	<ol> <li>Renaissance</li> <li>Alimentation : patrimoines, cultures et transitions</li> <li>Métiers de l'Archéologie et Archéomatique</li> <li>Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle</li> </ol>
OUI	Humanités Numériques	/

# **UFR Lettres, Langues**

## Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Langues Étrangères Appliquées Niveau « Supérieur » (500 points minimum) Sauf LEA Anglais –Français : Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)	Parcours LEA:  1. LEA - Anglais/Allemand 2. LEA - Anglais/Chinois 3. LEA - Anglais/Espagnol 4. LEA - Anglais/Italien 5. LEA - Anglais/Français pour étrangers 6. Philologie Parcours Droit-Langues: 1. Droit-langues - anglais-allemand 2. Droit-langues - anglais-espagnol 3. Droit-langues - anglais-italien
OUI	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales <b>Niveau « Supérieur » (500 points minimum)</b>	1. Anglais 2. Espagnol
OUI	Lettres Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	
OUI	Sciences du Langage Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Arts, Lettres et Civilisations Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	<ol> <li>Création de projets culturels en arts du spectacle</li> <li>Lettres</li> </ol>
OUI	Français Langue Étrangère Niveau « Supérieur avancé » (600 points minimum <mark>au TCF/C2 du CECRL</mark> ) dans	<ol> <li>SODIQ : sociolinguistique, didactique des langues, qualitatif</li> </ol>
NON	toutes les épreuves, dont production orale (PO) et production écrite (PE) obligatoirement et explicitement attestées dans les justificatifs	<ol> <li>Formation DUALE enseignement du/en Français en Colombie Britannique</li> <li>FLE/S (à distance) : POLDIF - Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies (2 parcours M2 R+Pro)</li> </ol>
NON	Journalisme	
oui	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)	<ol> <li>Études italiennes et Histoire de l'art- Archéologie classique (Master bi national)</li> </ol>
	Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	2. Études culturelles
OUI	Langues Étrangères Appliquées Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	Langues, affaires, négociation interculturelle
OUI	Sciences du Langage Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	<ol> <li>Linguistique avancée et description des langues (LADL)</li> <li>Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF)</li> </ol>

# UFR Droit, Économie, Sciences Sociales

# Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Droit	<ol> <li>Droit privé général en L3</li> <li>Droit public en L3</li> <li>Droit judiciaire en L3</li> <li>Droit de l'entreprise en L3</li> </ol>
NON pour L1 et L2 OUI pour L3	Économie	1. Économie d'entreprise en L3 2. Économie et finance el L3
NON pour L1 OUI pour L2 et L3	Géographie et aménagement	
NON	Science politique	

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
	Droit de la Santé	<ol> <li>Parcours droit de la santé</li> <li>Biotechnologies et droit</li> </ol>
	Droit de l'entreprise	<ol> <li>Droit des Affaires</li> <li>Droit social</li> </ol>
OUI	Droit de l'environnement et de l'urbanisme	<ol> <li>Environnement, Territoire, Paysage</li> <li>Territoire (s) et urbanisme</li> </ol>
	Droit du Patrimoine	<ol> <li>Droit immobilier : promotion et gestion de l'Immeuble</li> <li>Ingénierie patrimoniale</li> </ol>
OUI	Droit Furanáan	<ol> <li>Affaires européennes</li> <li>Droit-Langues</li> </ol>
NON	- Droit Européen	Franco-allemand (non ouvert aux étudiants hors UE)
NON	Droit privé	1. Droit privé fondamental
OUI	Justice, Procès et Procédures	<ol> <li>Conseil et contentieux</li> <li>Études judiciaires approfondies</li> </ol>
	Droit Public	<ol> <li>Droit et gestion publique locale</li> <li>Juriste de droit public</li> </ol>
OUI	Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	<ol> <li>Environnement, Territoires, Paysage</li> <li>Territoire (s) et urbanisme</li> </ol>
NON	Économie de l'entreprise et des Marches	1. Economiste d'entreprise

## Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Gestion	<ol> <li>Sciences de gestion</li> <li>International Management</li> <li>Expérience en entreprise</li> </ol>

# Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Assurance, Banque, Finance : Chargé De Clientèle	/

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
	Finance	1. Chargé d'affaires et analyste risques
OUI	Gestion des Ressources Humaines	<ol> <li>Gestion des Ressources Humaines et Inclusion</li> <li>Management des ressources humaines executive</li> </ol>
	Entrepreneuriat et management de projets	<ol> <li>Management des PME et Entrepreneuriat</li> <li>Management des PME et Entrepreneuriat executive</li> <li>Management de la qualité et des projet 4. Management de la qualité et des projet executive</li> </ol>
	Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel	1. Audit et pilotage de la performance
	Marketing/Vente	<ol> <li>parcours international ou international services marketing</li> <li>Marketing stratégique et digital</li> </ol>
NON en M1 OUI en M2		<ol> <li>Management double compétence</li> <li>Ingénieur Manager</li> </ol>
NON		3. Recherche et Conseil en Management

# **UFR Sciences, Technologies, Santé**

## Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI en L1/L2/L3 NON en LAS1/LAS2/LAS3	Chimie	/
NON	Sciences de la Terre et de l'environnement	/
OUI en L1/L2 NON en L3 et pour tout le parcours international NON en LAS1/LAS2/LAS3	Sciences de la vie	/
OUI en L1 et L3 NON en L2	Informatique – BLOIS	1. Sciences informatiques – Blois
NON	Informatique – TOURS	2. Systèmes-logiciels-sécurité (SLS) - Tours
OUI en L1/L2/L3 NON en LAS1/LAS2/LAS3	Mathématiques	/
OUI en L1/L2 NON en L3	Physique	/
NON	CPES	1. Science de la Transition Écologique et Sociétale
OUI en L1	Double Licence Physique/Chimie	
OUI en L1 NON en L2	СМІ	1. Technologies quantiques

# **Licence Professionnelle**

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Productions animales	<ol> <li>Durabilité et valorisation des produits de l'élevage</li> </ol>
NON	Industries agroalimentaires : gestion production et valorisation	1. Analyse sensorielle et qualité

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Biodiversité, Écologie et Évolution	<ol> <li>Plantes et société : culture durable, Paysage et Phytovalorisation M2</li> <li>Insectes et environnement durable</li> </ol>
NON	Biologie, Agrosciences	<ol> <li>Durabilité et qualité dans les filières de productions animales</li> </ol>
OUI en M1 NON en M2		2. Sensoriel en innovation

	1. Biologie et imagerie multimodale
Biologie-Santé	2. Physiopathologies et applications en santé
	<ul> <li>3. Biologie de la reproduction</li> <li>4. Qualité et gestions des risques en santé</li> <li>5. Cognition neurosciences et psychologie</li> </ul>
Sciences et génie des matériaux	1. Sciences des matériaux
Informatique	1. Data Sciences For Societal Challenges
momatique	Web Intelligent Systems and     Applications
Mathématiques	
Physique Fondamentale et Applications	1. Modèles non linéaires (MNL)
. предоставанно положение в предоставление	2. Technologies quantiques
Sciences de l'eau	1. Hydrosystèmes et bassins versants (HBV)
Scioncos du vivant	1. Biotechnologies et droit
Sciences du vivant	Infectiologie, Immunité, Vaccinologie     et Biomédicament (I2VB)
	Sciences et génie des matériaux  Informatique  Mathématiques  Physique Fondamentale et Applications

# École polytechnique universitaire (EPU)

## Master

Ouvert O/N	Mention	Parcours
oui	Mécanique	
OUI	Urbanisme et Aménagement / Urban And Regional Planning	<ol> <li>Urbanisme et durabilité (Planning and Sustainability)</li> </ol>
NON	Économie sociale et solidaire	1. Économie circulaire

## **UFR Pharmacie**

## **DEUST**

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Préparateur/technicien en pharmacie	

## Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Bio Industries et Biotechnologies	Contrôle et analyse des     biomédicaments et biocosmétiques
NON	Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé : Gestion, Production et Valorisation	<ol> <li>Formulation et contrôle qualité des cosmétiques</li> <li>Eco Conception de matières naturelles cosmétiques</li> </ol>
NON	Métiers de la santé : technologies	1. Data-manager clinique

## **Master**

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Biologie-Santé	<ol> <li>Qualité et gestions des risques en santé en master</li> </ol>
NON		1. Infectious diseases and one health
NON	Sciences du Vivant	Infectiologie, immunité, vaccinologie et biomédicaments
NON		3. Management des bioproductions

## **UFR Médecine**

## **Master**

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
oui	Biologie-Santé	Biologie et imagerie multimodale en     M2
OUI	Santé Publique	<ol> <li>Prévention et promotion de la santé</li> <li>Économie et Gestion des Structures Sanitaires et Sociales (EGSSS)</li> </ol>
NON		3. Management, éthique et éducation en santé

# IUT DE BLOIS : pas ouvert à candidatures

# IUT DE TOURS : pas ouvert à candidatures

#### **UNIVERSITE DE TOURS**

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

## **DU PARCOURS D'ACCES SPECIFIQUE SANTE (PASS)**

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 631-1 et R.631-1 et suivants ;
- VU le code de la santé publique ;
- VU le décret n°2023-537 du 29 juin 2023 portant l'adaptation des dispositions relatives à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique pour l'année universitaire 2023-24 autorisant les établissements à reporter les places non pourvues mentionnées au I de l'article R.631-1 du code de l'éducation ;
- VU l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, modifié par l'arrêté du 29 juin 2023 ;
- VU la délibération n°2023 008 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 21 septembre 2023 de l'université de Tours approuvant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du parcours d'accès spécifique santé (PASS) ;

## **TITRE I - Préinscription**

## **Article 1: Préinscription**

Les candidats doivent effectuer une préinscription sur le site « Parcoursup » des universités de Tours ou d'Orléans, en choisissant le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), parmi les options suivantes :

- Chimie
- Droit
- Economie
- Mathématiques
- Physique
- Sciences de la vie
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

## TITRE II - Le déroulement de l'année

## **Article 2: Inscriptions en PASS**

Les étudiants ayant bénéficié d'une inscription en Parcours Accès Spécifique Santé (PASS), Première Année Commune en Santé (PACES), Première Année des études Médicales ou Pharmaceutiques (PCEM1, PCEP1) antérieure à l'année universitaire 2022-2023 ne sont pas autorisés à prendre une inscription en PASS.

## 1 - Inscription administrative en PASS

Le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) constitue un groupe de parcours permettant d'accéder aux formations de Médecine, de Maïeutique, d'Odontologie, de Pharmacie ou de Kinésithérapie (MMOP et/ou K).

Tous les étudiants inscrits en PASS quelle que soit l'option choisie appartiennent au même groupe de parcours : le parcours PASS.

Pour information, il existe deux autres groupes de parcours permettant également d'accéder aux formations MMOP et /ou K : L.AS 1 et L.AS 2/3.

Tout candidat peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations MMOP et/ou K. Le nombre de candidatures s'entend quel que soit le nombre de formations au titre desquelles le candidat a déposé un dossier de candidature. Il ne peut présenter sa candidature que dans une seule université au cours de la même année universitaire.

Tout étudiant de PASS devra déposer, lors de son inscription administrative, un dossier de candidature permettant de vérifier la recevabilité réglementaire de son dossier. En cas d'irrecevabilité réglementaire, l'étudiant sera désinscrit administrativement de sa PASS et se verra proposer prioritairement une poursuite d'étude dans la L1 disciplinaire, hors L.AS, de son option disciplinaire de PASS.

L'inscription administrative **en PASS** épuise une possibilité de candidature, que l'étudiant ait ou non obtenu 60 crédits ECTS, sauf demande d'annulation d'inscription formulée par courriel ou courrier auprès du service de la scolarité de l'UFR de médecine avant le 13 octobre 2023. Un accusé de réception sera envoyé à l'étudiant. En cas de renoncement à la poursuite en PASS, l'étudiant sera désinscrit administrativement de la filière PASS et se verra proposer prioritairement une poursuite d'étude dans la L1 disciplinaire, hors santé, de son option disciplinaire de PASS.

Tout candidat ayant réalisé une année de PASS ou de L.AS1 antérieure sans valider son année ou ayant échoué à une tentative d'entrée dans une formation MMOP et/ou K ne peut redoubler ni en PASS ni en L.AS1. Il peut présenter une seconde fois sa candidature pour une admission dans ces formations à condition qu'il ait validé au moins 60 crédits ECTS supplémentaires lors de sa seconde candidature, soit au total 120 ECTS en L.AS 2 ou 180 ECTS en L.AS 3. La condition requise de validation des 60 crédits ECTS supplémentaires lors de la seconde candidature ne s'applique pas aux étudiants ayant déjà préalablement validé 180 crédits ECTS.

Toutefois, une dérogation permettant une troisième candidature justifiée par une situation exceptionnelle de l'étudiant peut être accordée par le président de l'université sur proposition du ou des directeurs des composantes concernées. Une dérogation à l'exigence de validation de 60 crédits ECTS supplémentaires peut être accordée dans les mêmes conditions.

Ces dérogations sont accordées chaque année dans la limite de 8 % du nombre total de places offertes pour l'accès dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique.

## 2- Choix de filières MMOP et/ou K

L'étudiant, en fonction de son projet professionnel, doit effectuer son ou ses choix de filière(s) à une ou maximum deux filières MMOP et/ou à la filière kinésithérapie entre le mercredi 31 janvier 2024 et le mercredi 28 février 2024. Ce choix est définitif et permettra à l'étudiant de se présenter aux examens de filières (EP2) de la première session du second semestre. L'absence de tout choix de filière, dans le respect du calendrier vaut renonciation à toute admission dans une formation MMOP ou K.

Les listes anonymisées des inscrits aux différentes filières seront affichées et mises en ligne sur le site acces-santé.univ-tours.fr à l'issue de la période d'inscription. Les étudiants devront alors vérifier leur(s) inscription(s) et avertir dans un délai de trois jours ouvrés le service de la scolarité de l'UFR de médecine de l'université de Tours en cas d'erreur matérielle. A l'issue de cette procédure, les listes des inscrits aux différentes filières seront définitives et mises en ligne sur le site internet de l'université.

## 1- La formation

La formation est dispensée au cours des deux semestres. Ils comportent chacun, par semestre :

- Deux modules disciplinaires dans le domaine de la santé
- Un module de compétences transversales dans le domaine de la santé
- Un module de l'option choisie

La présentation de ces modules est décrite dans la maquette annexée (annexe I).

Les étudiants ayant un statut de Sportif de Haut Niveau accordé selon la procédure en vigueur et vu par la Commission Universitaire du Sport de Haut Niveau de l'Université de Tours ou d'Orléans peuvent bénéficier d'aménagements des études en santé sur 2 ans (voir annexe III). Ces étudiants peuvent déposer leur dossier de candidature aux filières MMOP et/ou K uniquement lors de la deuxième année aménagée.

## 2- Les épreuves d'examens

Les épreuves sont constituées de Questionnaires à Choix Multiple/Questionnaires à Choix Simple (QCM/QCS) et de QR (Questions Rédactionnelles), programmées à la fin de chaque semestre.

Le module 8 comportera une ou des questions rédactionnelles portant sur des contenus pédagogiques acquis dans le module 5, enseignement « psychologie médicale et éthique ».

Voir en annexe II, le tableau des modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

Deux sessions d'examen sont organisées par semestre d'enseignement. Pour les étudiants n'ayant pas validé leur année en 1ère session, une seconde session est organisée, sans possibilité de candidater à l'accès en 2e année d'études de santé. L'étudiant ne pourra présenter qu'une seule filière santé (MMOP ou K) à la seconde session. Le choix de cette filière devra être communiqué à la scolarité de l'UFR de médecine selon les modalités et le calendrier arrêtés par le Président de l'université.

Une convocation est envoyée à l'étudiant par courriel sur son adresse mail de l'université de Tours précisant, l'heure, la durée et le lieu des épreuves.

Le déroulement des épreuves est conforme au règlement des études et des examens de l'université d'inscription en vigueur.

## **Dispositions particulières:**

- Tout étudiant arrivant après l'ouverture des sujets des épreuves écrites ne peut composer.
- Toute absence justifiée ou non à une ou des épreuves écrites ou orales n'autorise pas l'étudiant à présenter sa candidature à l'entrée des études de santé.
- Toute remarque ou observation concernant les sujets et le déroulement de l'épreuve doit être formulée par courriel dans les 48 heures suivant l'épreuve au président du jury de l'année d'inscription de l'étudiant.
- Toute calculatrice est refusée, leur utilisation sera considérée comme tentative de fraude.
- Tout candidat doit rester disponible jusqu'à la date de proclamation des résultats en cas de report ou d'annulation d'une ou des épreuves.

## Article 4 : Compensation - capitalisation - validation de l'année du PASS

Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé sans possibilité de s'y réinscrire à l'exception de l'élément pédagogique 2 (EP2) des filières MMOP et/ou K. Même s'il a validé cet EP, l'étudiant peut se présenter à l'examen lors d'une tentative ultérieure impliquant la non-conservation de la note obtenue antérieurement.

L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

L'étudiant ayant réalisé au préalable une Première Année Commune en Santé (PACES) ou une première année des formations MMOP et/ou K ne peut bénéficier d'aucune validation d'acquis des modules santé.

Le semestre est validé par compensation entre les différents modules qui le composent (moyenne des moyennes des modules affectés de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20). L'acquisition du semestre emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits ECTS. La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein du module, entre les différents EP du module ;
- au sein du semestre, entre les différents modules du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres.

Pour les étudiants qui ont réalisés plusieurs choix de filière (EP2) conformément au 2 de l'article 2 du titre II du présent document, la meilleure des deux ou trois notes est prise en compte pour le calcul de la moyenne de l'année.

Une seconde session est organisée en vue d'une validation d'année.

## Article 5 : Jury d'année du PASS

Un jury d'année dont la composition est arrêtée par le Président de l'Université se réunit à l'issue de chacun des semestres en vue d'examiner les notes. Il comprend à minima un représentant de filière santé MMOP et/ou K et de filière disciplinaire.

À l'issue du premier semestre, le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. Les résultats sont communiqués à l'étudiant soit par relevé de notes avec la mention « Résultat provisoire avant délibérations » en filigrane soit sur le site internet dédié. Aucun classement n'est réalisé, ni communiqué à l'issue des résultats du 1er semestre.

A l'issue du 2<sup>nd</sup> semestre, le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats.

## TITRE III – Accès en deuxième année des filières MMOP et/ou K

## Article 6 : Modalités et conditions d'admissibilité et d'admission

Deux groupes d'épreuves sont organisés pour l'accès en deuxième année des filières MMOP et/ou K.

Les épreuves du 1<sup>er</sup> groupe sont constituées d'épreuves écrites, évaluées à la fin de chaque semestre. Les modalités d'organisation des examens figurent en annexe II du présent document.

Les épreuves du second groupe sont constituées d'épreuves orales aux seuls candidats inscrits sur la ou les listes d'admissibilité des filières MMOP et/ou K.

## 1-Conditions d'admission directe en deuxième année des filières MMOP et/ou K, et d'admissibilité au second groupe d'épreuves

Pour être classé sur la liste d'admis direct ou d'admissibilité, le candidat doit avoir validé :

- 1. son année de PASS en 1ère session, par l'obtention de la moyenne compensée à l'ensemble des modules de l'année de PASS ;
- 2. validé l'EP de la filière candidatée (EP2).

Pour chaque filière MMOP et/ou K, les étudiants sont classés au sein du PASS grâce à un score calculé sur 700 points, ce score correspondant à la somme des deux notes suivantes :

- La somme des notes coefficientées des modules de santé (1, 2, 4, 5, 6, 8) ramenée sur 500 points : ((M1\*C1+M2\*C2+M4\*C4+M5\*C5+M6\*C6+M8\*C8)/(C1+C2+C4+C5+C6+C8))\*25
- Le rang de classement de l'étudiant dans son module disciplinaire (moyenne des modules 3 et 7 de chaque option disciplinaire) ramené sur 200 points par la formule suivante où N est l'effectif des étudiants admis en 1° session de l'option disciplinaire et R le rang de l'étudiant parmi ces N étudiants dans l'option : 200\*(N+1-R)/N. Seuls les étudiants validant l'année en 1° session sont dits admis et classés dans leur option disciplinaire.

En cas d'égalité de classement, la note obtenue à l'EP2 de filière prime. En cas de nouvelle égalité, la note obtenue au module 6 « la cellule et les tissus » prime.

Pour le PASS Sciences de la vie, deux options différentes sont proposées au semestre 2. Pour ce semestre 2, ces deux options devront être considérées indépendamment l'une de l'autre en appliquant la formule ci-dessus où N est l'effectif des étudiants classés dans chacune des options Sciences de la vie et R le rang de l'étudiant dans chacune des options Sciences de la vie.

## 2-Procédure d'admission directe en deuxième année des filières MMOP et K et d'admissibilité au second groupe d'épreuves

À l'issue du premier groupe d'épreuves, le jury d'admission défini au 3 du B de l'article 6 des présentes M3C établit une liste de classement des étudiants par filière MMOP et/ou K, soit 5 classements, et par groupe de parcours, sur la base des scores calculés dans chacun des groupes de parcours.

Ces classements sont publiés sur le site internet https://acces-santé.univ-tours.fr

Pour chacune des filières MMOP et K, le jury d'admission fixe le score minimal (sur 700 points) permettant une admission directe dans les formations MMOP et K. Ce score peut être différent pour chaque filière MMOP et K. Conformément à l'article 11, II de l'arrêté du 04 novembre 2019, le pourcentage d'admis directs à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves ne pourra excéder 50% du nombre de places offertes par groupe de parcours et pour chacune des formations MMOP et K. L'étudiant remplissant cette condition est dit ADDI (**AD**mis **DI**rect).

Pour chacune des filières MMOP et/ou K, le jury d'admission fixe également le score minimal autorisant les candidats à se présenter au second groupe d'épreuves. L'étudiant remplissant cette condition est dit AU2G (**AU**torisé à se présenter au **2° G**roupe d'épreuves).

À l'issue de la publication de ses résultats, le candidat admis direct (ADDI), dans le respect du calendrier et de la procédure arrêtés par le Président de l'université et au plus tard huit jours avant le début des épreuves de la phase du second groupe, doit :

- Confirmer l'acceptation de son admission en précisant, lorsque son nom figure sur plusieurs listes d'admission, la formation de MMOP ou K définitivement choisie sous peine de perdre le bénéfice de cette admission, et ce même si une seule filière est concernée. Cette acceptation vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves pour l'accès aux autres formations non obtenues au titre des épreuves du premier groupe.
- Prioriser également leur choix d'affectation dans les universités d'accueil pour les filières de médecine et d'odontologie.

Ces choix sont transmis à la scolarité de médecine de l'université de Tours par tout moyen, y compris dématérialisé, permettant d'attester de la date de son dépôt

L'absence de réponse d'un étudiant vaut renonciation à toute admission dans une formation MMOP ou K. Tout choix est définitif 8 jours avant le début des épreuves du second groupe.

Les étudiants sont affectés dans une filière de santé en fonction de leurs choix et de leurs différents classements. Pour les filières de médecine et d'odontologie, le choix de l'université d'accueil pour la poursuite d'études en 2e année s'effectue par ordre de mérite parmi les étudiants affectés dans la filière concernée.

Un candidat ayant obtenu une admission directe dans une formation MMOP et/ou K à l'issue du premier groupe d'épreuves doit renoncer à cette admission directe s'il souhaite se présenter au second groupe d'épreuves pour une admission dans une ou plusieurs autres formations à laquelle ou auxquelles il a candidaté. Il dispose néanmoins de la possibilité de présenter sa candidature au titre des épreuves du second groupe à la formation obtenue initialement par admission directe à l'issue du premier groupe d'épreuves.

## B/ Second groupe d'épreuves

## 1- Les épreuves du second groupe

Le second groupe d'épreuves est constitué de trois épreuves orales différentes d'une durée totale de 20 minutes :

- Oral 1 « analyse critique » d'une durée de 5 minutes, avec 10 minutes de préparation ;
- Oral 2 « analyse d'un texte et raisonnement » d'une durée de 10 minutes avec 15 minutes de préparation ;
- Oral 3 « analyse d'une iconographie » d'une durée de 5 minutes sans préparation.

Les épreuves ont pour objectif d'évaluer notamment les compétences d'analyse, d'observation et de synthèse des informations, d'argumentation, de raisonnement critique, de communication verbale et non verbale, la clarté et pertinence du discours, ainsi que d'évaluer les compétences relationnelles.

Pour chaque étudiant, une formation de préparation aux oraux est prévue tout au long de l'année. Une dernière période de préparation sera proposée en juin spécifiquement pour les étudiants autorisés à se présenter au second groupe d'épreuves (AU2G).

Chacune de ces trois épreuves est évaluée par au moins 2 examinateurs choisis parmi les membres du jury ou les examinateurs adjoints mentionnés à l'article R. 631-1-2 du code de l'éducation. Chaque groupe d'examinateurs doit comprendre au moins un examinateur ou un examinateur adjoint extérieur à l'université, conformément à l'article 12 de l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

Tout étudiant en retard aux épreuves du second groupe ne peut participer à ces épreuves.

Ces épreuves sont identiques pour les différents groupes de parcours et communes à toutes les filières MMOP et/ou K. Un étudiant, inscrit à plusieurs filières, ne se présentera qu'une seule fois aux épreuves du second groupe.

Les coefficients des 3 épreuves orales sont identiques. Chaque épreuve est notée sur 20. Le score d'oral est obtenu en ramenant la moyenne des trois notes sur 300 : ((oral1+oral2+oral3)\*5).

Les épreuves ne peuvent commencer qu'au terme d'un délai minimum de 15 jours après publication des listes des résultats du premier groupe

d'épreuves. Durant cette période, les candidats se présentant au second groupe d'épreuves pourront suivre un enseignement spécifique les préparant aux oraux. Les informations ainsi qu'une préparation concernant la nature et le déroulé des épreuves du second groupe seront communiquées après les examens du premier semestre.

## 2- Admission définitive à l'issue du second groupe d'épreuves.

Par groupe de parcours et par filière, un rang de classement est établi en calculant un score final sur 1000, qui comprend le score des épreuves du premier groupe sur 700 et le score des épreuves du second groupe sur 300.

En cas d'égalité, le rang de classement dans la filière et dans le groupe de parcours pour les épreuves du 1er groupe prime. En cas de nouvelle égalité, la note de filière (EP2) prime. En cas de troisième égalité, le rang de classement dans la filière et dans le groupe de parcours pour les épreuves du second groupe prime.

A l'issue de ces épreuves, le jury établit par ordre de mérite, pour chacune des filières MMOP et K et en fonction des capacités d'accueil santé votées par les instances compétentes des universités de Tours et d'Orléans, un classement des étudiants qui peuvent être soit « ADmis Avant Choix (ADAC) », soit inscrits sur « Liste Complémentaire (LC) », soit « Non Autorisé à être CLassé (NACL) ».

Le jury d'admission fixe, pour chaque filière, le score minimal permettant aux candidats d'être inscrits sur liste principale et sur liste complémentaire. A défaut, les candidats sont considérés comme NACL.

Ces classements sont publiés sur le site internet https://acces-santé.univ-tours.fr;

La procédure d'admission se fait dans le respect du calendrier et de la procédure arrêtés par le Président de l'université.

Au plus tard huit jours après la publication des résultats, les étudiants doivent :

- Confirmer l'acceptation de leur admission potentielle;
- Ordonner les filières pour lesquelles ils sont « admis avant choix » ou « liste complémentaire » ; et ce même si une seule filière est concernée ;
- Prioriser également leur choix d'affectation dans les universités d'accueil pour les filières de médecine et d'odontologie.

Ces choix sont transmis à la scolarité de médecine de l'université de Tours par tout moyen, y compris dématérialisé, permettant d'attester de la date de son dépôt.

L'absence de réponse d'un étudiant vaut renonciation à toute admission dans une formation MMOP ou K. Tout choix est définitif 8 jours après la publication des résultats.

Les étudiants sont affectés dans une filière de santé en fonction de leurs choix et de leurs différents classements. Pour les filières de médecine et d'odontologie, le choix de l'université d'accueil pour la poursuite d'études en 2e année s'effectue par ordre de mérite parmi les étudiants affectés dans la filière concernée.

## 3- Le jury d'admission PASS/L.AS

Le jury d'admission est commun pour les 3 groupes de parcours PASS, L.AS 1 et L.AS 2/3. Le Président du jury et les membres sont désignés par le Président de l'Université sur proposition des directeurs de composantes santé. Le jury comporte au moins huit membres. Au moins deux des membres du jury doivent être extérieurs à l'université.

Le jury d'admission comprend :

1º Au moins cinq enseignants représentant chacune des filières (MMOP et/ ou K). Ces enseignants sont désignés sur proposition du ou des directeurs des unités de formation et de recherche ou de la structure de formation de sage-femme concernées. Le président du jury est désigné parmi ces cinq membres.

2° Au moins trois autres membres dont au moins un enseignant d'une discipline autre que celles de santé et une personnalité qualifiée extérieure à l'université.

En cas de défaillance d'un membre de jury, le président de l'université procède à son remplacement dans le respect des dispositions ci-dessus. En cas de partage des voix, le président du jury a voix prépondérante.

## TITRE IV - Poursuite d'études, réorientation et césure

## Article 7 : Poursuite d'études et réorientation

- Si l'étudiant valide l'année de PASS, soit :
  - o il est admis en 2ème année dans la filière MMOP ou K choisie, selon les conditions énoncées précédemment.
  - o Sinon il peut
    - accéder de droit à l'année supérieure de la licence correspondant à l'option disciplinaire choisie en PASS; sans option « Accès santé » (L2) ou avec option « Accès santé » (L.AS 2) afin de candidater, en cas d'inscription en "Accès santé", de nouveau aux formations MMOP et/ou K.
    - se réorienter vers une licence disciplinaire différente de l'option choisie en PASS, selon les modalités de réorientation nationale ou sous réserve de validation d'acquis selon les modalités en vigueur.
- **Si l'étudiant ne valide pas son année de PASS,** le redoublement n'est pas possible ni en PASS, ni en L.AS. L'étudiant se réinscrit dans une licence disciplinaire selon les modalités de réorientation nationale. Il pourra présenter une seconde candidature à l'accès santé via une L.AS après avoir validé les ECTS requis.

## Article 8 : Césure en cours de PASS

Un étudiant inscrit en PASS et ayant obtenu un semestre ou une année de césure épuise automatiquement une possibilité de candidature aux filières MMOP et/ou K. A l'issue de son année de césure, l'étudiant peut se réinscrire en PASS. Il bénéficie alors d'une seconde et dernière chance lors de son année.

## TITRE V - Dispositions finales

## **Article 9 : Voies de recours**

Les délibérations du jury peuvent faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président du jury (recours gracieux) ou du Président de l'Université de Tours (recours hiérarchique) dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats. Elles peuvent être également contestées dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats.

# Article 10 : Révisions M3C En cas de consignes ministérielles exceptionnelles rendant inapplicables une ou plusieurs dispositions des présentes modalités de contrôle des connaissances et des compétences, au cours de l'année universitaire, au moins un représentant des filières disciplinaires devra être impliqué dans les adaptations des modalités d'examens.

## Annexe I

## Maquette PASS - année universitaire 2023-2024

PASS - Année 2023-24							
SEMESTRE				CW	TD	TP	Durée totale
Semestre 1 (S1)	Coefficient	ECTS	Eléments pédagogiques				
Module 1 - Physiologie humaine, biophysique appliquée et médicaments	9	9		74 h	6 h		
			Physiologie générale	35 h			
			Biophysique	19 h	3 h		
			Initiation aux médicaments	20 h	3 h		
Nodule 2 - Structure et fonction de la matière du vivant	9	9	in duton dux medicamenes	70 h	12 h		
			Chimie	27 h	4 h 30	$\vdash$	
						$\vdash$	
			Biochi mi e	30 h	3 h	$\vdash$	
			Physico-chimie	13 h	4 h 30		
Nodule 3 - Module de l'option disciplinaire	8	8					
PASS - Option Chimie			Chimie 1				
PASS - Option Droit			Droit 1				
PASS - Option Economie			Macroéconomie et Microéconomie 1	maximum 8	0 h CM +/- ED	à la (	discretion o
PASS - Option Mathématiques			Mathémathi ques 1	•	options du	PASS	
PASS - Option Physique		***************************************	Physique 1	~			
PASS - Option Sciences de la Vie			Adaptation et évolution 1				
PASS - Option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives			STAPS 1				
-A33 - Option 3dences et redniiques des Activités Filysiques et Sportives			31 AF3 1				
Module 4 : Anglais, Santé et Société	4	4		28 h	8 h en e-learning		
			Anglais	2 h	8 h en		
			Santé Publique	12 h	e-learning		
			Découverte des métiers de la santé / Organisation du système de			П	
			santé	10 h			
	***************************************	***************************************	Préparation aux oraux 1	4 h			
Total S1	30	30		252 h	26 h		278 h
				•			
SEMESTRE				CW	TD	TP	Durée tota
	Coefficient	ECTS	Eléments pédagogiques				
Semestre 2 (S2)							
Module 5 - Filière(s) MMOPK	9	9		78 h			
		4	EP 1 Tronc commun :	50 h			
			Em bryologi e				
			Anatomie générale				
	······	······	Psychologie médicale et éthique				
			Initiation à l'imagerie médicale		1		
		5	EP 2 Spécificité de filière au choix de l'étudiant :	25 h	<del> </del>	$\vdash$	
			Médecine	25 h			
			Maïeutique	25 h			
			0 dontologie	25 h			
			Pharmacie	25 h			
			Kinési thérapi e	25 h			
			Préparation aux oraux 2	3 h			
Module 6 - La Cellule et les tissus	9	9		68 h			
			Biologie cellulaire	36 h			
			Histologie	15 h			
			Biologie de la reproduction	7 h		П	
			Génétique	10 h		$\Box$	
Module 7 - Module de l'option disciplinaire	8	8	-1	1			<u> </u>
PASS - Option Chimie		J	Chimie 2				
PASS - Option Crimine			Droit 2				
PASS - Option Economie			Macroéconomie et Microéconomie 2				
PASS - Option Economie PASS - Option Mathématiques			Mathématiques 2		0 h C4 - / FF	1 à I-	dieerstiss i
			·	maximum 8	0 h CM +/- E		uiscretion d
PASS - Option Physique			Physique 2		options du	PASS	
PASS - Option Sciences de la Vie		***************************************					
1 module au choix			Module Adaptation et évolution 2				
			OU Module "Biologie expérimentale : bases et applications"	[			
PASS - Option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives			STAPS 2				
Module 8 : Savoirs et méthodes quantitatives	4	4		34 h	4 h 30		
			Bios ta tis ti ques	24 h	4 h 30		
			Philosophi e des Sciences	10 h		П	
		•••••		~		П	
	20	30		260 h	4 h 30		264 h 3
Total S2	30	30		200 11	4 11 30		
Total 52  Total année	60	60		512 h	30 h 30		542 h

(S1+S2)

## Annexe II

# Modalités de contrôle de connaissances et compétences (M3C) PASS Année universitaire 2023 - 2024

## Modalité de contrôle des connaissances et compétences PASS - ADMISSION - Année 2023-24

Type de contrôle: CC: Contrôle Continu - ET: Examen Terminal/Type d'épreuve - E: Ecrit - O: Oral - QP: quitus présenciel - QD: quitus distanciel

MODULES				REGIME (	GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES									
							Session de						Coefficient				
Détailler éléments pédagogiques		Session 1			Session de rattrapage			Session 1		rattrapage							
	ECTS	Туре		Туре	Туре	- ,	Туре	Туре		Туре						Kinésithérapi	
		contrôle	Durée	d'épreuve	contrôle	Durée	d'épreuve	d'épreuve	Durée	d'épreuve	Durée	Médecine	Maieutique	Odontologie	Pharmacie	e	
Semestre 1	30																
Module 1 - Physiologie humaine, biophysique appliquée	9	ET	1h30	Е	ET	1h30	E	Е	1h30	Е	1h30	9	9	9	9	9	
et médicaments	,		11130		Li	11130	_	_	11130	-	11130	,	,	,	,	,	
Physiologie générale																	
Biophysique																	
Initiation aux médicaments																	
Module 2 - Structure et fonction de la matière du vivant	9	ET	1h30	E	ET	1h30	Ε	Ε	1h30	E	1h30	9	9	9	9	9	
Chimie																	
Biochimie																	
Physico-chimie																	
Module 3 - Module de l'option disciplinaire	8	ET	1h30	E	ET	1h30	E	E	1h30	Е	1h30	8	8	8	8	8	
Cours des UFR partenaires - cours en distanciel																	
Module 4 : Anglais, Santé et Société	4	ET	1h30	E	ET	1h30	E	E	1h30	Е	1h30	4	4	4	4	4	
Anglais																	
Santé Publique																	
Découverte des métiers de la santé & organisation système																	
Semestre 2	30																
Module 5 - Filière(s) MMOPK	9																
EP 1 Tronc commun	4	ET	1h30	E	ET	1h30	Ε	Ε	1h30	E	1h30	4	4	4	4	4	
Embryologie / Anatomie générale / Psychologie médicale et																	
éthique / Initiation à l'imagerie médicale																	
EP 2 Spécificité(s) de filière au choix de l'étudiant	5																
Médecine		ET	45 min	E	ET	45 min	E	Е	45 min	E	45 min	5	5	5	5	5	
Mai eutique		ET	45 min	E	ET	45 min	Ε	Е	45 min	E	45 min	5	5	5	5	5	
0 dontologie		ET	45 min	E	ET	45 min	Ε	Е	45 min	Е	45 min	5	5	5	5	5	
Pharmaci e		ET	45 min	Ε	ET	45 min	Ε	Е	45 min	E	45 min	5	5	5	5	5	
Kinésithérapie		ET	45 min	Е	ET	45 min	E	Е	45 min	E	45 min	5	5	5	5	5	
Module 6 - La Cellule et les tissus	9	ET	1h30	ET	ET	1h30	E	E	1h30	E	1h30	9	9	9	9	9	
Biologie cellulaire																	
Histologie																	
Biologie de la reproduction																	
Généti que																	
Module 7 - Module de l'option disciplinaire	8		1h30			1h30			1h30		1h30	8	8	8	8	8	
Cours des UFR partenaires - cours en distanciel																	
Module 8 : Savoirs et méthodes quantitatives	4	ET	2h30	E	ET	2h30	E	E	2h30	E	2h30	4	4	4	4	4	
Biostatistiques																	
Philosophie des Sciences																	

## Modalité de contrôle des connaissances et des compétences PASS - ADMISSIBILITE

MODULES	Type d'épreuve	Durée	Coefficien t
Oral	0		
Préparation aux oraux			
Score des oraux		0h 20	0.3
Ecrit	Е		
Score des écrits			0.7

#### **Annexe III**

## Régime Spécial d'Etudes

## pour les Sportifs de Haut Niveau inscrits en PASS ou en L.AS 1, 2 ou 3

L'étudiant bénéficiant d'un statut de Sportif de Haut Niveau (SHN) vue par la commission Universitaire du Sport de Haut Niveau par l'université de Tours ou d'Orléans peut bénéficier d'aménagement pour obtenir son année de PASS ou L.AS en 2 ans en fonction du sport pratiqué. La première année d'aménagement est appelée « N », la 2° année « N+1 ». Cet aménagement SHN mis en place l'année N se poursuit l'année N+1, même si l'étudiant perd son statut de SHN, l'année N+1.

L'étudiant devra formuler, par courriel, le souhait de bénéficier de ce Régime Spécial d'Etudes pour les sportifs de Haut Niveau. Cette demande devra parvenir au service de la scolarité de l'UFR d'inscription au plus tard le lundi 16 octobre 2023. Un plan de formation individualisé sera établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique de sa formation afin de définir l'aménagement spécifique choisi parmi les modalités énoncées ciaprès. Une copie de ce contrat pédagogique signé par l'étudiant sera adressée par la scolarité de l'UFR d'inscription à la scolarité de Médecine de Tours.

## • Aménagement spécifique pour les étudiants SHN en PASS ou L.AS (1, 2 ou 3) :

Plusieurs types d'aménagements spécifiques peuvent être proposés pour permettre à l'étudiant SHN d'étaler ses études. Il pourra ainsi présenter sa candidature aux épreuves classantes MMOP et/ou K uniquement lors de son année N+1 de PASS ou de L.AS. Le calcul de rang de classement sera établi par semestre aménagé. Les aménagements possibles au choix :

- Soit l'étudiant inscrit en PASS ou en L.AS valide un semestre par année au choix de l'étudiant en fonction de sa saison sportive :
  - le semestre impair de la première année N et le semestre pair l'année suivante N+1
  - le semestre pair de la première année N et le semestre impair de l'année suivante N+1
- Soit l'étudiant inscrit en PASS valide quatre modules par année au choix de l'étudiant :
  - · 3 modules au semestre 1 et 1 module au semestre 2 la première année et 1 module au semestre 1 et 3 modules au semestre 2 la deuxième année ;
  - 1 module au semestre 1 et 3 modules au semestre 2 la première année et 3 modules au semestre 1 et 1 module au semestre 2 la deuxième année ;
  - 2 modules au semestre 1 et 2 modules au semestre 2 la première année et 2 modules au semestre 1 et 2 modules au semestre 2 la deuxième année.
- Soit l'étudiant inscrit en L.AS valide au choix un unique module santé (M3 ou M7) par année.

En cas d'absence aux épreuves écrites et/ou orales, pour raison de compétitions, aucune session spéciale d'examens ne sera mise en place.

## **UNIVERSITE DE TOURS**

## **MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES**

#### **DES LICENCES ACCES SANTE (L.AS)**

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 631-1 et R.631-1 et suivants ;
- VU le code de la santé publique ;
- VU le décret n°2023-537 du 29 juin 2023 portant l'adaptation des dispositions relatives à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique pour l'année universitaire 2023-24 autorisant les établissements à reporter les places non pourvues mentionnées au I de l'article R.631-1 du code de l'éducation ;
- VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
- VU l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, modifié par l'arrêté du 29 juin 2023 ;
- VU la délibération n°2023-008 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 21 septembre 2023 de l'université de Tours approuvant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la licence accès santé (L.AS);

## **TITRE I - Préinscription**

## **Article 1: Préinscription**

Pour la **L.AS 1** les candidats doivent effectuer une préinscription sur le site « Parcoursup » en choisissant l'option « santé » dans les licences disciplinaires suivantes :

## Pour l'université de Tours :

- Licence chimie option santé
- Licence économie option santé
- Licence mathématiques option santé
- Licence sciences de la vie option santé

## Pour l'université d'Orléans :

- Licence chimie option santé
- Licence droit option santé
- Licence économie-gestion option santé
- Licence géographie option santé
- Licence mathématiques option santé
- Licence physique option santé
- Licence sciences de la vie option santé
- Licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) option santé

Pour les L.AS2 et 3, l'inscription se fait auprès des licences disciplinaires :

#### Pour l'université de Tours :

- Licence chimie option santé,
- Licence économie option santé
- Licence mathématiques option santé
- Licence psychologie option santé
- Licence sciences de la vie option santé

#### Pour l'université d'Orléans :

- Licence chimie option santé
- Licence droit option santé
- Licence économie-gestion option santé
- Licence géographie option santé
- Licence informatique option santé
- Licence mathématiques option santé
- Licence physique option santé
- Licence sciences de la vie option santé
- Licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) optionsanté :
  - Mention Activité physique adaptée santé
  - Mention Management du sport
  - Mention Education-motricité
  - Mention entrainement sportif

#### Titre II - Le déroulement de l'année

## **Article 2: Inscriptions en L.AS**

#### 1. Inscription administrative

Les étudiants s'inscrivent dans l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) ou le collégium de la licence disciplinaire choisie.

Tous les étudiants inscrits en Licence Accès Santé (L.AS) sont répartis en 2 groupes de parcours :

- L.AS 1
- L.AS 2/3

Pour information, il existe un troisième groupe de parcours permettant d'accéder aux formations de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie ou kinésithérapie (MMOPK) : le Parcours d'Accès Spécifique Santé (**PASS**).

Tout candidat peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations MMOP et/ou K. Le nombre de candidatures s'entend quel que soit le nombre de formations au titre desquelles le candidat a déposé un dossier de candidature.

Il ne peut présenter sa candidature que dans une seule université au cours de la même année universitaire.

<u>Les demandes d'annulation d'inscription en L.AS doivent être formulées par courriel ou courrier et parvenir au service de la scolarité</u> de l'UFR d'inscription avant le 13 octobre 2023. Un accusé de réception sera envoyé à l'étudiant.

En cas de renoncement à la poursuite en L.AS, l'étudiant sera désinscrit administrativement de sa L.AS et se verra proposer prioritairement une poursuite d'études dans le parcours de sa licence disciplinaire hors santé.

Tout candidat ayant réalisé une année de PASS ou de L.AS1 antérieure sans valider son année ou ayant échoué à une tentative d'entrée dans une formation MMOP et/ou K, ne peut redoubler ni en PASS ni en L.AS1. Un étudiant de L.AS 2 ou 3 ne peut pas redoubler en L.AS d'une même discipline ou mention.

Il peut présenter une seconde fois sa candidature pour une admission dans ces formations à condition qu'il ait validé au moins 60 crédits ECTS supplémentaires lors de sa seconde candidature, soit au total 120 ECTS en L.AS 2 ou 180 ECTS en L.AS 3. Lorsque la seconde et dernière tentative intervient en Master, le classement se fait en fonction des résultats de sa troisième année de licence.

La condition requise de validation des 60 crédits ECTS supplémentaires lors de la seconde candidature ne s'applique pas aux étudiants ayant déjà préalablement validé 180 crédits ECTS.

Toutefois, une dérogation permettant une troisième candidature justifiée par une situation exceptionnelle de l'étudiant peut être accordée par le président de l'université d'inscription (Tours ou Orléans) sur proposition du ou des directeurs des composantes concernées. Une dérogation à l'exigence de validation de 60 crédits ECTS supplémentaires peut être accordée dans les mêmes conditions. Ces dérogations sont accordées chaque année dans la limite de 8 % du nombre total de places offertes pour l'accès dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique.

## 2. Choix de filières MMOP et/ou K

L'étudiant, en fonction de son projet professionnel, doit effectuer son ou ses choix de filière(s) à une ou maximum deux filières MMOP et/ou à la filière kinésithérapie entre le mercredi 31 janvier 2024 et le mercredi 28 février 2024.

Ce choix ne vaut pas candidature. Il permettra à l'étudiant de se présenter aux examens de filières (EP2) de la première session du second semestre

Ce choix est définitif.

L'absence de tout choix de filière, dans le respect du calendrier vaut renonciation à toute admission dans une formation MMOP ou K.

Les listes anonymisées des inscrits aux différentes filières seront affichées et mises en ligne sur le site acces-santé.univ-tours.fr à l'issue de la période d'inscription. Les étudiants devront alors vérifier leur(s) inscription(s) et avertir dans un délai de trois jours ouvrés le service de la scolarité de l'UFR de médecine de l'université de Tours en cas d'erreur matérielle. A l'issue de cette procédure, les listes des inscrits aux différentes filières seront définitives et mises en ligne sur le site internet de l'université.

## Article 3 : Déroulement de la formation et des épreuves

#### 1. La formation

Les enseignements des modules Santé sont dispensés au cours des deux semestres et peuvent varier en fonction des licences disciplinaires :

- Semestre 1, 3 ou 5 : Le contenu du module Santé est différent pour les « L.AS biologie » et pour les autres « L.AS ». Le classement des licences au sein des disciplines dites « biologie » ou « non biologie » est détaillé dans les tableaux figurant en annexe.
- Semestre 2, 4 ou 6 : Module Santé (tronc commun et une ou deux filières MMOP et/ou la filière kinésithérapie au choix de l'étudiant).

Ces enseignements des modules Santé peuvent être totalement ou partiellement intégrés dans la formation. La présentation de ces enseignements des modules santé est décrite dans les tableaux figurant en annexe.

Les étudiants ayant un statut de sportif de haut niveau accordé selon la procédure en vigueur et vu par la Commission universitaire du Sport de haut niveau de l'université de Tours ou d'Orléans peuvent bénéficier d'aménagements des études en santé sur 2 ans (voir annexe III). Ces étudiants peuvent déposer leur dossier de candidature aux filières MMOP et/ou K uniquement lors de la deuxième année aménagée.

## 2. Les épreuves d'examens des modules santé

Les épreuves d'examens des modules santé sont constituées de questionnaires à choix multiple/questionnaires à choix simple (QCM/QCS) et sont programmées à la fin de chaque semestre.

Deux sessions d'examens sont organisées par semestre d'enseignement. Pour les étudiants n'ayant pas validé leur année en 1ère session, une seconde session est organisée, sans possibilité de candidater à l'accès en 2ème année d'études de santé. L'étudiant ne pourra présenter qu'une seule filière santé (MMOP ou K) à la seconde session. Le choix de cette filière devra être communiqué à la scolarité de l'UFR de médecine selon les modalités et le calendrier arrêtés par le Président de l'université.

Le planning des épreuves sera publié sur le site internet Accès Santé de l'université de Tours. Il comportera l'heure, la durée et le lieu des épreuves. Aucune convocation ne sera envoyée par mail aux étudiants.

Le déroulement des épreuves est conforme au règlement des études et des examens de l'université d'inscription en vigueur.

## Dispositions particulières:

- Tout étudiant arrivant après ouverture des sujets des épreuves écrites de santé ne peut composer.
- Toute absence justifiée ou non à une ou des épreuves écrites ou orales de santé n'autorise pas l'étudiant à présenter sa candidature à l'entrée des études de santé.
- Toute remarque ou observation concernant les sujets et le déroulement des épreuves d'examens des modules santé doit être formulée par courriel dans les 48 heures suivant l'épreuve au président du jury du PASS/L.AS. Les candidats doivent rester disponibles jusqu'à la date de proclamation des résultats en cas de report ou d'annulation d'une ou des épreuves.

## Article 4 : Compensation - capitalisation - validation de l'année

Un module/unité d'enseignement (UE) est acquis.e dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le/la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il/elle est alors définitivement acquis(e) et capitalisé(e), sans possibilité de s'y réinscrire, à l'exception de l'élément pédagogique 2 (EP2) des filières santé MMOP et/ou K (second semestre). Même s'il a validé cet EP, l'étudiant peut se présenter à l'examen lors d'une tentative ultérieure, ce qui implique alors la non-conservation de la note obtenue antérieurement.

L'acquisition du module/de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

L'année universitaire est validée selon les M3C de la licence disciplinaire.

Pour les étudiants qui ont réalisé plusieurs choix de filière (EP2) conformément au 2 de l'article 2 du titre II du présent document, la meilleure des deux ou trois notes est prise en compte pour le calcul de la moyenne de l'année.

Une seconde session est organisée en vue d'une validation d'année en fonction des modalités de contrôles de connaissances et compétences de chacune des formations de L.AS.

## Article 5 : Jury d'année de la licence disciplinaire

Un jury d'année, dont la composition est arrêtée par le Président de l'université, se réunit à l'issue de chacun des semestres en vue d'examiner les notes.

À l'issue du premier semestre, le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. Les résultats sont communiqués à l'étudiant soit par relevé de notes avec la mention « Résultat provisoire avant délibérations » en filigrane soit sur le site internet dédié.

Aucun classement n'est réalisé, ni communiqué à l'issue des résultats du 1e semestre.

À l'issue du second semestre, le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats.

## Titre III - L'accès en deuxième année des filières MMOP et K

## Article 6 : Les premier et second groupes d'épreuves d'admission

Deux groupes d'épreuves sont organisés pour l'accès en deuxième année des filières MMOP et/ou K. Les épreuves du premier groupe sont constituées des épreuves des modules/UE des licences disciplinaires et des épreuves des modules Santé. Les modalités d'organisation des examens figurent en annexe du présent document. Les épreuves du second groupe sont constituées d'épreuves orales réservées aux seuls candidats inscrits sur la ou les listes d'admissibilité des filières MMOP et/ou K.

## 1. Les résultats à l'issue du premier groupe d'épreuves d'admission

#### a. Candidature aux formations MMOP et/ou K

À l'issue des résultats du premier groupe d'épreuves, l'étudiant qui remplit les conditions prévues au 1.b. de l'article 6 dépose, s'il le souhaite, une candidature à une ou maximum deux filières MMOP et/ou K. Le non-dépôt d'une candidature dans le respect du calendrier et de la procédure arrêtés par le Président de l'université vaut renonciation à toute admission dans une formation MMOP ou K. En conséquence, aucune candidature ne lui sera décomptée.

Page 4

# b. Conditions d'admission directe en deuxième année des filières MMOP et/ou K, et d'admissibilité au second groupe d'épreuves

Pour être classés dans une filière de santé, les candidats doivent avoir validé :

- 1) leur année de L.AS en première session,
- 2) l'EP de filière (EP2 du M7),
- 3) 10 ECTS au minimum dans les modules santé (M3 et M7) sans possibilité de cumul des ECTS de plusieurs EP de filière (EP2 du M7). Ces ECTS peuvent être validés par compensation des notes entre les modules M3 et l'EP 2 du M7.

L'étudiant de L.AS2/3 n'ayant effectué ni PASS ni L.AS précédemment doit obligatoirement se présenter aux deux modules santé M3 et M7.

La validation d'une année de PASS antérieure donne l'équivalence des 10 ECTS Santé et dispense l'étudiant du suivi des modules santé. L'étudiant n'ayant pas validé son année de PASS peut avoir acquis ces ECTS Santé dans les modules M1, M2, M5 et M6 des universités de la Région Centre-Val de Loire. Pour les étudiants hors Région, cette validation des 10 ECTS Santé doit être vérifiée selon la procédure décrite cidessous.

Pour les étudiants de L.AS2/3, les modules santé peuvent avoir été validés en tout ou partie dans le cursus antérieur. Tout étudiant en L.AS2/3 et en 2° tentative « Accès santé » est dispensé de se présenter à l'EP1 du Module M7, même si l'EP1 n'était pas validé antérieurement, quelle que soit son université d'origine.

Un étudiant ayant déjà validé l'EP2 de filière peut choisir de se présenter à l'examen lors d'une tentative ultérieure. Cette candidature à la filière implique la non-conservation de la note obtenue antérieurement. Tout étudiant ayant réalisé un PASS ou une L.AS dans une université hors Région Centre-Val de Loire doit impérativement se présenter et valider l'EP2 de filière MMOP et/ou K de la Région Centre-Val de Loire.

Les demandes de validation pédagogique devront être adressées pour vérification auprès des responsables coordinateurs pédagogiques L.AS et/ou des responsables pédagogiques PASS de chaque université. Une décision pédagogique sera adressée aux étudiants avant le 13 octobre 2023.

## 1 - L.AS1

Pour chaque filière MMOP et/ou K, les étudiants sont classés dans le groupe de parcours L.AS1 grâce à un score calculé sur 700 points, ce score est obtenu comme la somme des deux notes suivantes :

- La somme des notes des modules 3 et 7 ramenée sur 350 points : (M3+M7 avec EP filière) \* 8.75
- Le rang de classement de l'étudiant dans sa L.AS1 ramené sur 350 points par la formule suivante où N est l'effectif des étudiants ayant validé l'année de leur L.AS 1 et R le rang de l'étudiant parmi ces N étudiants : 350\*(N+1-R)/N.

En cas d'égalité, la note obtenue à l'EP2 de filière prime. En cas de nouvelle d'égalité à l'issue de cette première condition, la note obtenue au module santé du premier semestre (M3) prime.

## 2 - L.AS2/3

Pour chaque filière MMOP et/ou K les étudiants sont classés dans le groupe de parcours L.AS2/3 grâce à un score calculé sur 700 points, ce score est obtenu comme la somme des deux notes suivantes :

- La note obtenue à l'EP2 (note de filière) ramenée sur 275 points : (note EP2)\*13.75.
- Le rang de classement de l'étudiant dans sa licence de rattachement ou d'un parcours de cette licence (parcours Biologie-Santé dans la L3 Sciences de la vie de l'université de Tours et le parcours Biotechnologie Biologie Moléculaire et Cellulaire de la L2 et L3 Sciences de la vie de l'université d'Orléans) ramené sur 425 points par la formule suivante où N est l'effectif des admis en première session et R le rang de l'étudiant parmi ces N étudiants : 425\*(N+1-R)/N.

En cas d'égalité, la note obtenue à l'EP2 de filière prime. En cas de nouvelle égalité à l'issue de cette première condition, la note obtenue au module santé de premier semestre (M3) prime.

# c. Procédure d'admission directe en deuxième année des filières MMOP et K, et d'admissibilité au second groupe d'épreuves

À l'issue du premier groupe d'épreuves, le jury d'admission tel que défini au C du 2 de l'article 6 établit une liste de classement des étudiants par filière MMOP et/ou K, soit 5 classements, et par groupe de parcours, sur la base des scores calculés dans chacun des groupes de parcours.

Pour chacune des filières MMOP et K, le jury d'admission fixe le score minimal (sur 700 points) permettant une admission directe dans les formations MMOPK. Ce score peut être différent pour chaque filière MMOP et K. Conformément à l'article 11, II de l'arrêté du 4 novembre 2019, le pourcentage d'admis directs à l'issue du 1° groupe d'épreuves ne pourra excéder 50% du nombre de places offertes par groupe de parcours et pour chacune des formations MMOP et K. L'étudiant remplissant cette condition est dit ADDI (**AD**mis **DI**rect).

Pour chacune des filières MMOP et/ou K, le jury d'admission fixe également le score minimal autorisant les candidats à se présenter au second groupe d'épreuves. L'étudiant remplissant cette condition est dit AU2G (**AU**torisé à se présenter au **2**ème **G**roupe d'épreuves).

À l'issue de la publication de ses résultats, le candidat admis direct (ADDI), dans le respect du calendrier et de la procédure arrêtés par le Président de l'université et au plus tard huit jours avant le début des épreuves de la phase du second groupe, doit :

- Confirmer l'acceptation de son admission en précisant, lorsque son nom figure sur plusieurs listes d'admission, la formation de MMOP ou K définitivement choisie sous peine de perdre le bénéfice de cette admission, et ce même si une seule filière est concernée.
  - Cette acceptation vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves pour l'accès aux autres formations non obtenues au titre des épreuves du premier groupe.
- Prioriser également leur choix d'affectation dans les universités d'accueil pour les filières de médecine et d'odontologie.

Ces choix sont transmis à la scolarité de médecine de l'université de Tours par tout moyen, y compris dématérialisé, permettant d'attester de la date de son dépôt.

L'absence de réponse d'un étudiant vaut renonciation à toute admission dans une formation MMOP ou K. Tout choix est définitif 8 jours avant le début des épreuves du second groupe.

Les étudiants sont affectés dans une filière de santé en fonction de leurs choix et de leurs différents classements. Pour les filières de médecine et d'odontologie, le choix de l'université d'accueil pour la poursuite d'études en 2e année s'effectue par ordre de mérite parmi les étudiants affectés dans la filière concernée.

Un candidat ayant obtenu une admission directe dans une formation MMOP et/ou K à l'issue du premier groupe d'épreuves doit renoncer à cette admission s'il souhaite se présenter au second groupe d'épreuves pour une admission dans une ou plusieurs autres formations à laquelle ou auxquelles il a candidaté. Il dispose néanmoins de la possibilité de présenter sa candidature au titre des épreuves du second groupe à la formation obtenue initialement par admission directe à l'issue du premier groupe d'épreuves.

## 2. Les épreuves et résultats à l'issue du second groupe d'épreuves d'admission

#### a. Les épreuves du second groupe

Le second groupe d'épreuves est constitué de trois épreuves orales différentes d'une durée totale de 20 minutes :

- Oral 1 « analyse critique » d'une durée de 5 minutes, avec 10 minutes de préparation ;
- Oral 2 « analyse d'un texte et raisonnement » d'une durée de 10 minutes avec 15 minutes de préparation :
- Oral 3 « analyse d'une iconographie » d'une durée de 5 minutes sans préparation au préalable.

Les épreuves ont pour objectif d'évaluer notamment les compétences d'analyse, d'observation et de synthèse des informations, d'argumentation, de raisonnement critique, de communication verbale et non verbale, la clarté et pertinence du discours, ainsi que d'évaluer les compétences relationnelles.

Pour chaque étudiant, une formation de préparation aux oraux est prévue tout au long de l'année. Une

Page 6

dernière période de préparation sera proposée en juin spécifiquement pour les étudiants autorisés à se présenter au second groupe d'épreuves (AU2G).

Chacune de ces trois épreuves est évaluée parau moins 2 examinateurs choisis parmi les membres du jury ou les examinateurs adjoints mentionnés à l'article R. 631-1-2 du code de l'éducation. Chaque groupe d'examinateurs doit comprendre au moins un examinateur ou un examinateur adjoint extérieur aux universités de Tours et d'Orléans conformément à l'article 12 de l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

Ces épreuves sont identiques pour les différents groupes de parcours et sont communes à toutes les filières MMOP et/ou K. Un étudiant, inscrit à plusieurs filières, ne se présentera qu'une seule fois aux épreuves de second groupe.

Les coefficients des trois épreuves orales sont identiques. Chaque épreuve est notée sur 20. Le score d'oral est obtenu en ramenant la moyenne des trois notes sur 300 : ((oral 1+oral 2+oral 3)\*5)

Les épreuves ne peuvent commencer qu'au terme d'un délai minimum de 15 jours après publication des listes des résultats du premier groupe d'épreuves. Durant cette période, les candidats se présentant au second groupe d'épreuves pourront suivent un enseignement spécifique les préparant aux oraux. Les informations ainsi qu'une préparation concernant la nature et le déroulé des épreuves du second groupe seront communiquées aux étudiants après les examens du premier semestre.

Tout étudiant en retard aux épreuves du second groupe ne peut participer à ces épreuves.

## b. L'admission définitive à l'issue du second groupe d'épreuves.

Par groupe de parcours et par filière, un rang de classement est établi en calculant un score final sur 1000, qui comprend le score des épreuves du premier groupe sur 700 et le score des épreuves du second groupe sur 300.

En cas d'égalité, le rang de classement dans la filière santé et dans le groupe de parcours pour les épreuves du premier groupe prime. En cas de nouvelle égalité à l'issue de cette première condition, la note de filière (EP2) prime. En cas de nouvelle égalité à l'issue de cette seconde condition, le rang de classement dans la filière et dans le groupe de parcours pour les épreuves du second groupe prime.

À l'issue de ces épreuves, le jury établit par ordre de mérite, pour chacune des filières MMOP ou K et en fonction des capacités d'accueil santé votées par les instances compétentes des universités de Tours et d'Orléans, un classement des étudiants qui peuvent être soit «ADmis Avant Choix (ADAC) », soit inscrit sur « Liste Complémentaire (LC) », soit « Non Autorisé à être CLassé (NACL) ». Le jury d'admission fixe, pour chaque filière, le score minimal permettant aux candidats d'être inscrits sur liste principale et liste complémentaire. A défaut, les candidats sont considérés comme NACL.

Ces classements sont publiés sur le site internet <a href="https://acces-sante.univ-tours.fr/">https://acces-sante.univ-tours.fr/</a>.

La procédure d'admission se fait dans le respect du calendrier et de la procédure arrêtés par le Président de l'université.

Au plus tard huit jours après la publication des résultats, les étudiants doivent :

- Confirmer l'acceptation de leur admission potentielle,
- Ordonner les filières pour lesquelles ils sont « admis avant choix » ou « liste complémentaire », et ce même si une seule filière est concernée ;
- Prioriser également leur choix d'affectation dans les universités d'accueil pour les filières de médecine et d'odontologie.

Ces choix sont transmis à la scolarité de médecine de l'université de Tours par tout moyen, y compris dématérialisé, permettant d'attester de la date de son dépôt.

L'absence de réponse d'un étudiant vaut renonciation à toute admission dans une formation MMOP ou K. Tout choix est définitif 8 jours après la publication des résultats.

Les étudiants sont affectés dans une filière de santé en fonction de leurs choix et de leurs différents classements. Pour les filières de médecine et d'odontologie, le choix de l'université d'accueil pour la poursuite d'études en 2e année s'effectue par ordre de mérite parmi les étudiants affectés dans la filière concernée.

## c. Le jury d'admission PASS.L.AS

Le jury d'admission est commun pour les 3 groupes de parcours L.AS 1, LAS 2/3 et PASS. Le président du jury et les membres sont désignés par le président de l'université sur proposition des directeurs des cinq composantes santé. Le jury comporte au moins huit membres. Au moins deux des membres du jury doivent être extérieurs à l'université.

Le jury d'admission comprend :

1° Au moins cinq enseignants représentant chacune des formations (MMOP et K). Ces enseignants sont désignés sur proposition du ou des directeurs des unités de formation et de recherche ou de la structure de formation de sage-femme concernées. Le président du jury est désigné parmi ces cinq membres.

2° Au moins trois autres membres dont au moins un enseignant d'une discipline autre que celles de santé et une personnalité qualifiée extérieure à l'université.

En cas de défaillance d'un membre de jury, le président de l'université procède à son remplacement dans le respect des dispositions ci-dessus.

En cas de partage des voix, le président du jury a voix prépondérante.

#### Titre IV : Poursuite d'études et réorientation

#### Article 7 : Poursuite d'études et réorientation

- Si l'étudiant valide son année de L.AS :
  - o Il est admis en deuxième ou troisième année dans la filière MMOP ou K choisie, selon les conditions définies précédemment.
  - o Sinon, il peut:
    - Accéder de droit à l'année supérieure de la formation disciplinaire initialement suivie sans ou avec l'option « Accès santé » (L2 ou L.AS2 si l'étudiant était inscrit en L.AS1, L3 ou L.AS3 si l'étudiant était inscrit en L.AS2) afin de candidater, en cas d'inscription en option "Accès santé" de nouveau aux formations MMOP et K en respectant le nombre de candidatures possibles.
    - Se réorienter vers une licence disciplinaire différente sous réserve de validation d'acquis ou candidater en master dans le cas d'un étudiant inscrit en L.AS3, selon les modalités en vigueur.
- **Si l'étudiant ne valide pas son année**, le redoublement n'est possible ni en L.AS ni en PASS. L'étudiant s'inscrit dans une licence disciplinaire, il pourra présenter une seconde candidature via une L.AS après avoir validé les ECTS requis.

## **Titre V: Dispositions finales**

#### **Article 8: Voies de recours**

Les délibérations du jury peuvent faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président du jury (recours gracieux) ou du président de l'université de Tours (recours hiérarchique) dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats. Elles peuvent être également contestées dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats.

## **Article 9: Révisions M3C**

En cas de consignes ministérielles exceptionnelles rendant inapplicables une ou plusieurs dispositions des présentes modalités de contrôle des connaissances et des compétences, au cours de l'année universitaire, au moins un représentant des filières disciplinaires devra être impliqué dans les adaptations des modalités d'examens.

#### Annexe I

## Maquette option Santé pour les étudiants en L.AS1 - Année universitaire 2023-2024

SEMESTRE	Coefficie nt	ECTS Eléments pédagogiques		СМ	TD	ТР	Durée totale
	iic						
Semestre 1 (S1)	0			00.1	2.1		02.1
Option santé - L.AS 1 Biologie	8	8		80 h	3 h		83 h
Etudiants en L.AS 1 Sciences de la vie -Tours et Orléans			Initiation aux médicaments	20 h	3 h		23 h
Etudiants en L.AS 1 Chimie - Orléans			Physiologie	35 h			35 h
			Philosophie des sciences / Données d'évidence : production et interprétations Santé publique / Présentation des métiers de la santé/ Organisation du système de santé *	21 h			21 h
			Préparation aux oraux 1	4 h			4 h
Option santé - L.AS 1 non Biologie	8	8		81 h	3 h		84 h
Etudiants en LAS1 Mathématiques / Economie - Tours et Orléans			Biologie Cellulaire / Histologie / Biologie de la reproduction / Génétique	20 h			20 h
Etudiants en LAS1 Chimie - Tours			Biochimie / Biophysique / Chimie	24 h			24 h
Etudiants en LAS1 Physique / STAPS / Géographie / Droit - Orléans			Initiation aux médicaments / Physiologie	17 h	3 h		20 h
			Santé publique / Présentation des métiers de la santé/ Organisation du système de santé *	16 h			16 h
			Préparation aux oraux 1	4 h			4 h
Total S1	8/8	8 / 8		80 h / 81 h	3 h / 3 h	1	83 h / 84
* Cours commun PASS et L.AS							
Semestre 2 (S2)							
Selliesti e Z (32)				78 h à 128			78 h à 12
Option santé - L.AS 1 Biologie**	8	8		h			h
Etudiants en L.AS 1 Sciences de la vie ·Tours et Orléans	3	3	EP 1 - Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et ethique, Imagerie)	50 h			50 h
Etudiants en L.AS 1 Chimie - Orléans	5	5	EP 2 - Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant	25 h			25 h
			Médecine	25 h			25 h
			Maieutique	25 h			25 h
			Odontologie	25 h			25 h
			Pharmacie	25 h			25 h
			Kinésithérapie	25 h			25 h
			Préparation aux oraux 2	3 h			3 h
			EP 1 - Tronc commun (Embryologie,				
Option santé - L.AS 1 non Biologie**	3	3	Anatomie, Psychologie médicale et ethique, Imagerie)	50 h			50 h
Etudiants en LAS1 Mathématiques /	5	5	EP2 - Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant	25 h			25 h
Economie - Tours et Orléans Etudiants en LAS1 Chimie - Tours			Médecine	25 h			25 h
Etudiants en LAS1 Physique / STAPS / Géographie / Droit - Orléans			Maieutique	25 h			25 h
Geographie / Divit - Orteans			Odontologie	25 h			25 h
			Pharmacie	25 h			25 h
			Kinésithérapie	25 h			25 h
			Préparation aux oraux 2	3 h			3 h
Total S2	8/8	8/8		78 h à 128 h			78 h à 12

#### Annexe I Maquette option Santé pour les étudiants en L.AS2/3 - Année universitaire 2023-2024

SEMESTRE	Coefficie nt	ECTS	Eléments pédagogiques	СМ	TD	ТР	Durée totale
Semestre 3 ou 5							
Option santé - L.AS 2/3 Biologie	8			45 h	3 h		48 h
Etudiants en L.AS 2 SV		En	Initiation aux médicaments	20 h	3 h		23 h
Etudiants en L.AS 3 SV		fonction des	Philosophie des sciences / Données d'évidence : production et interprétations				
		crédits des licences	Santé publique / Présentation des métiers de la santé & Organisation du système de santé *	21 h			21 h
			Préparation aux oraux 1	4 h			4 h
Options santé - L.AS 2/3 non	8				3 h		84 h
Biologie	8			81h	3 N		84 N
Etudiants en L.AS 2 Chimie/ Droit /Economie/ Informatique		En fonction	Biologie Cellulaire / Histologie / BDR / Génétique	20 h			20 h
/Mathématiques/ Physique/Psychologie/ <mark>Géographie</mark> /		des	Biochimie / Biophysique / Chimie	24 h			24 h
Etudiants en L.AS 3 Chimie/ Droit /Economie/ Informatique		des	Initiation aux médicaments / Physiologie	17 h	3 h		20 h
/Mathématiques/ Physique/Psychologie/ <mark>Géographie</mark> /		licences	Santé publique / Présentation aux métiers de la santé & Organisation du système de santé *	16 h			16 h
STAPS			Préparation aux oraux 1	3 h			3 h
<b>-</b>							
* Cours commun à toutes les L.AS	8/8			45 h / 81 h	3 h		48 h / 84 h
" Cours commun a toutes les L.AS							
Semestre 4 ou 6				CM	TD	TP	Durée total
Option santé - L.AS 2 Biologie et	8			78 h à 128			78 h à 128
non Biologie et LAS 3 non Biologie**	۰			h			h
Etudiants en L.AS 2 Chimie/ Droit /Economie/ Informatique /Mathématiques/	3/QD#	En	EP 1 - Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et ethique Imagerie)	50 h			50 h
Physique/Psychologie/ <mark>Géographie</mark> / STAPS/ SV	5	fonction des	EP2 - Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant	25 h			25 h
		crédits	Médecine	25 h			25 h
Etudiants en L.AS 3 Chimie/ Droit		des	Maieutique	25 h			25 h
/Economie/ Informatique		licences	Odontologie	25 h			25 h
/Mathématiques/ Physique/Psychologie/ <mark>Géographie</mark> /			Pharmacie	25 h			25 h
STAPS			Kinésithérapie	25 h			25 h
			Préparation aux oraux 2	3 h			3 h
Option santé - L.AS 3 Biologie**				78 h à 128			78 h à 128
	5		EP 1 - Tronc commun (Embryologie,	h		1	h
Etudiants en L.AS 3 Biologie	QD <sup>#</sup>		Anatomie, Psychologie médicale et ethique , Imagerie)	50 h			50 h
	5	En fonction	EP2 - Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant	25 h			25 h
		des crédits	Médecine	25 h			25 h
		des	Maieutique	25 h			25 h
		licences	Odontologie	25 h			25 h
			Pharmacie Vinérithérania	25 h		1	25 h
			Kinésithérapie	25 h			25 h
Total S2	8 / 5		Préparation aux oraux 2	3 h 78 h à 128 h			3 h 78 h à 128 h

#### Annexe II

#### Modalités de contrôle de connaissances et compétences (M3C) L.AS - Année universitaire 2023 - 2024

Modalité de contrôle des connaissances et des compétences L.AS - option Santé - Année 2023-24 : tion Sante - Amilies 2023-24 .

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QD : quitus distanciel MODILIEC. DECIME CENTERAL DECIME CDECIMI DIFFURES Coefficient Détailler éléments pédagogiques Coccion 1 Cossion do rattranago Cossion 1 ECTS Туре Туре Médec M aieutiou Odontolor Vinácithára Duráo Durás Durée Durás l'épreus d'énreu d'épreu contrôle contrôle 'épreuv ne e ie Semestre 1 Option santé - L.AS Biologie Etudiante en L AS 1 Sciences de la Vie. Tours et Orléans СТ 1520 СТ 1630 \_ \_ 1620 1620 \_ . 0 Etudiants en L.AS 1 Chimie - Orléans Initiation aux médicaments Physiologie Philosophie des sciences et données d'évidence Présentation aux métiers de la santé\*/Santé publique Option santé - L.AS non Biologie Etudiants en L.AS 1 Chimie Tours / Economie / Mathématiques / Géographie / Physique / Droit / 1h30 1h30 1h30 8 1h30 STAPS Biologie Cellulaire / Histologie / BDR / Génétique Biochimie / Biophysique / Chimie Initiation aux médicaments / Physiologie Présentation aux métieurs de la santé\*/Santé publique Semestre 2 Ontion santé pour toutes les L AS EP 1 Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et ethique, Imagerie) 1h30 ET 1h30 Е 1h30 1h30 3 FP 2 Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant 5 FT REGIME GENERAL REGIME SPECIAL D'ETUDES Coefficient Détailler éléments pédagogiques Session 1 Session de rattrapage Session 1 Session de ECTS Type Type Type Туре Туре Médeci Odontologi Kinésithérac Type Durée Durée d'épreu d'épreu Durée d'épreu Durée contrôle 'épreu contrôle Semestre 3 ou 5 Option santé - L.AS BiologieEtudiants en L.AS 2/3 Sciences de la vie ET 1h30 FT 1h30 1h30 1h30 Δla F Initiation aux médicaments discrétio A la discrétion des L AS Philosophie des sciences et données d'évidence n des Présentation aux métiers de la santé\*/Santé publique L.AS Ontion canté - L AS non Riologie Etudiants en L.AS 2/3 Chimie/Economie/Psychologie / Géographie/Droit/ STAPS FT 1h30 E FT 1h30 E 1h30 1h30 Δla Etudiants en L.AS 2/3 Physique/Maths/Informatique discreti Biologie Cellulaire / Histologie / BDR / Génétique A la discrétion des L.AS Biochimie / Biophysique / Chimie n des L.AS Initiation aux médicaments / Physiologie Présentation aux métieurs de la santé\*/Santé publique Semestre 4 ou 6 Option santé pour les L.AS 2 Biologie et non Biologie - 1e tentative discrétic EP 1 Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et ethique, Imagerie) 1h30 1h30 F 1h30 1h30 A la discrétion des L.AS n des EP 2 Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant FT F FT F F 45 mir Option santé pour les L.AS 2 Biologie et non Biologie - 2e tentative discréti EP 1 Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et ethique, Imagerie) OD OD OD OD OD OD A la discrétion des L.AS n des EP 2 Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant ET ET 15 mi 45 min Option santé - L.AS 3 Biologie et non Biologie - 1e tentative Δla LAS3 Biologie: EP 1 Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et ethique, Im discréti OD OD OD OD OD OD A la discrétion des L AS LAS3 non Biologie: EP 1 Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et ethique 1h30 ET 1h30 1h30 1h30 n des FP 2 Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant I AS ET ΕT 45 mir Option santé - L.AS 3 Biologie et non Biologie - 2e tentative discréti EP 1 Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et ethique, Imagerie) QD QD QD QD QD QD A la discrétion des L.AS n des FP 2 Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant ET E ET 45 min Modalité de contrôle des connaissances et des compétences L.AS - ADMISSIBILITE MODULES Durée d'épreuv Oral Préparation aux oraux 0 0h20 0.3 Score des oraux Ecrit Score des écrits

#### Annexe III

#### Régime Spécial d'Études

#### pour les Sportifs de Haut Niveau inscrits en PASS ou en LAS 1, 2 ou 3

L'étudiant bénéficiant d'un statut de Sportif de Haut Niveau (SHN) vu par la commission Universitaire du Sport de Haut Niveau par l'université de Tours ou d'Orléans peut bénéficier d'aménagement pour obtenir son année de PASS ou L.AS en 2 ans en fonction du sport pratiqué. La première année d'aménagement est appelée « N », la 2° année « N+1 ». Cet aménagement SHN mis en place l'année N se poursuit l'année N+1, même si l'étudiant perd son statut de SHN, l'année N+1.

L'étudiant devra formuler, par courriel, le souhait de bénéficier de ce Régime Spécial d'Etudes pour les sportifs de Haut Niveau. Cette demande devra parvenir au service de la scolarité de l'UFR d'inscription au plus tard le lundi 16 octobre 2023. Un plan de formation individualisé sera établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique de sa formation afin de définir l'aménagement spécifique choisi parmi les modalités énoncées ci-après. Une copie de ce contrat pédagogique signé par l'étudiant sera adressée par la scolarité de l'UFR d'inscription à la scolarité de Médecine de Tours.

#### Aménagement spécifique pour les étudiants SHN en PASS ou L.AS (1, 2 ou 3) :

Plusieurs types d'aménagements spécifiques peuvent être proposées pour permettre à l'étudiant SHN d'étaler ses études. Il pourra ainsi présenter sa candidature aux épreuves classantes MMOP et/ou K uniquement lors de son année N+1 de PASS ou de L.AS. Le calcul de rang de classement sera établi par semestre aménagé. Les aménagements possibles au choix :

- **Soit l'étudiant inscrit en PASS ou en L.AS** valide un semestre par année au choix de l'étudiant en fonction de sa saison sportive :
  - le semestre impair de la première année N et le semestre pair l'année suivante N+1
  - le semestre pair de la première année N et le semestre impair de l'année suivante N+1
- Soit l'étudiant inscrit en PASS valide quatre modules par année au choix de l'étudiant :
  - 3 modules au semestre 1 et 1 module au semestre 2 la première année et 1 module au semestre 1 et 3 modules au semestre 2 la deuxième année ;
  - 1 module au semestre 1 et 3 modules au semestre 2 la première année et 3 modules au semestre 1 et 1 module au semestre 2 la deuxième année ;
  - 2 modules au semestre 1 et 2 modules au semestre 2 la première année et 2 modules au semestre 1 et 2 modules au semestre 2 la deuxième année.
- Soit l'étudiant inscrit en L.AS valide au choix un unique module santé (M3 ou M7) par année.

En cas d'absence aux épreuves écrites et/ou orales, pour raison de compétitions, aucune session spéciale d'examens ne sera mise en place.

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPTETENCES DU DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES 2023-2024

Vu	le code de la santé publique ;
Vu	le code de l'éducation, notamment le livre VI ;
Vu	l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue de diplôme de formation générale en sciences médicales ;
Vu	l'arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au régime des études en vue du premier cycle et du deuxième cycle des études médicales ;
Vu	les délibérations du Conseil d'U.F.R. dans ses séances du

## Première année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

#### DFASM1 - MM1

La réforme du deuxième cycle des études médicales concerne tous les étudiants entrés en second cycle depuis l'année universitaire 2021-2022.

Dans ce cadre, les étudiants valideront leur deuxième cycle par l'examen dématérialisé national (EDN) qui se tiendra en octobre 2024 2025, par une note de 14/20 sur les items A, par une note supérieure ou égale à 10 pour les ECOS facultaires selon l'organisation décrite ci dessous. Chaque étudiant pourra participer, après avoir validé son deuxième cycle, à la procédure nationale d'appariement qui prendra en compte les notes des items B de l'EDN, la note aux ECOS nationaux (mai DFASM3) et la note du parcours personnalisé.

#### TITRE 1er - Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein (validant 20 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes de 12H00 réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS). L'étudiant est informé des connaissances et compétences à acquérir au niveau du stage ; cette information lui permet de s'autoévaluer.

En DFASM1 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein.

La validation des stages est prononcée, à l'issue de chaque stage ou ensemble de stages par le directeur de l'unité de formation et de recherche médicale sur avis du responsable pédagogique qui tient compte de l'évaluation effectuée par le référent de stage. L'évaluation est réalisée conformément à l'article 15 de l'arrêté du 8 avril 2013 au regard des annexes de ce même arrêté.

#### TITRE 2 - Sessions

Deux sessions sont organisées, 1ère session, répartie en 3 périodes d'examen et une session de rattrapage en août pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

#### TITRE 3 - Validation

Enseignements théoriques obligatoires	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels)	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures.
Stages hospitaliers	Validation des stages

#### Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires

La validation facultaire du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf ≥ 10/20, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf annuels (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2ème cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences.

En cas d'absence justifiée aux ECOS de DFASM1, l'étudiant sera noté en DFASM2 à hauteur de 50 % de la note globale.

Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.

Des ECOS nationaux seront organisés en mai de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Toute absence justifiée à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu, sinon l'étudiant sera déclaré défaillant.

Le passage en DFASM2 est autorisé avec une dette maximale de deux UE hors enseignements libres (optionnels). Toutes les UE de DFASM1 devront être validées au plus tard à la fin du DFASM2.

Le passage en DFASM3 est autorisé si toutes les UE de DFASM1 et de DFASM2 sont validées à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires (voir tableau en annexe).

Toute absence à deux gardes pendant l'année, entrainera la non-validation de l'UE garde, et pourra impliquer un redoublement.

#### **TITRE 4 - Redoublement**

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
  - Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
  - Les enseignements libres validés
- les étudiants doivent de nouveau accomplir 12 mois de stage incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue

Aucun étudiant ne peut êtr en sciences médicales et dérogation exceptionnelle formation et de recherche	une des années accordée par le	d'études ne président de	e peut faire	l'objet de plus	de trois inscri	<b>ptions</b> , sau

## Modalités de

# **Contrôles des Connaissances et des Compétences**

## MM1

## A NNEXE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFASM1 2023/2024

				1 <sup>ère</sup> session				2ème Session			l						
		T1			T2			Т3					ECTS	СМ	TD	TP	Total hres
Enseignements théoriques	Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	Points	Nature*	Durée**					étu.
Cardiologie	20	E	1h15							20	E	1h15	<del>2</del> 3	35			35
ORL	20	CC+E	1 h							20	E	1 h	2		10		10
Stomato-chirurgie maxillo faciale	20	Е	1 h							20	E	1 h	2	8			8
Pneumo	20	CC+E	1 h							20	Е	1 h	<del>2</del> 3	26			26
Rhumato				20	Е	1 h				20	E	1 h	2	10			10
Ortho				20	E	1 h				20	Е	1 h	2	8			8
Dermatologie				20	CC+E	1 h				20	0		2	12			12
Ophtalmologie				20	Е	1 h				20	E	1 h	2	12			12
Handicap				20	E	1 h				20	Е	1 h	2	10			10
Douleurs anesthésie soins palliatifs							20	CC + E	1 h	20	0		2	8	68		14 16
LCA							20	Е	2h30	20	Е	2h30	3	26			<del>26</del> <b>2</b> 4
Immunologie							20	E	1 h	20	Е	1 h	2	18			18
Hémato							20	CC+E	1 h	20	E	1 h	2	18			18
Gastro							20	CC+E	1 h	20	E	1 h	2	22			22
													<del>29</del> 31				229h

ignements pratiques			_
ECOS facultaires ***	ECOS - 5 stations	2	
Stages hospitaliers	4 périodes	6	1
Gardes	Valider 25 gardes de 12H00 avant la fin du MM3 dont 4 gardes de 12H00 minimum à effectuer au cours du MM1. Le quota de 4 gardes minimum de 12H00 est comptabilisé du 1er octobre au 15-août 30 avril (une premiere évaluation est faite lors des délibrations du mois de juin). Un étudiant ayant une absence injustifiée en garde devra effectuer 4 gardes supplémentaires entre les délibérations du mois de juin et du 15 août sur avis du jury lors des délibérations de 1ère session	1	
I ECTS		<del>36</del> 40	1

Enseignements libres			
Stage M 1Recherche/UERSH/M édecine Générale/M édecine Humanitaire/Stage à l'étranger/Formateurs AFGSU/Engagem citoyen**	nt Ecrit ou Oral	Ecrit ou Oral	<del>2</del> à 12 <b>4</b> à 12

ignements complémentaires						
C2I niveau 2 "métiers de la santé"	A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2	2	1			
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2	2				
Thèmes prioritaires	QCM en ligne					
	TOTAL ECTS	48				

<sup>\*\*</sup> durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

#### Deuxième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

#### DFASM2 - MM2

La réforme du deuxième cycle des études médicales concerne tous les étudiants entrés en second cycle depuis l'année universitaire 2021-2022.

Dans ce cadre, les étudiants valideront leur deuxième cycle par l'examen dématérialisé national (EDN) qui se tiendra la semaine du 16 octobre 2023 en octobre 2024, par une note de 14/20 sur les items A, par une note supérieure ou égale à 10 pour les ECOS facultaires selon l'organisation décrite ci dessous. Chaque étudiant pourra participer, après avoir validé son deuxième cycle, à la procédure nationale d'appariement qui prendra en compte les notes des items B de l'EDN, la note aux ECOS nationaux (mai DFASM3) et la note du parcours personnalisé.

#### TITRE 1er - Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein (validant 20 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes de 12H00 réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS). L'étudiant est informé des connaissances et compétences à acquérir au niveau du stage ; cette information lui permet de s'autoévaluer.

En DFASM2 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein.

#### TITRE 2 - Sessions

Deux sessions sont organisées, 1ère session, répartie en 3 périodes d'examen et une session de rattrapage en août pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

#### TITRE 3 - Validation

Enseignements théoriques obligatoires	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.						
Enseignements libres (optionnels)	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures.						
Stages hospitaliers	Validation des stages						

#### Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires

La validation facultaire du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf ≥ 10/20, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf annuels (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2ème cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences.

En cas d'absence justifiée aux ECOS de DFASM1, l'étudiant sera noté en DFASM2 à hauteur de 50 % de la note globale.

Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.

Des ECOS nationaux seront organisés en mai de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

Mesures transitoires: Les étudiants redoublant leur MM2 passeront leur ECN nouvelle formule sur la base du programme des connaissances du 2ème cycle révisé (arrêté du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Toute absence a un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

Le passage en DFASM3 est autorisé si tous les enseignements de DFASM1 et de DFASM2 sont validés à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.

Toute absence à deux gardes pendant l'année, entrainera la non-validation de l'UE garde, et pourra impliquer un redoublement.

#### **TITRE 4 - Redoublement**

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
  - Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
  - Les enseignements libres validés
- les étudiants doivent de nouveau accomplir 12 mois de stage incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable

## Modalités de

# Contrôles des Connaissances et des compétences

MM2

#### ANNEXE : CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFASM2 2023/2024

				1	<sup>ère</sup> sessio	n				2ème session				
		T1			T2			Т3				ECTS	СМ	
Enseignements théoriques	Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	Points	Nature*	Durée **		СМ
Maladie infectieuses	20	CC+E	1 h							20	Е	1 h	2	10h
Endocrino/Diabétologie/Nutrition	20	Е	1 h							20	Е	1 h	4 2	18h
Vieillissement-Gériatrie	20	CC+E	1 h							20	E	1 h	2	<del>13h</del> 12h
Pédiatrie	20	CC +E	1 h							20	Е	1 h	3	24h
Médecine Légale (4x2h présentiel + 4x2h en podcast)	20	E	1h							20	E	1h	2	16h
Urologie				20	Е	1 h				20	E	1 h	2	12h
Néphrologie				20	Е	1 h				20	E	1 h	2	16h
Gynécologie et obstétriques				20	E	2 h				20	E	1 h	3	35h
Pharmacologie				20	Е	1 h				20	Е	1 h	2	18h
LCA				20	Е	2 h				20	Е	2 h	3	<del>14h</del> <b>12h</b>
Psychiatrie							20	CC+E	1 h	20	0		2	8h
Cancérologie							20	CC+E	30 mn	20	E	30 mn	1	10h
Neurologie/Neuro-Chirurgie							20	Е	1 h	20	Е	1 h	2	22h
Module : Urgence/Réanimation/Thérapeutique							20	E	1 h 30	20	Е	1 h 30	6 3	18h
	•						•		•		•	•	3431	

Enseignements pratiques						
ECOS facultaires	ECOS - 5 stations	2				
Stages hospitaliers	4 périodes					
Gardes	Valider 25 gardes <del>de 12H00</del> avant la fin du MM3 dont 4 gardes <del>de 12H00</del> minimum à effectuer au oours du MM2. Le quota de 4 gardes <b>minimum <del>de 12H00</del></b> est comptabilisé du 1er octobre au <del>15 août 30 avril</del> (une première évaluation est faite lors des délibérations du mois de juin). Un étudiant ayant une absence injustifiée en garde devra effectuer 4 gardes supplémentaires entre les délibérations du mois de juin et du 15 août <b>sur avis du jury lors des délibérations de 1ère session</b>					
Total ECTS		42				

eignements libres (optionnels)										
Stage M 1Recherche/ UERSH/ M édecine Générale/ M édecine Humanitaire/ Stage à l'étranger/ Formateurs A FGSU/ Engagement citoyen**	Ecrit ou Oral ou Pratique	Ecrit ou Oral ou Pratique		Ecrit ou Oral ou Pratique		Ecrit ou Oral ou Pratique	<del>2</del> à 12 <b>4</b> à 12			
eignements complémentaires	1									
1							1			
C2I niveau 2 "métiers de la santé"		A valider par le	Doyen	avant la fin du DFASM2			2			
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2		A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2								
Thèmes prioritaires			QCM	en ligne			/			
						TOTAL ECTS	48			

<sup>\*\*</sup> durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

#### Troisième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

#### DFASM3 - MM3

La réforme du deuxième cycle des études médicales concerne tous les étudiants entrés en second cycle depuis l'année universitaire 2021-2022.

#### TITRE 1er - Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein (validant 20 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes de 12H00 réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS).

TITRE 2 - Contrôle des connaissances

	1	L <sup>ère</sup> session	ı	2	ème sessio	on		
Enseignements théoriques	Points	Points Nature Durée		Points	Nature	Durée	ECTS	СМ
		1					1	
CCC : ECOS facultaires *	20	CC/0		20	0		8	
Sciences Humaines	20	CC/E		20	0		2	1h
•							14 10	

Stages hospitaliers	4 périodes	
Gardes	25 gardes minimum à effectuer sur l'ensemble du DFASM et avoir réalisé:  - Un quota de 4 gardes minimum de 12H00 qui est comptabilisé du 1er octobre au 31 mars de l'année du MM3.  - Un quota de 23 gardes en MM3 au 31 mars 2023 30 avril 2024 pour être inscrit aux ECN.  Un étudiant ayant une absence injustifiée en garde- devra effectuer 4 gardes supplémentaires entre le 1er- juillet et le 15 août.	

eignements libres				
Stage M 1Recherche/ UERSH/ Médecine Générale/ Médecine Humanitaire/ Stage à l'étranger/ Formateurs AFGSU/ Engagement citoyen	Ecrit ou Oral ou Pratique	Ecrit ou Oral ou P	ratique	<del>2</del> à 12 <b>4</b> à 12
			TOTAL	24
			ECTS	24

<sup>\*</sup> Un étudiant qui n'aura pas été autorisé à concourir aux ECOS nationaux (car note aux EDN en dessous du seuil) ne pourra pas se présenter aux ECOSf de DFASM3.

MM1 : 48 ECTS MM2 : 48 ECTS MM3 : 24 ECTS TOTAL DFASM : 120 ECTS

<sup>\*\*</sup> durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

#### **TITRE 3 - Validation**

Enseignements théoriques obligatoires	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements libres (optionnels)	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année soit 12 ECTS au total
Enseignements pratiques	Validation des stages et gardes

#### Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires

La validation facultaire du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf ≥ 10/20, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf annuels (un en DFASM1, un en DFASM2 et un et DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2ème cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences.

En cas d'absence justifiée aux ECOSf de DFASM1, l'étudiant sera noté en DFASM2 à hauteur de 50 % de la note globale.

Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.

Un étudiant qui n'aura pas été autorisé à concourir aux ECOS nationaux (car note aux EDN en dessous du seuil) ne pourra pas se présenter aux ECOSf de DFASM3. Son année ne sera donc pas validée.

Des ECOS nationaux seront organisés en mai de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Toute absence a un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

#### **TITRE 4 - Redoublement**

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Les étudiants n'ayant pas validé les EDN à l'issue des deux sessions :

- ne pourront pas se présenter aux ECOS nationaux
- ne pourront pas se présenter aux ECOS facultaires de DFASM3
- ne pourront pas se présenter aux examens de l'UE Sciences Humaines
- effectueront leurs stages et gardes telles que définies dans le tableau ci-dessus

Ils seront donc redoublants DFASM3 pour l'année 2024-2025 et devront à nouveau effectuer 12 mois de stage.

#### TITRE 5 - Mesures dérogatoires pour les étudiants redoublant leur MM3 en 2023-2024

#### Contrôle des connaissances

Voir tableau page suivante

		1 <sup>ère</sup> sessior	1	2	2ème session					
eignements théoriques	Points	Nature	Durée		Points	Nature	Durée	EC		
CCC/ECOS	20	0			20	0		8		
Module : Urgence/Réanimation/Thérapeutique	20	E	1 h 30		20	E	1 h 30	6		
								1		
eignements pratiques										
Stages hospitaliers			4 p	ério	des			8		
25 gardes minimum à effectuer sur l'ensemble du DFASM et avoir réalisé : - Un quota de 4 gardes minimum de 12H00 qui est comptabilisé du 1er octobre au 31 mars de l'année du MM3 Un quota de 23 gardes en MM3 au 31 mars 2024 pour être inscrit aux ECN.								2		
	Un étudiant ayant une absence injustifiée en garde devra effectuer 4 gardes supplémentaires entre le 1er juillet et le 15 août.									
al ECTS								2		
eignements libres										
Stage M1Recherche/ UERSH/ Médecine Générale/ Médecine Humanitaire/ Stage à l'étranger/ Formateurs AFGSU/ Engagement cito yen**	Ecrit ou Oral ou Pratique Ecrit ou Oral ou Pratique									

Seuls seront autorisés à s'inscrire à l'examen classant national, les étudiants de DFASM3 ayant validé le CCC/ECOS, l'UE Urgence/Réanimation/Toxicologie, les 12 ECTS des enseignements libres et ayant réalisé au minimum 23 gardes au 31 mars 2024.

Le résultat de l'examen classant national ne pourra être entériné qu'après validation de la totalité des stages afférents au DFASM3.

#### Validation

Validation des enseignements théoriques, libres et pratiques, pas de compensation possible.

#### MODALITES de CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) FASMa1

FASMa 1 2023-2024							1ère	session			2ème session
UE THÉORIQUES	ECTS	Nb heures enseignement	S7 Sep-Déc	S8 Janv-Juin	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée des CC	Durée des épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves
I- UE Spécifiques											
UE 1 Obstétrique, Maïeutique, démarche clinique DAN médecine fœtale	9	<del>72 - 108</del>	9	9	S7-S8	<del>100%</del>	9h	$\sim$	Ecrit et Oral	3h	Ecrit et Oral
UE 1- Obstétrique, Maïeutique, démarche clinique DAN médecine fœtale	9	72 - 108	9	9	S7-S8	100%	7h		Ecrit et Oral	2h	Ecrit
UE 2 - Néonatologie, Pédiatrie	5	<del>40 - 60</del>	4	5	S7-S8	<del>100%</del>	<del>5h</del>	$\times$	Ecrit et Oral	2h30	Ecrit
UE 2 - Néonatologie, Pédiatrie	5	40 - 60		5	S7-S8	100%	4h	$\times$	Ecrit	1h30	Ecrit
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP	3	<del>24 - 36</del>	í	3	S7-S8	<del>100%</del>	3h	$\times$	<del>Ecrit</del>	1h30	Ecrit
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP	3	24 - 36		3	S7-S8	100%	2h30	$\times$	Ecrit	1h	Ecrit
UE 9 - Sciences humaines et sociales, droit, économie, management	4	32 - 48	4	4	S7-S8	100%	2h	$\times$	Ecrit et Oral	1h	Ecrit
UE 10 - Santé Publique (dont Se Sa)	4	32 - 48	4	4	S7-S8	100%	2h	$\times$	Ecrit et Oral	1h	Ecrit
Pharmacologie	2	16 - 24	7	2	S7-S8	100%	1h	$\times$	Ecrit	30mn	Oral
UE 15 - Recherche	3	<del>24 - 36</del>	í	3	S7-S8	<del>100%</del>	1h30	$\times$	Ecrit et Oral	1h	Ecrit ou Oral
UE 15 - Recherche	3	24 - 36	3	3	S7-S8	100%	1h30	$\times$	Ecrit et Oral	1h	Ecrit
UE 16 - Mémoire	2	16-24		2	S8	$\mathbb{X}$		30mn	Oral e-examen	30min	Oral e-examen
III- UE d'Ouverture											
Librement choisie	2	16 - 24	2	2					Selon UEL choisie		Selon UEL choisie
Total UE Théoriques FASMa1	34	272 - 408									
UE CLINIQUES			P1	P2	P3						
Evaluation clinique prépartum				1					Mise en situation professionnelle		Mise en situation professionnelle
Evaluation clinique post partum				1					Mise en situation professionnelle		Mise en situation professionnelle
AFGSU 2ème niveau		7		S8					Mise en situation professionnelle		Aucune
Stage Service Sanitaire (Se Sa)	1	35	_	1	•				à valider		à valider
Soins prénataux											
Soins pernataux	25	875	8 sem	12 sem	6 sem				à valider		à valider
Soins postnataux											
Total UE cliniques FASMa1	26	917									
Total enseignement FASMa1	60	1189 - 1325									

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024 26/07/2023

### MODALITES de CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) FASMa2

FASMa 2 2023-2024							1ère sessi	on					2ème session
UE THÉORIQUES et CSCT	ECTS	Nb heures enseignement	S9 Sep-Déc	S10 Janv-Juin	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée épreuves CSCT	Durée des CC	coefficient	Nature des épreuves	CSCT	Durée des épreuves	Nature des épreuves
I- UE Spécifiques													
UE 1- Obstétrique, Maïeutique, démarche clinique DAN médecine fœtale	7	<del>56-84</del>		7	<del>S9-S10</del>	<del>50%</del>	30mn	<del>7h</del>	<del>50%</del>	Ecrit et Oral		30mn	<del>Oral</del>
UE 1- Obstétrique, Maïeutique, démarche clinique DAN médecine fœtale	9	72 - 108		9	S9- S10	50%	30mn	4h30	50%	Ecrit et Oral		30mn	Oral
UE 2 - Néonatologie, Pédiatrie	5	40 - 60		<del>5</del>	<del>S9-S10</del>	<del>50%</del>	30mn	<del>5h</del>	<del>50%</del>	Ecrit et Oral		30mn	<del>Oral</del>
UE 2 - Néonatologie, Pédiatrie	3	24 - 36		3	S9- S10	50%	30mn	1h30	50%	Ecrit et Oral		30mn	Oral
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP	5	40-60		<del>5</del>	<del>S9-S10</del>	<del>50%</del>	30mn	<del>5h</del>	<del>50%</del>	Ecrit et Oral		30mn	<del>Oral</del>
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP	5	40 - 60		5	S9- S10	50%	30mn	2h30	50%	Ecrit et Oral		30mn	Oral
UE 9 - Sciences humaines et sociales, droit, économie, management	4	<del>32-48</del>		4	<del>S9- S10</del>	100%	$\mathbb{X}$	2h	> <	Ecrit-	> <	2h	<del>Ecrit</del>
UE 9 - Sciences humaines et sociales, droit, économie, management	2	16-24		2	S9- S10	100%	$\overline{}$	1h	> <	Ecrit	> <	1h	Ecrit
UE 10 - Santé Publique	2	<del>16 à 24</del>		2	S9-S10	100%	$\overline{}$	1h	> <	<del>Ecrit</del>	$\supset \subset$	30 mn	Ecrit-
UE 10 - Santé Publique	1	8-12		1	S9- S10	100%	$\mathbb{X}$	30mn	$\sim$	Ecrit	> <	30 mn	Ecrit
Pharmacologie-	2	<del>16 - 24</del>		2	<del>S9- S10</del>	100%	$\overline{}$	1h	> <	Ecrit-	> <	30mn	Ecrit
Pharmacologie	1	8-12		1	S9- S10	100%	$\overline{}$	30mn	> <	Ecrit	> <	30mn	Ecrit
UE 15 - Recherche	1	8-12		1	S9-S10	100%	$\overline{}$	1h	> <	Ecrit et Oral	> <	30mn	Ecrit-
UE 15 - Recherche	3	24-36		3	S9- S10	100%	$\mathbb{X}$	1h30	$\times$	Ecrit et Oral	> <	1h	Ecrit
UE 16 - Mémoire	4	<del>32 - 48</del>		4	$\bigvee$	$>\!\!<$	30mn	$>\!\!<$	100%	Ecrit et Oral	> <	30mn	Ecrit et Oral
UE 16 - Mémoire	6	32 - 48		6	$\mathbb{N}$	$\supset \subset$	30mn	$\supset \subset$	100%	Ecrit et Oral	> <	30mn	Ecrit et Oral
III - UE Préprofessionnelles													
UEP Librement choisie	4	32 - 48		4	$\mathbb{N}$	$>\!\!<$	$\times$			Selon UEP choisie	> <		Selon UEP choisie
Total UE Théoriques FASMa2	34	272 - 408											
UE CLINIQUE et CSCT													
UE CLINIQUE			P1	P2			CSCT				CSCT		
Evaluations cliniques (EC)			1	1	S9- S10	30%	1		70%	Mise en situation professionnelle	1		Mise en situation professionnelle
Soins prénataux							$>\!\!<$				><		
Soins pernataux	26		8 sem	18 sem			> <			à valider			à valider
Soins postnataux							> <				><		<u> </u>
Total UE cliniques FASMa2	26	910											
Total enseignement FASMa2	60	1182 - 1318											

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024 26/07/2023

#### MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES (M3C) DFGSMa2

DFGSMa2 2023-202	24						1ère sess	ion				2ème session
UE THÉORIQUES	ECTS	Nb heures enseignement	S3 Sep-Déc	S4 Jany-Avril	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée des épreuves	Durée des CC	coefficient (%)	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves
I- UE Spécifiques												
UE 1- Obstétrique, Maïeutique	10	<del>80 - 120</del>	1	0	S3-S4	100%	$\times$	10	$\mathbb{X}$	Ecrit et oral	3h00	Ecrit
UE 1- Obstétrique, Maïeutique	8	64 - 96	8	3	S3-S4	100%	$\times$	6h30	$\mathbb{X}$	Ecrit et oral	2h	Ecrit
UE 2 - Puériculture, Néonatologie, Pédiatrie	3	24 - 36		3	S4	100%	$\times$	2h30	$\mathbb{N}$	Ecrit	1h30	Ecrit
UE 3 - Gynécologie	2	16 - 24		2	S4	100%	$\sim$	1h30	$\mathbb{N}$	Ecrit	1h	Ecrit
UE 9 - Santé, Société, Humanité	4	32 - 48	4	4	S3-S4	100%	$\times$	3h	$\mathbb{X}$	Ecrit	2h	Ecrit
II- UE Générales												
1- Mutualisées												
UE 6 - Hormono-reproduction	5	43		5	S4	20%	1h	30 mn	80%	Ecrit	1h	Ecrit
UE 8 - Nutrition	2	16 - 24		2	S4	30%	30mn	30mn	70%	Ecrit	30mn	Ecrit
Sémiologie générale	2	16 - 24	2		S3	25%	30mn	30mn	75%	Ecrit	30mn	Ecrit
2- Non mutualisées					•	•	•			•		•
UE 10 - Santé Publique	4	32 - 48	4	1	S3-S4	100%	$\sim$	><	> <	Ecrit	1h	Ecrit
UE 15 - Démarche de recherche	2	16 - 24	2	2	S3-S4	100%	$\sim$	$\sim$	$\searrow$	Ecrit et oral; e-examen	30mn	Ecrit et oral; e-examen
UE 11 - Tissu sanguin	2	<del>16 - 24</del>	2		$\sim$	$\sim$	1h	$\sim$	100%	Ecrit .	30mn	Ecrit-
UE 11 - Tissu sanguin	2	16 - 24	2	2	S3-S4	100%	$\overline{}$	1h	$\searrow$	Ecrit	30mn	Ecrit
UE 12 - Reins et voies urinaires	1	<del>8 - 12</del>	1		$\sim$	$\sim$	30mn	$\overline{}$	100%	<del>Ecrit</del>	15mn	Ecrit-
UE 12 - Reins et voies urinaires	1	8 - 12	1	1	S3-S4	100%		30mn	$\searrow$	Ecrit	15mn	Ecrit
UE 13 - Appareil cardio-respiratoire	2	<del>16 - 24</del>	2		$\sim$	$\overline{}$	1h		100%	<del>Ecrit</del>	30mn	Ecrit-
UE 13 - Appareil cardio-respiratoire	2	16 - 24		2	S3-S4	100%	$\overline{}$	1h		Ecrit	30mn	Ecrit
UE 14 - Systèmes digestif, locomoteur, neurosensori	4	32 - 48	4		<del>S3</del>	100%	2h	$\overline{}$	100%	Ecrit-	1h	Ecrit-
UE 14 - Systèmes digestif, locomoteur, neurosensori	4	32 - 48	4	1	S3-S4	100%	$\overline{}$	2h	$\mathbb{V}$	Ecrit	1h	Ecrit
UE 17 - Pharmacologie	2	16 - 24		2	S3-S4	100%	>	1h	$\searrow$	Ecrit	30mn	Oral
III- UE d'Ouverture												
Librement choisie	2	16 - 24		2						Selon UEL choisie		Selon UEL choisie
Total UE Théoriques DFGSMa2	47	<del>376 - 564</del>										
Total UE Théoriques DFGSMa2	45	363 - 523										
UE CLINIOUES	188888888888888888888888888888888888888	888888888888888888888888888888888888888	P1	P2	P3	3888888888888888888888888	88888888888888888888888	388888888888888888888888	188888888888888888888888888888888888888		88 188888888888888888888888	
Evaluations cliniques			1	1						Mise en situation professionn	elle	Mise en situation professionnelle
Evaluations cliniques				1						Mise en situation professionn		Mise en situation professionnelle
AFGSU		7		S3						Mise en situation professionn		Aucune
Soins infirmiers	5	210	6 sem							à valider		à valider
Soins pernataux	4		0 50111									
Soins pernataux	5	280		4 sem	4 sem					1		
Soins postnataux	4	350		5 sem	5 sem					à valider		à valider
Soins postnataux	5	1		2 34						1		
Total UE cliniques DFGSMa2	13	532										1
Total UE cliniques DFGSMa2	15	567										
Total enseignement DFGSMa2	60	908-1096										
Total enseignement DFGSMa2	60	927 -1107										

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-24 26/07/2023

## CMI 1 : Semestre 1 - Mutualisé avec le Tronc commun MPI

LIC	ENC			crédits ECTS soit 30 cré		emestre	•	
SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Étudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale Étudiant
Semestre 1 (S1)								
Module 1 (PEIP)								
Informatique	4	8	120	Informatique : algorithmique et programmation objet		36	36	72
Module 2 (PEIP)								
Physique 1 P1.1	4	8	120			64	8	72
	2	4	60	EP1 : Mécanique du point		32	4	36
	2	4	60	EP2 : Électrostatique et électrocinétique		32	4	36
Module 3 (PEIP)								
Mathématiques 1 M1.1	4	8	120		12	60		72
	2	4	60	EP1 : Calculus	12	24		36
	2	4	60	EP2 : Raisonnement		36		36
Module 4 : Compétences transversales	4	6	100		10	32	20	62
	1	2	30	EP1 – Outils informatiques pour la physique			20	20
	0		10	EP 2 – Outils documentaires et numériques	2	6		8
	1	2	30	EP 3 – Anglais		18		18
	2	2	30	EP4 – Concepts Physiques	8	8		16
Total S1	16	30	460		22	192	64	278

## CMI 1 : Semestre 2 - Mutualisé avec L1 physique

Semestre 2 (S2)								
Module 1 (PEIP)								
Physique 2 P2.1	5	9	140		26	38	16	80
M + C	2	4	60	EP1 : Mécanique du point avancée	10	16	8	34
С	2	4	60	EP2 : Oscillateurs physiques	10	16	8	34
M + C	1	1	20	EP3 : Calcul intégral	6	6		12
Module 2 (PEIP)								
Physique 3 P2.2	4	8	120		34	34	0	68
М	2	4	60	EP1 : Électrostatique avancée	16	16		32
	2	4	60	EP2 : Optique	18	18		36
Module 3 au choix	4	8	120					
Mathématiques ( <b>PEIP</b> )					24	48		72
	2	4	60	EP1 : Algèbre	12	24		36
	2	4	60	EP2 : Analyse	12	24		36
	2	_	400		40	24		50
Module 4 :	3	5	100	0.6	18	34		52
Compétences	3	3	60	Outils mathématiques	16	12		28
transversales	1	2	30	Anglais		18		18
			4.0	Stage volontaire				
MOBIL	0	0	10		2	4		6
Total S2	16	30	480		102	154	16	272

## UEs spécifiques CMI 1 - crédits annuelles

SEMESTRE	Coefficien	ECT S	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Étudiant		I	Durée totale Étudia nt
UE spécifique 1					CM	TD	TP	
	3	3						
Renforcement en			40	EP1 – Base des données et Programmation Web ( <u>MUTUALISE avec</u> L1 Info – S2)	6	6	12	27
Informatique				EP 2 – Projet de Physique en Python		3 (par projet)		
			60	EP3 – Compétences Numériques ( <u>MUTUALISE avec</u> L2 Physique-S2)	3	8	8	20,5
UE spécifique 2				,				
	3	3						
Renforcement en			140	EP1 : Pratique de Mathématiques (S1 + S2)		12 au S1 et 12 au S2		24
mathématiques			50	EP2 : Probabilités ( <u>MUTUALISE avec</u> L2 Math – S2)	18	18		36
UE Spécifique 3								
	2	2						
Initiation à la			12	EP1 : Atelier de développement personnel				12
Communication scientifique			60	EP2 : Chimie 1 C1.1 Structure et transformation de la matière ( <u>MUTUALISE avec</u> L1 Chimie – S1)		36		36
UE Spécifique 4								
Stage en Entreprise– S2	3	3	175	Stage (5 semaines)				
Total	11	11						

• Un groupe est constitué de 3 étudiants.

Modalité de contrôle des connaissances L1 :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/

Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral QP : quitus présence

#### Semestre1 MPI + CMI

			REGIN	ИE G	ENERA	\L			REGIME D'E	E SPEC TUDES	CIAL
140011150	Ш	Session 1 Session 2					2	Sess	sion 1	Ses	ssion 2
MODULES Détailler éléments pédagogiques	ECTS	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 1	30										
Module 1											
Informatique 1 I1	8	CC	Е	4	ET	Е	4	Е	4	Е	4
Module 2											
Physique 1 P1.1	8										
EP1 : Mécanique du point	4	CC+ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
EP2 : Electrostatique et	4	CC+ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
Module 3											
Mathématiques M1	8										
EP1 : Calculus	4	CC+ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
EP2 : Raisonnement	4	CC+ET	Е	2	ET	E	2	Е	2	E	2
Module 4 : Compétences	6										
EP1 : Outils informatiques pour la physique	2	СС	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
EP2 : Outils documentaires et numériques	0	QP									
EP3 : Anglais	2	CC+ET	E+O	1	ET	E	1	Е	1	E	1
EP4 : Concepts physiques	2	CC	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2

#### Semestre1 L1 Physique + CMI

Semestre 2	30										
Module 1											
Physique 2.1	9										
EP1 : Mécanique du point avancée	4	CC+ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
EP2 : Oscillateurs physiques	4	CC+ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	E	2
EP3 : Calcul intégral	1	ET	Е	1	ET	Е	1	Е	1	E	1
Module 2											
Physique P2.2	8										
EP1 : Électrostatique avancée	4	CC+ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
EP2 : Optique	4	CC+ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
Module 3 au choix	8										
Mathématiques											
EP1 : Algèbre	4	ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
EP2 : Analyse	4	ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2

Module 4: Compétences	5										
EP1 : Outils mathématiques	3	CC+ET	E	3	ET	Е	3	Е	3	Е	3
EP2 : Anglais	2	CC+ET	E+O	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1

											1
			REGIN	/IE GE	ENERA	L	R	EGIME	SPEC	IAL D'ETUDES	
	_ m	S	ession 1		Se	ession 2	S	ession '	1	Session 2	
MODULES Détailler éléments pédagogiques	ECTS	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
S1+S2	11										
UE spécifique 1	3			1							
EP1 : Base des données et Programmation Web		CC+ ET	E		ET	E					
EP2 : Projet de Physique en Python		ET	E+O		ET	E+O					
UE spécifique 2	3			1							
EP1 : Pratique de Mathématiques		СС	0		ET	0					
EP2 : Probabilités		ET	Е		ET	Е					
UE spécifique 3	2			1							
EP1 : Atelier de développement personnel		QP			QP						
EP2 : Chimie 1 C1.1 Structure et transformation de la matière		CC+ ET	E+O		ET	E+O					
UE spécifique 4	3			1							
EP1 : Stage en Entreprise		ET	E+O		ET	E+O					

Université de Tours - Pélican n° :

#### Présentation de la maquette des enseignements de L1 :

Descriptif des modules et des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	6	6	Culture scientifique MI				96	
	4	4	EP1. Mathématiques				64	
	2	2	EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes Module 2 (tronc commun)	6	6	Culture scientifique BCPST				96	
	2	2	 EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2	EP2. Chimie				32	
	2	2	EP3. Physique				32	
			Enjeux environnementaux : le					
			regard des Sciences Expérimentales					
			EP1. Ressources pour la vie					
			EP2. La biodiversité en question					
			EP2. Changements globaux					
Lycée Descartes Module 4 (tronc commun)	6	6	Compétences transversales				96	
	4	4	EP1. Humanités				64	
	2	2	EP2. Anglais				32	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	3	3	Projets – conférences				36	
·	<del>2</del> 3	<del>2</del> 3	EP1. Projets tutorés	4	16	4	24	
	<del>1</del> QP	<del>1</del> QP	 EP2. Conférences	6	6	•	12	
Total S1	30	30	Enseignements obligatoires				396	

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)

Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS

Université de Tours - Pélican n° :

Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	6	6	Culture scientifique MI				96	
	4	4	 EP1. Mathématiques				64	
	2	2	EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes Module 2 (tronc commun)	6	6	Culture scientifique BCPST				96	
	2	2	 EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2	EP2. Chimie				32	
	2	2	EP3. Physique				32	
			Enjeux environnementaux : le					
			regard des Sciences Humaines et					
			Sociales					
			Environnement, nature, paysages	16	8			
			EP2.					
			Environnement, approches historiques	16	8			
			EP3. Environnement, mise	16	<u> </u>			
			en récit dans les sciences sociales					
Lycée Descartes Module 4 (tronc commun)	6	6	Compétences transversales				96	
	4	4	EP1. Humanités				64	
	2	2	EP2. Anglais				32	
Université de Tours + Lycée Descartes	3	3	Projets – conférences	_			36	
Module 5 (tronc commun)								
	<del>2</del> 3	<del>2</del> 3	EP1. Projets tutorés	4	16	4	24	
	<del>1</del> QP	<del>1</del> QP	 EP2. Conférences	6	6		12	
Total S2	30	30	<b>Enseignements obligatoires</b>				396	

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS Université de Tours -Pélican n°:

<u>Modalité de contrôle des connaissances L1 :</u>
Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

					1						
Module 11. Culture scientifique MI	6										
EP1	4	CC	E+O	4	ET	Е	4	Е	4	<u>E</u>	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	Е	2	Е	2	E	2
Module 12. Culture scientifique BCPST	6										
EP1	2	CC	E+O	2	ET	Е	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
Module 13. Enjeux environnementaux :	9										
le regard des sciences expérimentales											
EP1.	3	ET	E	3	ET	E	3	<u> </u>	3	E	3
EP2	3	CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3.	3	CC+ET	Е	3	ET	E	3	Е	3	E	3
Module 14. Comp. transversales	6										
EP1.	4	CC	E+O	4	ET	E E	4	E	4	E	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 15. Projets – conférences	3										
EP1.	2-3	CC	0	<del>2</del> 3	SO	SO	SO.	0	23	S0	SO.
EP2	4 QP	ET-so	<u>E</u> -so	4 so	ET so	€ so	4 so	E so	4 <b>so</b>	<i>≣</i> so	4 <b>so</b>
TOTAL S1	30			30			30		30		30
Module 21. Culture scientifique MI	6										
EP1.	4	СС	E+O	4	ET	Е	4	Е	4	Е	4
EP2.	2	CC	E+0	 2	ET	 E	2	E	2	 E	2
Module 22. Culture scientifique BCPST	6					_	_		_	_	
EP1.		CC	E+O	2	ET	Е	2	F	2	Е	2
EP2.	2	CC	E+0	 2	ET	Ē	2	E E	2	Е	2
EP3.	2	CC	E+O		ET	E		E E	2	E	2
Module 23. Enjeux environnementaux :							_		_		
le regard des sc. humaines et sociales	9										
EP1.	3	CC	E+0 E	3	ET	Е	3	Е	3	Е	3
EP2.	3	CC	E+0 E	3	ET	Е	3	Е	3	E E	3
EP3.	3	CC	E+0 E	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 24. Comp. transversales	6										
EP1.	4	CC	E+O	4	ET	E E	4	Е	4	E E	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
Module 25. Projets - conférences	3										
EP1.	<del>2</del> -3	CC	0	<del>2</del> 3	so	so	S0	0	<del>2</del> 3	SO	SO
EP2.	4 QP	ET-so	<del>E</del> so	4 so	<del>E</del> ∓ so	€ so	4 so	E so	4 <b>so</b>	<i>≣</i> so	4 <b>so</b>
TOTAL S2	30			30			30		30		30
TOTAL L1	60			60			60		60		60
TOTALLI	00			00			00		00		00

<sup>\*</sup> so = sans objet

#### Présentation de la maquette d'enseignement L2 :

Descriptif des modules et des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

Lycée Descartes	_							
Module 1 (tronc commun)	4	4	Culture scientifique MI				64	
	2	2	EP1. Mathématiques				32	
	2	2	EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes Module 2 (tronc commun)	6	6	Culture scientifique BCPST				96	
	2	2	EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2	EP2. Chimie				32	
	2	2	EP3. Physique				32	
			Ecologie et évolution					
			EP1. Moteurs de l'évolution					
			EP2. Histoire du vivant					
			EP3. Menaces et conservation de la					
			biodiversité					
Université de Tours Module 4 (parcours)	7	7					72	
			Processus de surface					
			EP1a. Processus sédimentaires					
			EP2a. Sols : interface fragile	<b>– 10</b>			20	
			EP3a. Qualité des milieux					
			aquatiques					
			EP4a. Climatologie	<u> </u>			<u> </u>	
			Changements globaux et risques					
			EP1b. Risques dits naturels,					
			approche géographique					
			EP2b. Collapsologie : entre fiction et					
			 réalité					
			EP3b. Vivre le risque : dimensions					
Lycée Descartes			applicatives					
Module 5 (tronc commun)	4	4	Compétences transversales				64	
	2	2	EP1. Humanités				32	
Université de Tours +	2	2	EP2. Anglais				32	
Lycée Descartes	2	2	Projets – stages – conférences				30	
Module 6 (tronc commun)					<del>18</del>			
	2	2	EP1. Projets tutorés	<del>2</del> 4	16	4	24	
	QP	QP	EP2. Conférences	3	3		6	
Total S3	30	30	Enseignements obligatoires				398	

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)

Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS

Université de Tours - Pélican n° :

Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	4	4	Culture scientifique MI				64	
	2	2	EP1. Mathématiques				32	
	2	2	EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes  Module 2 (tronc commun)	6	6	Culture scientifique BCPST				96	
	2	2	EP1. Sciences de la Vie et de la Terro	2			32	
	2	2	EP2. Chimie				32	
	2	2	EP3. Physique				32	
			Géographie des inégalités					
			EP1. Conflits et environnement					
			EP2. Ruralité et écologie					
Université de Tours Module 4 (parcours)	7	7					72	
			Régulations endocriniennes					
			EP1a. Endocrinologie moléculaire					
			EP2a. Régulations endocriniennes					
			EP3a. Endocrinologie du					
			développement					
			Enjeux sociétaux des transitions					
			EP1b. Modification des					
			comportements et transition					
			EP2b. Territoire bas carbone :					
			approche par le terrain					
Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	4	4	Compétences transversales				64	
	2	2	EP1. Humanités				32	
	2	2	EP2. Anglais				32	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 6 (tronc commun)	2	2	Projets – stages – conférences				30	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			EP1. stage (2 semaines) EP1. Camp					
	2	2	de terrain,		6	18	24	
			stage (2 semaines)					
	QP	QP	EP2. Conférences	3	3	<u> </u>	6	
	~.	<u> </u>						

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS Université de Tours -Pélican n°:

<u>Modalité de contrôle des connaissances L2 :</u>
Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

						ı	ı		I		T .
Module 31. Culture scientifique MI	4										
EP1.	2	СС	E+O	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	Е	2	Е	2	E	2
Module 32. Culture scientifique BCPST	6										
EP1.	2 2 2	CC	E+0	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. EP3.	2	CC	E+O E+O	2 2	ET ET	E E	2	E	2	E E	2
Module 33. Biodiversité et évolution	7	- 00	Lio		<u> </u>	<u> </u>					
EP1.	2	CC+ET	E+O	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
EP2.	3	CC+ET	E+O	3	ΕT	Е	3	E	3	Ē	3
EP3.	2	CC+ET	E+O	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
Module 34. Parcours SE	7										
Processus de surface EP1a.	2	ET	F	2	ET	E/O	2	E	2	E/O	2
EP2a.	1 1	CC+ET	<u>Е</u> Е	l <u>∠</u> 1	ET	E/O	1	E	1 1	E/O	1
EP3a.	2	ET	Ē	2	ĒΤ	E/O	2	Ē	2	E/O	2
EP4a.	2	CC+ET	Е	2	ΕT	E/O	2	Е	2	E/O	2
Module 34. Parcours SHS	7										
Changements globaux et risques EP1b.	3	СС	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP2b.	2	CC	E+O	2	ET	E E	2	E	2	E	2
EP3b.	2	CC	E+0	2	ĒŤ	Ē	2	Ē	2	Ē	2
Module 35. Comp. transversales	4										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2 <b>2</b>	CC	E+O	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
Module 36. Projets – stages – conf.	. Z										
I FP1		CC	F+0	2	80	80	80	F	2	80	80
EP1.	2	CC so	E+O so	2 so	S0 S0	S0 S0	S0 S0	E so	2 80	S0 S0	SO SO
EP2.					<b>†</b>						†
	2 QP			S0	<b>†</b>		S0		S0		SO
EP2.	2 QP			S0	<b>†</b>		S0		S0		SO
TOTAL S3	2 QP			S0	<b>†</b>		S0		S0		SO
EP2.	2 QP <b>30</b>			S0	<b>†</b>		S0		S0		SO
Module 41. Culture scientifique MI EP1.	2 QP 30 4 2 2	SO	SO	30	SO	SO	30	SO	30	SO	30
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST	2 QP 30 4 2 2 6	SO CC CC	E+O E+O	30 2 2	ET ET	E E	2 2	E E	2 2	E E	2 2
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1.	2 QP 30 4 2 2 6	SO CC CC CC	E+O E+O	30 2 2	ET ET	E E	2 2	E E	2 2	E E	2 2
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST	2 QP 30 4 2 2 6 2	SO CC CC	E+O E+O	2 2 2 2	ET ET ET	E E E	30	so E	30 2	so E	2 2 2 2
EP2.  TOTAL S3  Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2.  Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3.  Module 43. Géographie des inégalités	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7	CC CC CC CC	E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2	ET ET ET ET ET	E E E E	2 2 2 2 2	E E E E	2 2 2 2 2	E E E E E	2 2 2 2 2
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7 3	CC CC CC CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 3	ET ET ET ET ET	E E E E E	2 2 2 2 2 3	E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3	E E E E	2 2 2 2 2 3
EP2.  TOTAL S3  Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. EP2. EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7	CC CC CC CC	E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2	ET ET ET ET ET	E E E E	2 2 2 2 2	E E E E	2 2 2 2 2	E E E E E	2 2 2 2 2
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7 3	CC CC CC CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 3	ET ET ET ET ET	E E E E E	2 2 2 2 2 3	E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3	E E E E	2 2 2 2 2 3
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. EP3. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 7 3 4 7	CC CC CC CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 3 4	ET ET ET ET ET	E E E E E	2 2 2 2 2 2 4	E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 4	E E E E E	2 2 2 2 2 3
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 7 3 4 7 2 3	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 3 4	ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 7 3 4 7	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 3 4	ET ET ET ET ET ET	E E E E E	2 2 2 2 2 2 4	E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 4	E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 7 3 4 7 2 3	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 3 4	ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 7 3 4 7 2 3 2	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 3 4	ET	E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS	2 QP 30 4 2 2 6 6 2 2 2 7 3 4 7 2 3 2	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 3 4	ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Ep1a. EP2b. Module 45. Comp. transversales	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7 3 4 7 2 3 2 7 4 3 4	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 4	ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7 3 4 7 2 3 2 7 4 3 4 7	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 3 4	ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7 3 4 7 2 3 2 7 4 3 4 7 2	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 4	ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2. Module 46. Projets – stages – conf.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7 3 4 7 2 3 2 7 4 3 4 7 2	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 2 3 4	ET E	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4 4 2 3 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 3 4
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2. Module 46. Projets – stages – conf. EP1.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7 3 4 7 2 3 2 7 4 4 7 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 2 2 2 2 2 2	ET E	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 3 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 3 2
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2. Module 46. Projets – stages – conf. EP1. EP2	2 QP 30 4 2 2 6 6 2 2 2 7 3 4 7 2 3 2 7 4 4 7 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 3 4 4 2 3 2 2 2 2 2 2 2 2 2	ET E	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 3 2 2 3 5 5 80 80	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 2 2 2 3 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 2 3 2 5 80 80
Module 41. Culture scientifique MI EP1. EP2. Module 42. Culture scientifique BCPST EP1. EP2. EP3. Module 43. Géographie des inégalités EP1. EP2. Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2. Module 46. Projets – stages – conf. EP1.	2 QP 30 4 2 2 6 2 2 2 7 3 4 7 2 3 2 7 4 4 7 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	CC	E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 2 2 2 2 2 2	ET E	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 3 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 2 2 3 4 4 3 2 2 3 2

<sup>\*</sup> so = sans objet

Université de Tours -Pélican n°:

#### Présentation de la maquette des enseignements de L3 :

Descriptif des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

Lycée Descartes								
Module 1 (tronc commun)	6	6	Culture scientifique et linguistique				96	
	2	2	EP1. Informatique				32	
	2	2	EP2. Chimie				32	
	2	2	EP3. Anglais				32	
			Hydrologie et hydrogéologie					
			EP1a. Hydrologie					
			 EP2a. Hydrogéologie					
			 EP3a. SIG pour l'hydrologie		***************************************			
			Polluants : comprendre et agir					
			EP1. Polluants chimiques					
			 EP2. Réhabilitation des milieux					
			pollués					
			EP3. Prévention et gestion des					
			déchets					
Université de Tours Module 4 (parcours)	7	7					72	
			Toxicité environnementale					
			EP1a. Introduction à la toxicologie					
			EP2a. Polluants et environnement					
			EP3a. Polluants environnementaux					
			et impact sur la faune sauvage					
			EP4a. Polluants environnementaux					
			et impact sur la santé humaine					
			Le paysage : conception et					
			institutionnalisation					
			EP1b. Rapports des sociétés à la nature : biodiversité et paysages					
			EP2b. Politiques publiques et					
			paysages : permanences et					
			mutations					
Université de Tours +								
Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	3	3	Projets – stages – conférences				42	
	3	3	EP1. Projets tutorés		32	4	36	
	QP	QP	EP2. Conférences	3	3		6	
Total S5	30	30	Enseignements obligatoires				354	
			0					

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST) Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS

Université de Tours - Pélican n° :

Lycée Descartes		,					07	
Module 1 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique et linguistique			96	
	2	2		EP1. Informatique			32	
	2	2		EP2. Chimie	 		32	
	2	2		EP2. Anglais			32	
				Transition écologique				
				EP1. Transition agroécologique				
				EP2. Chimie verte et biomasse				
	••••		•	EP3. Transition énergétique	 			
				Politiques de l'environnement				
				EP1. De la protection à la mise en				
				valeur de l'environnement				
				EP2. Mesures du changement et	 	l		
				nouvelles technologies : données et				
				suivi de l'environnement				
Jniversité de Tours Module 4 (parcours)	7	7					72	
nodute 1 (parcours)				Diagnostic des écosystèmes				
				anthropisés				
				EP1a. Ecole de terrain				
				EP2a. Traitement des données				
				Appropriation et représentation				
				des espaces naturels				
				EP1b. Les rapports des sociétés à la				
				nature				
				EP2b. Appréhender les				
				représentations sociales de				
				l'environnement				
Université de Tours +	3	3		Droints stages conférences			12	
Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	3	د ا		Projets – stages – conférences			42	
	3	3	!	EP1. Stage (6 à 8 semaines)			36	
	QP	QP		EP2. Conférences	 	t	6	
Total S6	30	30		Enseignements obligatoires			354	
Total L	180	180					2296	

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS

Université de Tours -Pélican n°:

Modalité de contrôle des connaissances L3

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

Module 51. Culture scientifique et											
linguistique	6										
EP1.	2	СС	E+O	2	ET	E	2	Е	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	Ē	2	Ē	2	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	Е	2	E	2	Е	2
Module 52. Hydrologie et	7										
hydrogéologie											
EP1.	2	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC+ET	E E	2 3	ET	E E	3	E E	3	E E	2
EP3.  Module 53. Polluants : comprendre et	3	CC+ET	E	3	ET	E	3	_ E	3	E	3
agir	7										
EP1	2	СС	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
EP2.	3	CC	E	3	ET	E	3	Е	3	Е	3
EP3.	2	CC	E	2	ET	Е	2	E	2	Е	2
Module 54. Parcours SE	7										
Toxicité environnementale		00:57	F. 6	4			4		4		
EP1a. EP2a.	1	CC+ET	E+O E+O	1	ET ET	E E	1	E E	1	E E	1
EP2a.   EP3a.	2	CC+ET	E+O	2 2	ET	E	2	E E	2	E	2
EP4a.	2	CC+ET	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 54. Parcours SHS		00121									
Le paysage : conception et instit.	7										
EP1b.	4	CC	E+O	4	ET	Е	4	Е	4	Е	4
EP2b.	3	CC	E+O	3	ET	Е	3	E	3	Е	3
Module 55 Projets - stages - conf											
Module 55. Projets – stages – conf.	3	00	F. 0								
EP1.	3	CC	E+O	3	80	SO	SO SO	E	3	S0	SO
EP1. EP2.	3 QP	CC so	E+O so	SO	SO SO	SO SO	SO	E so	S0	SO SO	SO
EP1.	3				<b>+</b>						+
EP1. EP2.	3 QP			SO	<b>+</b>		SO		S0		SO
EP1. EP2. TOTAL S5	3 QP <b>30</b>			SO	<b>+</b>		SO		S0		SO
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique	3 QP 30	SO	SO	30	SO	SO	30	SO	SO 30	SO	SO 30
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1.	3 QP 30	SO	SO E+O	30 30	so ET	so E	30 30	so E	30	so E	30 30
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2.	3 QP 30 6	SO CC CC	80 E+O E+O	\$0 <b>30</b> 2 2	SO ET ET	SO E E	30 30 2 2	SO E E	\$0 30 2 2	SO E E	30 30 2 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3.	3 QP 30 6 2 2 2	SO	SO E+O	30 30	so ET	so E	30 30	so E	30	so E	30 30
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Module 62. Transition écologique	3 QP 30 6 2 2 2 7	CC CC	E+O E+O E+O	2 2 2	SO ET ET	E E E	2 2 2	E E E	2 2 2	E E E	2 2 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3.	3 QP 30 6 2 2 2 7	SO CC CC	80 E+O E+O	\$0 <b>30</b> 2 2	ET ET ET	SO E E	30 30 2 2	SO E E	\$0 30 2 2	SO E E	30 30 2 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3.	3 QP 30 6 2 2 2	CC CC CC	E+O E+O E+O	2 2 2 2	ET ET ET	E E	2 2 2 2	E E E	2 2 2 2	E E E	2 2 2 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem.	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 2 7	CC CC CC CC	E+O E+O E+O E/O E/O	2 2 2 2 2 2	ET ET ET ET ET	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2	E E E E E	2 2 2 2 2 2	E E E E E	2 2 2 2 2 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1.	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 7 2 3 2 7 4	CC CC CC CC CC	E+O E+O E+O E/O E/O E/O	2 2 2 2 2 2 4	ET ET ET ET ET	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2.	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 2 7	CC CC CC CC	E+O E+O E+O E/O E/O	2 2 2 2 2 2	ET ET ET ET ET	E E E	2 2 2 2 2 3 2	E E E	2 2 2 2 2 2	E E E E	2 2 2 2 2 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Mod ule 64. Parcours SE	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 7 2 3 2 7 4	CC CC CC CC CC	E+O E+O E+O E/O E/O E/O	2 2 2 2 2 2 4	ET ET ET ET ET	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Mod ule 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 3 2 7 4 3	CC CC CC CC CC CC	E+O E+O E+O E/O E/O E/O E+O	2 2 2 2 2 3 2 4 3	ET ET ET ET ET ET	E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3	E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3	E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Mod ule 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a.	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 3 2 7 4 3 7	CC CC CC CC CC	E+O E+O E+O E/O E/O E/O	2 2 2 2 2 2 4	ET ET ET ET ET	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2	E E E E E	2 2 2 2 2 3 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. EP1. EP2. EP3. Mod ule 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Mod ule 64. Parcours SHS	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 2 7 4 3 7 5 2	CC	E+O E+O E+O E/O E/O E+O E+O	2 2 2 2 2 3 2 4 3	ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3	E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Mod ule 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Mod ule 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 3 2 7 4 3 7	CC	E+O E+O E+O E/O E/O E+O E+O	2 2 2 2 2 3 2 4 3	ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3	E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Mod ule 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Mod ule 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 2 7 4 3 7 5 2	CC	E+O E+O E+O E/O E/O E+O E+O	2 2 2 2 3 2 4 3	ET ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3	E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Mod ule 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Mod ule 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b.	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 2 7 4 3 7 5 2 7	CC	E+O E+O E+O E/O E/O E+O E+O E+O	2 2 2 2 3 2 4 3	ET ET ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Module 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Module 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b.	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 2 7 4 3 7 5 2 7	CC	E+O E+O E+O E/O E/O E+O E+O	2 2 2 2 3 2 4 3	ET ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3	E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Module 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Module 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Module 65. Projets – stages – conf.	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 7 4 3 7 5 2 7	CC	E+O E+O E+O E/O E/O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	ET ET ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Module 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Module 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Module 65. Projets – stages – conf. EP1.	3 QP 30 6 2 2 2 7 4 3 7 5 2 7 4 3 3 7 5 2	CC	E+O E+O E/O E/O E/O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	ET ET ET ET ET ET ET ET ET	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Module 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Module 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Module 65. Projets – stages – conf. EP1. EP2.	3 QP 30 6 2 2 2 7 4 3 7 5 2 7 4 3 3 7 5 2	CC	E+O E+O E+O E/O E/O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	ET E	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2 4 3 5 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Mod ule 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Mod ule 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Mod ule 65. Projets – stages – conf. EP1. EP2. TOTAL S6	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 2 7 4 3 7 5 2 7 4 3 3 7 4 3 3 7 7 4 3 3 7	CC	E+O E+O E/O E/O E/O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2 4 3 3 3 3 80 30	ET E	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2 4 3 3 3 3 80 30	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2 4 3 5 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Mod ule 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Mod ule 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Mod ule 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Mod ule 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Mod ule 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Mod ule 65. Projets – stages – conf. EP1. EP2.	3 QP 30 6 2 2 2 7 4 3 7 5 2 7 4 3 3 7 5 2	CC	E+O E+O E/O E/O E/O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	ET E	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2 4 3 5 2
EP1. EP2. TOTAL S5  Module 61. Culture scientifique et linguistique EP1. EP2. EP3. Module 62. Transition écologique EP1. EP2. EP3. Module 63. Politiques de l'environnem. EP1. EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Module 65. Projets – stages – conf. EP1. EP2. TOTAL S6	3 QP 30 6 2 2 2 7 2 3 2 7 4 3 7 5 2 7 4 3 3 7 4 3 3 7 7 4 3 3 7	CC	E+O E+O E/O E/O E/O E+O E+O E+O E+O E+O	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2 4 3 3 3 3 80 30	ET E	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 3 2 4 3 5 2 4 3 3 3 3 80 30	E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	2 2 2 2 2 3 2 4 3 5 2 4 3 5 2

<sup>\*</sup> so = sans objet

### UFR Sciences et techniques

Modification de maquette M1 sciences de l'eau parcours Hydrosystèmes et bassins versants:

## UE 8.6 Ecole de terrain 2 – pédologie, sédimentologie, géophysique, topographie Modification du coefficient (coeff actuel: 2; nouveau coeff: 4)

#### CFVU - Jeudi 21 septembre 2023

La mise en place de la moyenne par semestre a nécessité une révision des coefficients.

	2 <sup>ème</sup> année				Volume horaire  Nature Examens Théoriques  CM FD TP Session 1 Session 2						Coefficients	Nature Examens Pratiques Session 1 et 2		
Unité d'	Unité d'enseignement Eléments Pédagogiques		S3 ou S4	СМ	ED	TP	4.c.	Session 1	Session 2	Total UE	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
DFGSP.2.4	Sciences	Chimie analytique	O	12	3	16	_	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	4.5.4	<del>2</del> 1,5	1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFG5P.2.4	analytiques	Biophysique	stı	10	7,5	1,5	- 5	Ecrit 100 % 40 min	Ecrit 100 % 30 min	4 <del>,5</del> 4	1,5	/	/	/
DFGSP.2.5	Sciences pharmacologiques	Sciences pharmacologiques	3 3	16	26	3	5	Ecrit 70% 1h30 CC 30 %	Oral 100 % 20 min	<del>4,5</del> 5	<del>4,5</del> 5	/	/	/
	U.E librement choisie	UE librement choisie – Semestre 3	Se	26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h ou Oral 15min	<del>2,5</del> 2	<del>2,5</del> 2	/	/	/
		Synthèse organique	4	9	13	12		Ecrit 70 % 45' CC 30 %	Ecrit 70 % 35' CC 30 %		<del>1,5</del> 2	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP.2.7	Voie d'accès	Pharmacognosie	1	7	/	12	7	Ecrit 100 % 30 min	Ecrit 100 % 20 min	<del>5</del> 5,5	1	0,5	CC 30 % ET 70 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
		Biochimie et Bio-ingénierie végétale	estre	8	1,5	9		Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 35 min		1	0,5	CC 100 %	Oral 15 min
DFGSP.2.11	Sciences analytiques (II)	Chimie analytique	ĕ	17	3	16	4	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4 3	<del>2,5</del> 2	<del>1,5</del> 1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 2.12	Sciences biologiques (IV)	Infectiologie générale	Sem	32	3	20	6	Ecrit 75 % 1h30 CC 25%	Ecrit 100 % 1h30	<del>5</del> 4,5	4 3,5	1	CC 2/3 ET 1/3	Ecrit 30 min Oral 15 min
	U.E librement choisie	UE librement choisie – Semestre 4		26	/	/	2	Ecrit 100% 1h	Ecrit 1h ou Oral 15min	<del>2,5</del> 2	<del>2,5</del> 2	/	/	/

	3 <sup>èm</sup>	<sup>e</sup> année	Semestre	Vol	ıme hoı	aire	4.c.1.	Nature exame	ns théoriques	session 1 et 2	Coeff	icients	Nature examens pratiques session 1 et 2	
Unité d'	'enseignement	Eléments Pédagogiques	S5 ou S6	СМ	ED T		4.0	Session 1	Session 2	Total UE	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
DFGSP 3.4	Physiologie	Physiologie	emestre 5	32	3	7	4	Ecrit 90% 1h30 CC 10%	Ecrit 100 % 1h30	4 5	4	Rajout d'un examen pour cette UE	CC 50% ET 50% (30 min)	Ecrit 30 mn Oral 15 mn
	UE Librement choisie	UE Librement choisie S5	Š	26	/	1	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 mn	<del>3</del> 2	<del>3</del> 2	/	/	/
DFGSP 3.6	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques III	Endocrinologie		32	5,5	6	5	Ecrit 80 % 1h30 CC 20%	Ecrit 100% 1h30	<del>6</del> 5	5 4	1	CC 30 % ET 70 % 30 min	Ecrit 30 mn Oral 15 mn
DFGSP 3.7	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques IV	Affections du système Cardiovasculaire	9	43	24	21	9	Ecrit 85 % 1h30 CC 15 %	Oral 100 % 20 mn	<del>8</del> 7	<del>6,5</del> 6	1,5 1	CC 100 %	Oral 10 mn
DFGSP 3.8	Recherche d'Informations Scientifiques Médicales et Communication	Info. Med. et Comm.	Semestre	/	20	/	2	CC 100 %	Oral 100 % 2h30	<del>2</del> 1,5	<del>2</del> 1,5	/	/	/
DFGSP 3.9	Systèmes de santé, santé publique	Systèmes de santé et santé publique	Sen	37	/	/	4	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	<del>2,5</del> 3	<del>2,5</del> 3	/	/	/
		Pharmacognosie		9	/	/		Ecrit 100 % 30 mn	Ecrit 100 % 30 mn		1	/	/	/
DFGSP 3.10	Enseignements spécifiques	Biotechnologie		12	7,5	/	4	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	4 3,5	1,5	/	/	/
		Contrôle Qualité		3	1,5	8		Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h		1 0,5	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 mn Oral 15 mn
	UE Librement choisie	UE Librement choisie S6		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 mn	<del>2,5</del> 2	<del>2,5</del> 2	/	/	/

4ème année			Semestre	Volume horaire		۴. <sup>., ۲, 5</sup>	Nature examens théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques Session 1 et 2		
	Unité d'enseignement		S7 ou S8	СМ	ED	TP	4.0	Session 1	Session 2	Total	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
DFASP 4.1	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho- pulmonaires		mestre 7	31	6	8	6	Ecrit 85 % 1h30 CC 15%	Ecrit 100 % 1h30	5 4	4 3,5	1 0,5	CC 100 %	Ecrit 30 mn Oral 15 mn
DFASP 4.7	UE Librement choisie	UE Librement choisie (S7)	Ser	26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 mn	<del>2,5</del> 2	2,5 <mark>2</mark>	/		/
DFASP 4.8	Gastro-Entero- Hépatologie	Gastro-Entero-Hépatologie	mestr e 8	32	3	4	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	<del>6</del> 4	<del>5</del> 3,5	4 0,5	CC 25% ET 75 % 30 mn	Ecrit 30 mn Oral 15 mn
DFASP 4.12	Toxicologie Clinique	Toxicologie Clinique	Ser	19	4	4	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	<del>2</del> 2,5	<del>1,7</del> 2,2	0,3	CC 100 %	Oral 20 mn



#### **UFR Arts et Sciences Humaines**

## Propositions de modification des modalités de contrôle des connaissances et des compétences

#### 1- Master de psychologie

L'équipe pédagogique de master souhaite donner un point plus important à l'UE 8.5 « Stage professionnel » au S8 (M1) qui correspondant à l'évaluation d'un stage professionnel dont la durée peut osciller entre 200 heures et 924 heures selon les parcours du master.

Sans pour autant réorganiser l'ensemble de la formation, il est de réduite des crédits ETCS et des coefficients des UE 8.2, 8.3 et 8.4 au profit l'UDE 8.5 selon les deux tableaux comparatifs joint.

#### Argumentaires:

- La Mention Master Psychologie a rencontré des difficultés suite à contestation par un étudiant de sa non-validation du stage professionnel en M1 (UE 8.5)
- Les M3C de l'établissement sont claires à ce sujet : compensation au sein du semestre des UE, **si le stage est de moins de 280h**
- Le problème est spécifique au M1, car en M2 le stage est > à 300h et une note défaillante à la soutenance du Rapport professionnel entraine une défaille de l'année
- L'équipe de la Mention n'envisage pas d'augmenter la durée obligatoire du stage en M1, car les lieux de stages sont rares et qu'il arrive déjà qu'un étudiant soit obligé de « redoubler » parce qu'il n'a pas trouvé de stage en M1

Le Conseil de Département de Psychologie du 7 septembre a donné un avis favorable à l'unanimité à cette proposition

#### **Nouvelle version**

				0 (CO)				·					
Semestre 8 (S8)													
UE 8.1 Tronc commun 2	2	2											
	2	2	18	EC 8.1.1 Anglais 2		18		18					
UE 8.2 Séminaires de recherche 2	6	6	150	EC 8.2 Séminaires de recherche 2		18		18					
UE 8.3 UE disciplinaire principale 2	11	11	48		48			48					
UE 8.4 UE disciplinaire complémentaire 2	6	6	32		32			32					
UE 8.5 Stage professionnel¹	5	5											
	QP	QP	12	EC 8.5.1 Suivi de stage			12	12					
	5	5	entre 200 et 924 h	EC 8.5.2 Stage professionnel				entre 200 et 924 h					
Total S8	30	30			80	36	12	128					
Total année (S7+S8)		60			190	98	12	300					

#### **Ancienne version**

Semestre 8 (S8)													
UE 8.1 Tronc commun 2	2	2											
	2	2	18	EC 8.1.1 Anglais 2		18		18					
UE 8.2 Séminaires de recherche 2	7	7	150	EC 8.2 Séminaires de recherche 2		18		18					
UE 8.3 UE disciplinaire principale 2	12	12	48		48			48					
UE 8.4 UE disciplinaire complémentaire 2	7	7	32		32			32					
UE 8.5 Stage professionnel <sup>1</sup>	2	2			•								
	QP	QP	12	EC 8.5.1 Suivi de stage			12	12					
	2	2	entre 200 et 924 h	EC 8.5.2 Stage professionnel				entre 200 et 924 h					
Total S8	30	30			80	36	12	128					
Total année (S7+S8)		60			190	98	12	300					

'Cette UE est validée à condition d'avoir assisté aux TP de suivi de stage au semestre 7 (4 heures TP) et au semestre 8 (8 heures TP), d'avoir réalisé un stage d'au moins 200 heures, d'avoir rendu un rapport de stage, et d'avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 dans l'EC 8.5.2 Stage professionnel.

L'équipe pédagogique de philosophie souhaite revoir les modalités d'évaluation du module 3 d'histoire de l'art à destination des étudiants de L1.





02 47 36 65 31





univ-tours.fr



En effet, le module 3 partagé correspondant au module 1 disciplinaire de la L1 d'histoire de l'art posait de réelles difficultés dans les évaluations des cours magistraux. Les prérequis demandés et les modalités d'évaluation étaient similaires aux étudiants d'histoire de l'art. Les résultats des étudiants de philosophie à ce module était très faible et chaque année, le jury ajustait les résultats des étudiants à ce module.

Pour répondre à la préoccupation pédagogique d'évaluer les étudiants de philosophie en prenant en compte la spécificité du module 3, il est proposé d'évaluer les étudiants uniquement en contrôle continu.

			R	EGIME GEN	ERAL			REGI	ME SPECIA	L D'ET	JDES
MODULES	ш		Session	1	Se	ession 2		Ses	sion 1	Sessi	on 2
Détailler éléments pédagogiques	ECTS	Type contrôle	Type d' épreuv e	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuv	Coefficient	Type d' épreuv	Coefficient	Type d'épreuv	Coefficient
Aménagements évaluation Module 3 HDA pour L1 philo											
SEMESTRE 1 Module 3 Histoire de l'art	8	*Seul le TD (groupé dédié pour les étudiants inscrits en L1 de philosophie) est évalué et la note se reporte sur le CM.									
Urbanisme et architecture du monde grec antique											
CM Urbanisme grec	4	сс	E*	1	ET*	E/0	1	E*	1	E/0	1
TD Urbanisme grec								-			
Architecture et sculpture au Premier Moyen Age											
CM Architecture Moyen- Age TD Architecture Moyen-	4	сс	E*	1	ET*	E/O	1	E*	1	E/O	1
Age											
SEMESTRE 2 Module 3 à choix S2 PHP MODULE 3 HIST. DE L ART	8										
Architecture XIXe S2 ART											
CM Architectu XIXe S2 ART	4										
TD Architectu XIXe S2 ART		cc	E*	1	ET*	E/0	1	E*	1	E/0	1
Peintur Ren S2 ART											
CM Paint Renaissan S2 ART	4	СС	F*	1	ET*	E/0	1	E*	1	E/0	1
TD peint scul RenaiS2 ART			-		EI				·		·

#### 3- Licence 3 de sociologie

Le département de sociologie souhaite un aménagement de la maquette justifié par la difficulté à pourvoir tous les encadrements pédagogiques et à organiser des séances de TD.

Ainsi, en L2 au semestre 4, dans le module 1, deux CM de 12 heures par à 24 heures et les TD (5) sont supprimés pour 120 heures TD.

En L3, aux deux semestres, un cours optionnel est supprimé dans le module 2 (2x18 heures CM soit une baisse de 54 heures TD), les autres CM de ce module 2 passent à 24 heures (soit une augmentation de 60 heures CM correspondant à 90 heures TD) et les TD de 6 heures sont supprimés. Ces TD représentaient une charge d'enseignement de 120 heures TD.

L'ensemble de ces propositions réduisent les charges d'enseignements de 204 heures TD ans pour autant réduire le volume horaire étudiant. D'un point de vue pédagogique les six heures de TD rattachés aux différents CM n'avaient une plus-value pédagogique et étaient difficilement évaluables.



Extrait maquette de la licence de sociologie : les modification surlignées

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

# LICENCE 2ème année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique

	A preciser pour chaque etement pedagogique							
SEMESTRE	Coefficient	ECT S	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 3 (S3)								
Module 1	8	8						
Sociologie	1	3	24	Sociologie du travail	12	12		24
Sociologie	1	2	24	Démographie I	12	12		24
	1	3	24	Sociologie de la famille	12	12		24
Module 2	8	8						
Méthodes,	3	3	24	Initiation à l'enquête par		24		24
enquêtes et				questionnaire				
renforcement théorique	1	1	12	Statistiques appliquées à l'enquête		12		12
	4	4	36	Histoire des idées sociologiques	18	18		36
Module 3 (offre modulaire)	8	8						
Histoire	8	8	60	Cf. département concerné				60
Anthropologie	2	6	48	Anthropologie des mondes contemporains	24	24		48
. •	1	2	24	Anthropologie et cinéma : théorie et pratiques	12		12	24
Module 4	6	6						
	2	2	18	Anglais		18		18
Compétences	2	2	12	Informatique appliquée à l'enquête		12		12
transversales	Certif		4	MOBIL	2	2		4
	2	2	20	UE CERCIP				20
Total S3	30	30	270		112	146	12	270
Semestre 4 (S4)								
Module 1	8	8						
	1	3	24	Sociologie des inégalités	<mark>24 <del>12</del></mark>	<del>12</del>		24
Sociologie	1	2	24	Démographie II	12	12		24
	1	3	24	Sociologie de l'école	24 <del>12</del>	<mark>12</mark>		24
Module 2	8	8						
Méthodes,	4	4	30	Analyse des données quantitatives		30		30
enquêtes et	1	1	10	Présentation des résultats d'enquête	12	10		10
renforcement	1	1	12	Renforcement théorique				12
théorique	2	2	20	Une option au choix : Réalisation de films ethnographiques		20		20



				Ou Ethnomusicologie Ou Cartographie				
Module 3								
(offre	8	8						
modulaire)								
Histoire	8	8	60	Cf. département concerné				60
	4	4	36	Anthropologie de la parenté	18	18		36
Anthropologie	4	4	36	Anthropologie des échanges économiques	18	18		36
Module 4	6	6						
Compétences	2	2	18	Anglais		18		18
transversales	2	2	12	Statistiques appliquées à l'enquête		12		12
ti aiisvei sales	2	2	20	Compétences numériques		20		20
Total S4	30	30	266		108 84	148 <del>182</del>		266
Total année (S3+S4)	60	60	536		220 <del>196</del>	280 <del>304</del>	12	536

# Modalité de contrôle des connaissances L2 :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

			R	EGIME	GENERA	L		REGIA	ME SPEC	IAL D'ET	UDES
MODULES	ECT	Session 1 Session 2				Sessi	ion 1	Sessi	on 2		
Détailler éléments pédagogiques	S	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre3	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie du travail CM	3	СС	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Sociologie du travail TD	,		E+O	1	LI		-	E+O	1	_	•
Démographie CM	2	СС	Е	1	ET	E	1	Е	1	Е	1
Démographie TD	7 -	CC	E+O	1			ı	E+O	1		Į
Sociologie de la famille CM	3	СС	Е	1	- ET	F	1	Е	1	Е	1
Sociologie de la famille TD			E+O	1			ı	E+O	1		ı
Module 2	8			8			8		8		8
Initiation à l'enquête par questionnaire	3	CC	Е	1	ET	Е	3	CC	3	Е	3
Statistiques appliquées à l'enquête	1	CC	Е	1	ET	Ε	1	Е	1	Е	1
Histoire des idées sociologiques CM	4	00	Е	1	ГТ	_	_	Е	1	E	4
Histoire des idées sociologiques TD	4	CC	E+O	1	ET	E	1	E+O	1		1
Module 3	8			8			8		8		8
Histoire (cf. dpt concerné)	8	cf. dpt concerné	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	8
Anthropologie des mondes contemporains CM	- 6	СС	Е	1	- ET	E	1	Е	1	E	1
Anthropologie des mondes contemporains TD	6 CC E+O 1					E+O	1		ı		



Anthropologie et cinéma : théorie et		1			T .						
pratiques CM	2	00	Е	1		_		Е	1	_	4
Anthropologie et cinéma : théorie et pratiques TP	Z	CC	E+O	1	ET	E	1	E+O	1	- E	1
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	СС	E+ O	1	ET	E/ O	1	E+ O	1	E/ O	1
Informatique appliquée à l'enquête	2	CC	Е	1	ET	Ε	1	Ε	1	Е	1
CERCIP	2			1			1		1		1
Semestre 4	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie des inégalités CM	3	ET	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Sociologie des inégalités TD			E+O	1				E+O	1		
Démographie CM	2	CC	Е	1	ET	Е	1	Е	1	E	1
Démographie TD			E+O	1				E+O	1		
Sociologie de l'école CM	3	ET	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Sociologie de l'école TD			E+O	1				E+O	1		
Module 2	8			8			8		8		8
Analyse des données quantitatives	4	CC	Е	1	ET	Е	1	CC	1	Е	1
Présentation des résultats d'enquête	1	CC	0	1	ET	0	1	CC	1	0	1
Renforcement théorique	1	ET	Ε	1	ET	Ε	1	Ε	1	Е	1
Option film ethnographique	2	CC	Е	1	ET	Ε	1	CC	1	Е	1
Option cartographie	2	CC	Е	1	ET	Ε	1	CC	1	Е	1
Option ethnomusicologie	2	CC	Е	1	ET	Ε	1	CC	1	Е	1
Module 3	8			8			8		8		8
Histoire (cf. dpt concerné)	8	cf. dpt concerné	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	8
Anthropologie de la parenté CM	4	CC	Е	1	ET	E	1	Е	1	E	1
Anthropologie de la parenté TD			E+O	1				E+O	1		
Anthropologie des échanges économiques CM	4	CC	E	1	ET	E	1	Е	1	Е	1
Anthropologie des échanges économiques TD			E	1				E	1		
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	СС	E+ 0	1	ET	E/ 0	1	E+ O	1	E/ O	1
Statistiques appliquées à l'enquête	2	ET	E	1	ET	Ε	1	Е	1	Е	1
Compétences numériques	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	Е	1
					_				_		_



## Présentation de la maquette d'enseignement

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

LICENCE 3 <sup>ème</sup> année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre  A préciser pour chaque élément pédagogique									
SEMESTRE	Coefficient	ECT S	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant	
Semestre 5 (S5)									
Module 1	8	8							
Enjeux	1	2	24	Sociologie politique	24			24	
économiques et	1	3	24	Anthropologie du pouvoir	24			24	
politiques	1	3	24	Sociologie économique	24			24	
Module 2	8	8							
Module 2A.	1	4 <mark>2</mark>	24	Problèmes sociaux et action publique	<mark>24 <del>18</del></mark>	<del>6</del>		24	
Questions sociales et	1	3	24	Sociologie de l'intervention sociale (suppression du cours)	0	0		24	
territoriales	1	4 <mark>3</mark>	24	Phénomènes urbains	<mark>24 <del>18</del></mark>	<del>6</del>		24	
Module 2B.	1	2	24	Anthropologie de l'éducation et des savoirs	<mark>24 <del>18</del></mark>	<mark>6</mark>		24	
Education, socialisation et	1	3	24	Socialisation et genre (CM obligatoire à l'ensemble des L3)	<mark>24 <del>18</del></mark>	<del>6</del>		24	
transmission des savoirs	1	3	24	Sociologie des professions	<mark>24 <del>18</del></mark>	<del>6</del>		24	
Module 2C (offre modulaire)	8	8	60	Pour les étudiants (hors doubleLicence) qui ont suivi Histoire en L1 & L2 au titre du module 3 et qui souhaitent continuer				60	
Module 3	8	8							
Méthodes et	6	6	60	Réalisation d'une enquête de terrain (avec stage possible, 2 sem à 2 mois)			40	40	
enquêtes	2	2	16	Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête l		16		16	
Module 4	6	6							
	2	2	18	Anglais		18		18	
Compétences	2	2	16	Epistémologie	16			16	
transversales	Cer	Cer	6	Valorisation des acquis de l'étudiant	2	4		6	
Total S5	30	30	280	CERCIP	138 ou 162 144	38 <del>62</del>	40	20 216 ou 250 250 +20	



Semestre 6 (S6)								
Module 1	8	8						
Enjeux	1	2	24	Politiques culturelles et patrimoine	24			24
économiques et	1	3	24	Sociologie des mouvements sociaux	24			24
politiques	1	3	24	Sociologie des organisations et des entreprises	24			24
Module 2	8	8						
Module 2A.	1	<del>2</del>	24	Espace et inégalités sociales (suppression du cours)	0	0		24
Questions sociales et	1	4 <mark>3</mark>	24	Migrations et ethnicité	24 <del>18</del>	<del>6</del>		24
territoriales	1	4 <mark>3</mark>	24	Sociologie et anthropologie du développement	<mark>24 <del>18</del></mark>	<mark>6</mark>		24
Module 2B.	1	2	24	Anthropologie des techniques	<mark>24 <del>18</del></mark>	<mark>6</mark>		24
Education, socialisation et	1	3	24	Politiques publiques et âges de la vie	24 <del>18</del>	<del>6</del>		24
transmission des savoirs	1	3	24	Insertion et éducation populaire	<mark>24 <del>18</del></mark>	<del>6</del>		24
Module 2C (offre modulaire)	8	8	60	Pour les étudiants (hors doubleLicence) qui ont suivi Histoire en L1 & L2 au titre du module 3 et qui souhaitent continuer				60
Module 3	8	8						
Méthodes et	6	6	54	Réalisation et présentation d'une enquête de terrain (avec stage possible, 2 sem à 2 mois)			36	36
enquêtes	2	2	16	Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête II		16		16
Module 4	6	6						
	2	2	18	Anglais		18		18
Compétences transversales	3	3	20	Une option au choix : Réalisation de films ethnographiques OU dynamiques sociodémographiques des territoires OU Géographie des pays du Sud		20		20
	1	1	12	Statistiques appliquées à l'enquête	<mark>12</mark>	0		12
Total S6	30	30	264		132 ou 156 <del>126</del>	54 <del>84</del>	36	222 ou 246
Total année (S5+S6)	60	60	544		270 ou 294 ou 328	92 <del>140</del>	76	438 ou 462 ou 492 (+20)
TOTAL LICENCE	180	180	1590		644 ou 668 ou 702	722 <del>770</del>	90	1456 ou 1480 ou 1514 1504 (+40)

Modalité de contrôle des connaissances L3 :



Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

			R	EGIME	GENERA	ΔL		R		SPECIA UDES	L
MODULES		9	Session	1	9	Session :	2	Sessi	ion 1	Sessi	ion 2
Détailler éléments pédagogiques	ECTS	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre5	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie politique	2	ET	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Anthropologie du pouvoir	3	ET	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Sociologie économique	3	ET	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Module 2A	8			8			8		8		8
Problèmes sociaux et action publique	4	ET	Ε	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Sociologie de l'intervention sociale	3	ET	E	4	€Ŧ	E	4	E	4	E	4
Phénomènes urbains	4	ET	Ε	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Module 2B	8			8			8		8		8
Anthropologie de l'éducation et des savoirs	2	ET	Ε	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Socialisation et genre	3	ET	Е	1	ET	Ε	1	Е	1	Е	1
Sociologie des professions	3	ET	Е	1	ET	Ε	1	Е	1	Е	1
Module 2C	8			8			8		8		8
Histoire (cf. dpt concerné)	8	cf. dpt concerné	cf. dpt concerné	8	cf. dpt	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	8
Module 3	8	corrective	concerne	8	concerne	concerne	8	concerne	8	concerne	8
Réalisation d'une enquête de terrain	6	CC	Е	6	SU	/	6	CC	6	SU	6
Traitement des données quantitatives	2	СС	E	2	SU	/	2	СС	2	SU	2
appliquées à l'enquête  Module 4	6			6			6		6	-	6
		66	E+			E+		E+		E+	
Anglais	2	CC	0	2	ET	0	2	0	2	0	2
Epistémologie	2	ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	Е	2
Orientation professionnelle et académique		QP						/			
Cercip	2			2			2		2		2
Semestre 6	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Politiques culturelles et patrimoine	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	Е	1
Sociologie des mouvements sociaux	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie des organisations et des entreprises	3	ET	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Module 2A	4			8			8		8		8
Espace et inégalités sociales	4	ET	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Migrations et ethnicité	_	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie et anthropologie du développement	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2B	8			8			8		8		8
Anthropologie des techniques	2	ET	Е	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1



Politiques publiques et âges de la vie	3	ET	Е	1	ET	Ε	1	Ε	1	Е	1
Insertion et éducation populaire	3	ET	Ε	1	ET	Ε	1	Ε	1	Е	1
Module 2C	8			8			8		8		8
Histoire (cf. dpt concerné)	8	cf. dpt concerné	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	8	cf. dpt concerné	8
Module 3	8			8			8		8		8
Réalisation et présentation d'une enquête de terrain	6	СС	Е	6	SU	/	6	CC	6	SU	6
Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête II	2	СС	Е	2	SU	/	2	CC	2	SU	2
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	СС	E+ O	2	ET	E+ O	2	E+ 0	2	E+ O	2
Statistiques appliquées à l'enquête	1	CC	Ε	1	ET	Ε	1	Е	1	Е	1
Option film ethnographique	3	CC	Ε	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Option dynamiques démographiques	3	CC	Ε	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Option géographie	3	CC	Е	3	SU	/	3	CC	3	SU	3



# Note sur les modifications mineures de maquettes et modalités de contrôle des connaissances et des compétences

I	- Cadre des aménagements de maquettes et contexte	1
II	- Modifications concernant plusieurs mentions	2
Ш	- Mention 2nd degré	2

## I - Cadre des aménagements de maquettes et contexte

Chaque année l'INSPE peut proposer aux instances de l'université des « aménagements mineurs de maquettes », qui peuvent prendre différentes formes :

- modification des modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) ;
- modifications mineures des volumes horaires ;
- glissements d'heures ou d'UE/EC¹ entre semestres ;
- modifications d'intitulés d'UE ou d'EC.

La note ci-dessous présente les modifications proposées et explicite les raisons de ces propositions.

Chacune des maquettes seront transmises en annexe. Les éléments modifiés sont en rouge.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> EC : Crédits Européens - UE : Unité d'Enseignements

## II - Modifications concernant plusieurs mentions

- Ajout d'un module facultatif « Pix+ Édu » au S7, S8 et S9 (14h au total) pour le 1er et le 2nd degrés

### Explication:

PIX+ Edu est la nouvelle certification des compétences numériques professionnelles des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Elle est composée de deux volets complémentaires : un premier dit "humain" (dossier + jury) et un second automatisé. Dès la rentrée 2023, les INSPE devront proposer aux étudiants de master MEEF 1er et 2nd degrés de passer le premier volet dont ils auront en charge l'organisation. Ils pourront délivrer un niveau 1 ou 2 (sur les 4 possibles). Ce parcours d'accompagnement permettra aux étudiants volontaires de construire, de mobiliser et de valoriser des compétences numériques dans un contexte d'enseignement. Au fil de leur parcours professionnel, ils pourront ensuite accéder aux niveaux supérieurs de cette certification qui figurera dans leur CV en ligne.

## III - Mention 2nd degré

#### 1) Culture commune

#### Modifications demandées pour la culture commune

Code UE	Nom enseignement	Changement demandé RSE ET RNE	Argumentaire
UE 4.2. EC1 (4.1EC2 en Maths)	Construction d'une posture professionnelle réflexive	MCC 2è session : changer « oral » en « écrit 1h30 »	Difficulté à organiser les oraux dans des parcours différents, à un moment où les étudiants sont également sollicités pour les oraux de CAPES
UE 4.1. EC 1	Communiquer en tant que professionnel de l'éducation (1 HCM 3 HTD)	Déplacer en S3 (UE 3.2. EC1)	Les étudiants ont besoin de s'adresser aux parents et autres acteurs de l'éducation plus tôt dans l'année
UE 3.2 EC1	Troubles des apprentissages (4htd) + L'enseignant inclusif (2h)	Déplacer en S4 (UE 4.1 EC1) (anglais ok)	Les étudiants doivent avoir des connaissances concernant les différentes formes et modalités pédagogiques pour comprendre que gérer les « troubles », c'est différencier

UE 2.2 EC 1	Politique et grands enjeux du système éducatif(6hCM + 8hTD + 4hTP)	Déplacer 1HCM + 2htd enS1 (vers l'UE 1.1. EC1) (anglais ok)	Permettre aux étudiants d'avoir une connaissance des droits et devoirs du fonctionnaire avant d'entrer en stage (1HCM); lier à leurs obligations de stage (respect des valeurs de la République, dont la laïcité), avec lecture de la charte et convention. : à partir de la convention de stage, compréhension en acte des principes et valeurs de l'école; étude de cas sur
			et valeurs de l'école; étude de cas sur des situations qui peuvent poser problème
			Alléger le semestre 2 un peu chargé en « valeurs de la République »

#### 2) Parcours Sciences de la vie et de la Terre

Les modifications de la maquette et des MCC du Master MEEF-SVT pour l'année 2023/24 portent sur les points suivants :

#### a) Maquette

- Basculement de 7h d'enseignements (2h CM + 5hTD) du M2 (UE4.1EC2) vers le M1 (UE1.1EC2). L'objectif est double : d'une part ces heures d'enseignements (d'écologie végétale et animale) sont nécessaires dès le M1 pour les étudiants, car elles permettront aux étudiants d'avoir les connaissances disciplinaires nécessaires pour assurer efficacement les enseignements qu'ils auront à dispenser en classe (collège et/ou lycée) lors de leur stage en établissement scolaire dès le M1. D'autre part cela vise à alléger le volume horaire du M2, en particulier celui de l'UE4.1EC2 du semestre 10 (car le second semestre du M2 est très chargé). Cette modification fait suite aux retours des étudiants lors des réunions d'échange avec l'équipe pédagogique du Master.
- Modification des intitulés des UE2.4 (du M1) et UE3.5 (du M2) selon le nouvel intitulé : « préparation voie professionnelle et technologique CAPLP/CAPET ». Ceci va permettre la mise en place dans la formation du Master d'une préparation au concours du CAPET Section Biotechnologies, en plus de l'actuelle au CAPLP Biotechnologies. Ceci fait suite aux retours des étudiants, car nombre d'entre eux se présentent à ces deux concours. Il est donc important de leur offrir une formation à ces deux concours. Ceci sera associé à une réorganisation du contenu des enseignements de ces deux UE (tout en conservant les volumes horaires inchangés).

#### b) MCC

- Modification des modalités d'évaluation des épreuves de session 1 des RSE sur les UE1.1EC2 et UE2.1EC2 du M1 (passage d'une épreuve orale vers une épreuve écrite de 5h type « capes blanc » en phase avec les épreuves du concours).
- Modification des modalités d'évaluation des épreuves de session 1 (RNE et RSE) l'UE4.3EC3 du M2 vers une seule épreuve écrite de 2h (allègement des MCC sur cette EC).

Les modifications concernent en grande partie les MCC. Il n'y a pas d'augmentation d'heures dans les différentes maquettes de parcours, mais des glissements d'heures d'un semestre à l'autre pour rééquilibrer la charge pour les étudiants.

#### 3) Parcours EPS

Ajout des enseignants responsables des UE12 EC3 et UE22 EC3

#### 4) Parcours Espagnol

L'UE 2.3 EC3 Construire son parcours professionnel : corriger la modalité du CC et mettre Oral/Ecrit. Changement des noms des responsables d'enseignements.

#### 5) Parcours Histoire-Géographie

Aucun changement

#### 6) Parcours lettres

Nouveau descriptif de l'EC4 du S7 : « Développement d'une culture générale et d'une méthodologie littéraire selon les options / entrainement à l'épreuve de grammaire des langues anciennes »

Ajout de « selon les options ».

#### 7) Parcours Maths

La case B27 apparaissait vide la précédente maquette (souci de compatibilité Excel), « Recherche mémoire 3/h par étudiant »

#### 8) Parcours anglais

#### a. Basculement de 3 HTD de 2.3 EC2 vers 3.3 EC2

Il s'agit d'heures pour l'initiation à la recherche et l'accompagnement du mémoire.

Nous avons constaté qu'il fallait renforcer l'accompagnement au S9, lorsque les étudiants connaissent le niveau de classe avec lequel ils sont en stage. Faire son stage en collège ou en lycée nécessite des ajustements, y compris par rapport au cadre théorique rédigé en M1, que ces 3 heures supplémentaires en M2 permettent de mieux traiter.

#### b. Modifications des MCC de session 2 pour deux UE

- 2.2 EC2 session 1 : passage d'un écrit de 6h à 3h, plus cohérent avec les objectifs et le volume horaire de l'UE.
- 2.2 EC3 session 2 : il s'agit d'une UE de didactique pour laquelle les étudiants sont évaluées à partir de la remise d'une séquence écrite. Lorsque celle-ci s'avère insuffisante en session 1, les étudiants devaient la modifier et nous la remettre à nouveau. Nous avons constaté que ces modifications pouvaient être mieux appréhendées par le correcteur lorsqu'elles sont explicitées oralement par l'étudiant.
- 3.1 EC2 session 1 : alignement de la durée RSE sur la durée RNE (inchangée)
- 3.2 EC2 session 1 : alignement de la durée RSE sur la durée RNE (inchangée)
- 3.4 session 2 : il s'agit de la visite de stage en établissement. Lorsque cette visite ne satisfait pas les attentes, l'étudiant devait remettre au correcteur un plan de séquence et de séance revus pour la session 2. Nous souhaitons pouvoir questionner l'étudiant sur les conséquences concrètes qu'auraient les changements opérés sur la mise en œuvre en classe, et ainsi percevoir la réflexivité qui l'a conduit à opérer ses changements.

# 9) Parcours Musique

Aucun changement

# 10) Parcours Physique-Chimie

Ajouts responsables de l'enseignement

Intitulé de la mention	Master MEEF second degré_Anglais		
Date de l'examen et avis du conseil de la composante			
(la saisie de la date conditionne le passage à la CFVU)			
		]	
Dates de l'examen et avis de la CFVU			
Responsable du parcours	Frédérique FOUASSIER		
Statut			

- · Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Etudes (RSE)
- · Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple:
- '- Contrôle Continu intégral (CC) 2 minimum
- Contrôle mixte (ex : partiel , galop d'essai....) + CT
- Examen Terminal (CT)
- Ecrit (l'indication de la durée est obligatoire)
- Oral (durée à préciser)
- Ecrit et Oral (durées à préciser)

Il n'est pas possible de prévoir un CC  $\underline{ou}$  CT (le choix doit être opéré très clairement)

Les mémoires, rapports de stage\* et projet tuteuré se déroulent en session unique.

\*Cela ne s'applique pas aux périodes d'observation telles que définies par la CFVU.

Toute modification (intitulé d'UE par exemple) devra être signalée (ecriture en rouge, case remplie en jaune). Elle devra avoir été validée par le Conseil de la composante.

				Type de l'enseignement	, Si UE				Si UE Choix								Volume horaire		Intern	national
N°UE	Intitulé de l'enseignement	Code Apogée de l'ELP contrat 2018	Lien de correspondance pour 2021	(tronc commun ou spécialisation)	mentions ou années de formation, indiquer	Porteur (o/n)	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	Précisez le nombre d'enseignement ou nombre d'ECTS	COEF	ECTS	Section CNU Enseignement	Responsable de l'enseignement	Section CNU du responsable de l'enseignement	Effectifs attendus	СМ	TD	TP	Cours dispensé en anglais	Cours dispensé en langue étrangère
	Semestre 7				lesquelles				à choisir										o/n	préciser la langue
UE 1.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		18	18					30	109	0		
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		UE 11			oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / F. GIRY(T)			6	13			
EC2	structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)		UE 13 EC1 + EC4			oui		O : obligatoire		5	5	11 : Langues et littératures anglaises et	E. MONN (O) / P. GIRT(1)	11 : Langues et littératures anglaises et			42			
EC3	cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)		UE 13 EC2 + EC5					O : obligatoire		8	8	anglo-saxonnes 11 : Langues et littératures anglaises et		anglo-saxonnes 11 : Langues et littératures anglaises et		24	36			
EC4	s'exprimer en anglais		UE 13 EC3 + EC6					O : obligatoire		2	2	anglo-saxonnes 11 : Langues et littératures anglaises et		anglo-saxonnes 11 : Langues et littératures anglaises et			18			
UE 1.2	Piloter son enseignement						UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		6	6	anglo-saxonnes		anglo-saxonnes		0	44	11		
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive					oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	70 : Sciences de						5		
EC2	savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie)		UE 12 EC1				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	l'éducation 11 : Langues et littératures anglaises et	M. SCHNEEWELE / F.GIRY				20			
EC3	enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des		UE 12 EC2				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	anglo-saxonnes 11 : Langues et littératures anglaises et					24	6		
	apprentissages dans le champ disciplinaire)  Etre acteur de son développement professionnel		0E 12 E02			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		6	6	anglo-saxonnes				2	29	6		
			U5 to 503			oui						11 : Langues et		11 : Langues et		-		•		
EC1	recherche et méthodologie**		UE 13 EC7				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	littératures anglaises et anglo-saxonnes		littératures anglaises et anglo-saxonnes			14			
EC2	séminaire de recherche en didactique		UE 13 EC7				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	70 : Sciences de l'éducation				2	8			
EC3	analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)		UE 12 EC 3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	70 : Sciences de l'éducation					3	3		
EC4	développement professionnel / tutorat							O : obligatoire		0	0						4	3		
1151.4	Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres parcours (renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix				L3 LLCER			O : obligatoire		0	0						25			
UE1.4	parcours (rentorcement avec L3, approtondissement en auto formation, corps et voix mutualisé avec L3)				L3 LLCER			O : obligatoire		U	U						25			
UE 1.5	Stage d'observation à l'étranger							F : facultatif		0	0					0	10	0		
UE 1.6	Préparation au CAPEFE							F : facultatif		0	0					0	10	0		
UE 1.7	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)				Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0	0						4			
	Semestre 7 Total Heures présentielles Etudiant										30					32	207 256	17		
																	1			
UE 2.1	Semestre 8 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner						UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		19	19					27	87	8		
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		UE 21 EC2 + EC3			oui	EC: #litrard constitut?	O : obligatoire		5	5	70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / F. GIRY(T)			7	6	8		
EC2	structures de la langue		UE 23 EC1 + EC4			oui		O : obligatoire		5	5	littératures anglaises et anglo-saxonnes	E. MONN (O) / P. GIKT(1)	II: Langues et littératures anglaises et			30			
EC3	cultures des sphères anglophones		UE 23 EC2 + EC5					O : obligatoire		7	7	littératures anglaises et anglo-saxonnes		littératures anglaises et		20	36			
EC4	s'exprimer en anglais		UE 23 EC3					O : obligatoire		2	2	littératures anglaises et anglo-saxonnes		littératures anglaises et		_	15			
UE 2.2 EC1	Piloter son enseignement  Construction d'une posture professionnelle réflexive		UE 21 EC4			oui	UE : Unité d'enseignement EC : élément constitutif	O : obligatoire O : obligatoire		0	0		E. MUNN (O) / F. GIRY(T)			2	48	11 5		
EC2	savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie )		UE 32 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	littératures anglaises et anglo-saxonnes					20			
EC3	enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)		UE 32 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	littératures anglaises et anglo-saxonnes					24	6		
UE 2.3	Etre acteur de son développement professionnel					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		5	5					0	19	3		
EC1	recherche et méthodologie		UE 23 EC6				EC : élément constitutif	O : obligatoire				littératures anglaises et anglo-saxonnes		11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes			6			
EC2	séminaire de recherche en didactique**		UE 23 EC6				EC : élément constitutif	O : obligatoire				70 : Sciences de l'éducation					9			
	développement professionnel / tutorat 3h/étudiant						EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0						4	3		
	Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres																			
	parcours (renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix mutualisé avec L3)							O : obligatoire		0	0						25			
UE 2.6	Stage d'observation à l'étranger				L3 LLECR			F : facultatif		0	0						10			
	Préparation au CAPEFE							F : facultatif		0	0					0	20	0		
UE 2.8	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)				Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0	0						4	U		
	Semestre 8 Total Heures présentielles Etudiant										30					29	179	22		
																	230			
	Semestre 9					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire												
UE 3.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner					oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		6	6					0	61	0		
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		UE 31 EC3					O : obligatoire		0	0	<u> </u>	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)				6			
EC2	structures de la langue					oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes			22			
EC3	cultures des sphères anglophones						EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2	11 : Langues et		11 : Langues et littératures anglaises et			22			
						oui						littératures anglaises et anglo-saxonnes 11 : Langues et littératures anglaises et		anglo-saxonnes 11 : Langues et						
EC4	s'exprimer en anglais					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		2	2	littératures anglaises et anglo-saxonnes		littératures anglaises et anglo-saxonnes			11			
UE 3.2	Piloter son enseignement					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		11	11					4	48	26		
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		UE 21 EC1 + EC4 UE 31 EC2 +EC3					O : obligatoire		4	4	70 : Sciences de l'éducation	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)			4	11	8		
EC2	efficacité de l'enseignement		UE 32 EC3					O : obligatoire		7	7	11 : Langues et littératures anglaises et					6	6		
<u> </u>		1		L			L					anglo-saxonnes		<u> </u>	<u> </u>	ļ	1			

				Type de l'enseignement	Si UE mutualisée à d'autres				Si UE Choix Précisez le nombre			Section	Responsable de	Section CNU			Volume horaire		Intern	ational
N°UE	Intitulé de l'enseignement	Code Apogée de l'ELP contrat 2018	Lien de correspondance pour 2021	(tronc commun ou spécialisation)	mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Porteur (o/n)	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	d'enseignement ou nombre d'ECTS à choisir	COEF	ECTS	CNU Enseignement	l'enseignement	du responsable de l'enseignement	Effectifs attendus	СМ	TD	TP	Cours dispensé en anglais o/n	Cours dispensé en langue étrangère préciser la langue
EC3	enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)		UE 32 EC3					O : obligatoire				11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes					19	12		
EC4	enseigner aux élèves à s'exprimer en anglais		UE 32 EC1					O : obligatoire				07 : Sciences du langage : linguistique et phonétique générales					12			
UE 3.3	Etre acteur de son développement professionnel							O : obligatoire			3					0	14	16		
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral		UE 31 EC3					O : obligatoire		0	0		V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)					6		
EC2	accompagnement du mémoire et soutenance**		UE 34 EC1					O : obligatoire		3	3						7	4		ı
EC3	analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)		UE 34 EC1					O : obligatoire		0	0							6		ı
EC4	développement professionnel / tutorat		UE 33 EC1					O : obligatoire		0	0						7			
UE 3.4	Stage (2h/étudiant)		UE 33 EC2					O : obligatoire		9	9									
UE 3.5	Réussir son projet professionnel							O : obligatoire		1	1						10			
UE 3.6	Stage d'observation à l'étranger							F : facultatif		0	0						10			
UE 3.7	Module ouverture							F : facultatif		0	0						6			
UE 3.8	Préparation au CAPEFE							F : facultatif		0	0						10			
UE 3.9	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)				Meef 1e degré		UE : unité d'enseignemen	t F : facultatif		0	0						6			
	Semestre 9 Total Heures présentielles Etudiant										30					4	133	42		

Intitulé de la mention	Master MEEF second degré_Espagnol	
Date de l'examen et avis du conseil de la composante		
Dates de l'examen et avis de la CFVU		
Responsable du parcours	Gloria BOSSE-TRUCHE	
Statut		

- · Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Etudes (RSE)
- · Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple:
- '- Contrôle Continu intégral (CC) 2 minimum
- Contrôle mixte (ex : partiel , galop d'essai....) + CT
- Examen Terminal (CT)
- Ecrit (l'indication de la durée est obligatoire)
- Oral (durée à préciser)
- Ecrit et Oral (durées à préciser)

Il n'est pas possible de prévoir un CC  $\underline{ou}$  CT (le choix doit être opéré très clairement)

Les mémoires, rapports de stage\* et projet tuteuré se déroulent en session unique.

\*Cela ne s'applique pas aux périodes d'observation telles que définies par la CFVU.

Toute modification (intitulé d'UE par exemple) devra être signalée (ecriture en rouge, case remplie en jaune). Elle devra avoir été validée par le Conseil de la composante.

N°UE Intitulé de l'enseigne  Sernestre 7  UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux poi  EC1 Enjeux et connaissance du système éduca  EC2 Savoirs disciplinaires : langue		ou années de formation, indiquer lesquelles	Nature ELP	C = option/choix	COEF ECTS	l'enseignement					Descriptif de l'enseignement	UE non												aissances - Session de ra		
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux por EC1 Enjeux et connaissance du système éduca EC2 Savoirs disciplinaires : langue							СМ	TD		Cours dispensé Cours dispe en anglais en langue o/n étrangère	sé	compensable	quotité	RNE modalité n	nature	durée q	otité modalité	RSE nature	durée	quotité	modalité	RNE	durée	quotité modalit	RSE é nature	durée
EC1 Enjeux et connaissance du système éduca EC2 Savoirs disciplinaires : langue	7									Uli Guangere			quotite	inodante in	iature	ouree q	ioute modaite	nature	uuree	quotite	modante	nature	uuree	quotite	nature	uuree
EC2 Savoirs disciplinaires : langue	our enseigner (1)	Į	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	12 12		12	65	0																	
	atif		EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3	E. MUNN (O) / F. GIRY(T)	6	13	0		Développement des adolescents et processus d'apprentissages		100%	СТ	Ecrit	à rendre	00% CT	Ecrit	à rendre	100%	СТ	Ecrit	2H	100% CT	Ecrit	2H
			EC : élément constitutif	O : obligatoire	6 6		0	34	0	non	Faits de langue et traduction		100%		Ecrit		00% CT	Ecrit	3H	100%	СТ	Ecrit	3H	100% CT	Ecrit	3H
EC3 Savoirs disciplinaires : littérature  UE 1.2 Maîtriser les savoirs fondamentaux poi	our angoignar (2)		EC : élément constitutif  UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire O : obligatoire	3 3		12	18	0	non Espagno	Etudes littéraires et entraînement à la composition		100%	cc	Ecrit		00% CT	Ecrit	3H	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
EC1 Savoirs disciplinaires : civilisation	our enougher (2)		EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3		6	18	0				100%	СС	Ecrit		00 % CT	Ecrit	3H	100%	ст	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
EC2 Savoirs disciplinaires : image			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3		0	16	0	non Espagnol	Etudes culturelles et entraînement à la composition		100%	СС	Oral		00 % CT	Oral	30mn	100%	ст	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
EC3 Savoirs didactiques			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		6	9	0	non Espagno	Analyse de l'image fixe et en mouvement et entraînement à la composition  Maîtriser les concepts clés de sa discipline - Epistémologie-outils institutionnels-		100%		Ecrit		00 % CT	Ecrit	1H30	100%	ст	Ecrit	1H30	100% CT	Ecrit	1H30
UE 1.3 Piloter son enseignement		ı	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	4 4		0	27	0	non	programmes LV-socle-CECRL-Savoirs linguistiques clés (Orléans)															+
EC1 Le praticien expert des apprentissages			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3		0	18	0	non	Première conception de projet à partir de supports culturels.		100 %	СС	Ecrit		00 % CT	Ecrit	4H	100 %	СТ	Ecrit	4H	100 % CT	Ecrit	4H
EC2 Stage : posture et gestes professionnels			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0		0	4	0	non	Grille d'observation - Problématisation de terrain								Non é	évalué						
EC3 Construire son parcours professionnel			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1 1		0	5	0	non	Référentiel métier - compréhension, enjeux des compétences métier		100 %	CC Ed	crit/Oral	1	00 % CT	Ecrit	1H30	100 %	СТ	Ecrit	1H30	100 % CT	Ecrit	1H30
UE 1.4 Pratique(s) réflexive(s) et recherche			UE : Unité d'enseignement  EC : élément constitutif	O : obligatoire	6 6	E. MUNN (O) / F.	0	28	5	non																+
EC1 Construction d'une posture professionnelle  EC2 Méthodologie de la recherche : littérature	e renexive		EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3	GIRY(T)	0	14	0		Préparation du stsge et du portfolio		100%	ст р	Dossier	à rendre	00% CT	Dossier	à rendre	100%	ст	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
EC3 Méthodologie de la recherche : civilisation		+	EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3		0	14	0	non Espagnol			100%		Dossier		00% CT	Dossier	à rendre	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT		30mn
UE 1.5 Stage d'observation à l'étranger				F : facultatif	0 0		0	10	0	non espagno	I STANDARD A STANDARD OF THE STANDARD S															
UE 1.6 Préparation au CAPEFE				F : facultatif	0 0		0	10	0	0																
UE 1.7 Préparation Pix+ Édu (UE facultative)		Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0 0			4					[		Ī								1			]
Semestre 7 Total Heures présent	tielles Etudiant				30		24	163	5																	
								192																		$\pm$
Semestre 8 UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux poi			UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	13 13		13	58	8				-						-	-						+
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux poi  EC1 Enjeux et connaissance du système éduca			EC : élément constitutif	O : obligatoire	5 5	E. MUNN (O) / F.	7	6	8	non			100%	СТ	Ecrit	2H	00% CT	Ecrit	2H	100%	ст	Ecrit	2H	100% CT	Ecrit	2H
EC2 Savoirs disciplinaires : langue			EC : élément constitutif	O : obligatoire	5 5	GIRY(T)	0	34	0	non	Système éducatif, enjeu du numérique  Faits de langue et traduction		100%		Ecrit		00% CT	Ecrit	3H	100%	СТ	Ecrit	3H	100% CT	Ecrit	3H
EC3 Savoirs disciplinaires : littérature			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3		6	18	0	non Espagno	Falls de langue et l'adduction  Etudes littéraires et entraînement à la composition		100%	cc	Ecrit		00% CT	Ecrit	3H	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
UE 2.2 Maîtriser les savoirs fondamentaux por	our enseigner (2)	· ·	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	7 7		12	48	0																	
EC1 Savoirs disciplinaires : civilisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3		6	18	0	non Espagnol	Etudes culturelles et entraînement à la composition		100 %	СС	Ecrit	1	00 % CT	Ecrit	3H	100 %	СТ	Oral	30mn	100 % CT	Oral	30mn
EC2 Savoirs disciplinaires : image			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		0	16	0	non Espagno	Analyse de l'image fixe et en mouvement et entraînement à la composition		100 %	сс	Oral	1	00 % CT	Oral	30mn	100 %	СТ	Oral	30mn	100 % CT	Oral	30mn
EC3 Savoirs didactiques			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		6	14	0		Analyse de supports-Problématisation- Objectifs d'apprentissage-Enjeux évaluation.Savoirs linguistiques clés(OR)		100 %	CC Or	ral/Ecrit	1	00 % CT	Ecrit	4H	100 %	СТ	Ecrit	4H	100 % CT	Ecrit	4H
UE 2.3 Piloter son enseignement			UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	4 4		0	27	0	non																
EC1 Le praticien expert des apprentissages			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3		0	18	0	non	Conception de projets de séquence d'enseignement prenant en compte les instructions officielles et niveau de compétences visé.		100 %	CC Ecr	rit et Oral		00 % CT	Oral	30 mn	100 %	СТ	Oral	30 mn	100 % CT	Oral	30mn
EC2 Stage : APP disciplinaire			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0		0	4	0	non	Grille d'observation + Analyse de pratique			Non évalué			Non évalu				Non évalué			Non éval		
UE 2.4 Construire son parcours professionnel  Pratique(s) réflexive(s) et recherche			EC : élément constitutif  UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	1 1		2	41	5	non	Référentiel de compétences métier		100 %	CC O	Oral/écrit	30 mn 1	00 % CT	Oral	30mn	100%	CT	Oral	30 mn	100% CT	Oral	30 mn
EC1 Construction d'une posture professionnelle	le réflexive			O : obligatoire		E. MUNN (O) / F. GIRY(T)	2	4	5	non	Recollected computation APP															+
EC2 Méthodologie de la recherche en littérature	е		EC : élément constitutif		2 2	GIRT(1)	0	14	0	non	l'enseignant, corps et voix, APP  Maîtriser les outils de recherche		100%	СТ В	Dossier	à rendre	00% CT	Dossier	à rendre	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
EC3 Méthodogie de la recherche : civilisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		0	14	0	non	Maîtriser les outils de recherche		100%	СТ В	Dossier	à rendre	00% CT	Dossier	à rendre	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
EC4 Méthodologie de la recherche professionne 3h/étudiant	nelle		EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		0	9	0	non	Questionnement initial -Revue de la littérature		100%	CT D	Dossier	à rendre	00% CT	Dossier	à rendre	100%	СТ	Dossier	à rendre	100% CT	Dossier	à rendre
UE 2.5 Stage d'observation à l'étranger				F : facultatif	0 0		0	10	0																	
UE 2.6 Préparation au CAPEFE				F : facultatif	0 0		0	20	0	0									-							
UE 2.7 Préparation Pix+ Édu (UE facultative)		Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0 0			4																		
Semestre 8 Total Heures présen	ntielles Etudiant				30		27	174 214	13				+					-	-	-						+
																			1							+
Semestre 9			HE Charles are not	O : obligatoire				-					+						-	_						+
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux poi  EC1 Enjeux et connaissance du système éduca			UE : Unité d'enseignement EC : élément constitutif	O : obligatoire O : obligatoire	0 0	V. ROISIN (T) / D.	0	58 6	0	non			<del>                                     </del>						+	-						+
EC2 Savoirs disciplinaires : langue			EC : élément constitutif	O : obligatoire O : obligatoire	3 3	COUVERT (O)	0	34	0		Journée en établissement		100%	СС	Ecrit		00% CT	Ecrit	3H	100%	СТ	Ecrit	3H	100% CT	Ecrit	3H
EC3 Savoirs disciplinaires : littérature			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		6	18	0	non Espagnol	Faits de langue et traduction  Etudes littéraires et entraînement à la composition		100%		Ecrit		00% CT	Ecrit	3H	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT		30mn
UE 3.2 Maîtriser les savoirs fondamentaux por	our enseigner (2)		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	4 4		12	43	0	non																
EC1 Savoirs diciplinaires : civilisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		6	18	0	non Espagnol	Etudes culturelles et entraînement à la composition		100%	СС	Ecrit		00% CT	Ecrit	3H	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
EC2 Savoirs disciplinaires : image			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1 1		0	16	0	non Espagnol	Analyse de l'image fixe et en mouvement et entraînement à la composition		100%	СС	Oral		00% CT	Oral	30mn	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
EC3 Savoirs didactiques			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1 1		6	9	0	non	Sélection de supports- analyse critique-conception de projets. Savoirs linguistiques (clés)(OR)		100%	сс	Ecrit		00% CT	Ecrit	2H	100%	СТ	Ecrit	2H	100% CT	Ecrit	2H
UE 3.3 Piloter son enseignement			UE : Unité d'enseignement		5 5	V. ROISIN (T) / D	0	41	6	non			+													
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter u	un oral		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	6		Voix et corps pour enseigner et présenter un oral  Assurer la progression des apprentissages en planifiant et construisant des projets, en		1000/		orit/oral		00%	En-4	41.	1000/	СТ	Earlt	ALI	100% CT	Epile	40.1
EC2 Le praticien expert des apprentissages  EC3 Construire son parcours			EC : élément constitutif  EC : élément constitutif	O : obligatoire O : obligatoire	1 1		0	36 5	0	non	mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux compétences visées.		100%		crit/oral Dossier		00% CT	Ecrit Dossier	4H à rendre	100%	ст	Ecrit oral	4H 30 mn	100% CT	Ecrit	4H 30 mn
UE 3.4 Pratique(s) réflexive(s) et recherche			UE : Unité d'enseignement	gaton 0	6 6		4	20	8	non	Développement professionnel		.5576	J.   B				5033161	2.01010	.50/6	31	581			orai	221111
EC1 Construction d'une posture professionnelle	le réflexive		EC : élément constitutif	O : obligatoire	4 4	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	4	11	8		Evaluation, école inclusive, trouble de apprentissages, autorité, APP, numérique		100%	СТ	Ecrit	à rendre	00% CT	Ecrit	à rendre	100%	СТ	Reprise orale d'un travail écrit	20mn	100% CT	Reprise orale d'un travail écrit	n 20mn
EC2 Méthodologie du mémoire			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		0	9	0	non	Cadre théorique et empirique		100%	СТ	Ecrit	à rendre	00% CT	Ecrit	à rendre				Pas de sessio	n de rattrapage		
UE 3.5 Stage (2h/étudiant)		ı ı	UE : Unité d'enseignement		10 10		0	4	0 n	on		Non compensable	100%	CT Ora	al et Ecrit	écrit à rendre oral 2h	00% CT	Oral et Ecrit	écrit à rendre oral 2h	L			Pas de sessio	n de rattrapage		

		Si UE mutualisée à d'autres mentions		O = obligatoire		Responsable de	Vo	lume horaire		International		UE non			Moda	lités de contrôle o	de connaissanc	es - Session 1					Modalités de c	ontrôle de conn	issances - Session de	attrapage	
N°UE	Intitulé de l'enseignement	ou années de formation, indiquer lesquelles	Nature ELP	C = option/choix	COEF ECTS	l'enseignement	СМ	TD	TP	Cours dispensé Cours dispensé	Descriptif de l'enseignement	compensable			RNE				RSE				RNE			RSE	
									ir	en anglais en langue o/n étrangère			quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité moda	lité nature	e durée
	APP disciplinaire		EC : élément constitutif	O : obligatoire	10 10		0	4	0	non	Enseignement explicite, attentif aux besoins- Gestion de classe-Posture réflexive.										<u> </u>						
UE 3.6	Module complémentaire		UE : Unité d'enseignement				0	25	0	non									I	Non	évalué						
EC1	Travail avec tuteur terrain		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0		0	15	0	non																	
EC2	Développement professionnel		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0		0	10	0	non											1						!
UE 3.7	Stage d'observation à l'étranger			F : facultatif	0 0		0	10	0																		
UE 3.8	Module ouverture			F : facultatif	0 0		0	6	0																		
UE 3.9	Préparation au CAPEFE			F : facultatif	0 0		0	10	0	0																	
UE 3.10	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0 0			6																			
	Semestre 9 Total Heures présentielles Etudiant				30		22	191 227	14																		
								221																			
	Semestre 10																										
UE 4.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner (1)		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	2 2	V POICIN (T) (C	5	29	0	non											<u> </u>						
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	1	11	0		ces valeurs dans un établissement scolaire																
EC2	Littérature et pédagogie		EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 <b>2</b>		4	18	0	non Espagnol	Repérage des axes de sens dans un texte littéraire en fonction des axes d'étude, notions et thématiques des programmes de l'enseignement secondaire		100%	СТ	Oral	30mn	100%	CT	Oral	30mn	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
UE 4.2	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner (2)		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	4 4		8	36	0	non																	
EC1	Civilisation et pédagogie		EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		4	18	0	non Espagnol	Repérage des axes de sens dans un document de civilisation en fonction des axes d'étude, notions et thématiques des programmes de l'enseignement secondaire		100%	СТ	Oral	30mn	100%	CT	Oral	30mn	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
EC2	Image et pédagogie		EC : élément constitutif	O : obligatoire	2 2		4	18	0	non Espagnol	Repérage des axes de sens dans un document iconographique en fonction des axes d'étude, notions et thématiques des programmes de l'enseignement secondaire		100%	СТ	Oral	30mn	100%	СТ	Oral	30mn	100%	СТ	Oral	30mn	100% CT	Oral	30mn
UE 4.3	Piloter son enseignement		UE : Unité d'enseignement	ı	8 8		0	41	18																		
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		EC : élément constitutif	O : obligatoire	3 3	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	6	5		Gestion de classe, APP, numérique		100%	CT	Ecrit	1H30	100%	СТ	Ecrit	1H30	100%	СТ	Ecrit	1h30	100% CT	Ecrit	1h30
EC2	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	6		Voix et corps pour enseigner et présenter un oral																
EC3	Structuration des apprentissages		EC : élément constitutif	O : obligatoire	4 4		0	30	0	non	Concevoir un projet d'enseignement à partir d'un support proposé -Continuité et cohérence des apprentissages des élèves.		100%	СС	Ecrit/oral		100%	СТ	Oral	1H	100%	СТ	Oral	1H	100% CT	Oral	1H
EC4	Construire son parcours professionnel		EC : élément constitutif	O : obligatoire	1 <b>1</b>		0	5	0	non	Objectiver forces et limites de sa pratique.		100%	СТ	Dossier	à rendre	100%	СТ	Dossier	àrendre	100%	СТ	Oral	30 mn	100% CT	Oral	30 mn
EC5	Développement professionnel		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	7	non	APP en lien avec épreuve 4 du CAPES																
UE 4.4	Soutenance mémoire (3h/étudiant)		UE : Unité d'enseignement		6 6	222.211 (0)	0	0	0	nen	and an analysis of the order	non compensable	100%	СТ	Oral	30 mn	100%	СТ	Oral	30 mn	Pas de sessi	on de rattrapage	)		1		
UE 4.5	Stage (2h/étudiant)		UE : Unité d'enseignement		10 10		0	8	0	non		non compensable	100%	СТ	Ecrit et Oral	2H	100%	СТ	Ecrit et Oral	2H	Pas de sessi	on de rattrapage	)			-	
EC1	APP disciplinaire		EC : élément constitutif	O : obligatoire	10 10		0	8	0	non	Posture réflexive.																
UE 4.6	Module complémentaire		UE : Unité d'enseignement				0	25	0	non						<u> </u>	-		1	Non	évalué	1	<u> </u>				
EC1	Travail avec tuteur terrain		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0		0	15	0	non																	
EC2	Développement professionnel		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0 0		0	10	0	non											1			1 1		_	
UE 4.7	Stage d'observation à l'étranger			F : facultatif	0 0		0	10	0	non											1			1 1		_	
UE 4.8	Module ouverture			F : facultatif	0 0		0	6	0												1					+	$\overline{}$
UE 4.9	Préparation au CAPEFE			F : facultatif	0 0		0	20	0												1					+	
	Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant				30		13	139	18	0											+					+-	
								170																			
	Total HE Master MEEF Espagnol				120		86	667	50												+						
								803																			

Intitulé de la mention	Master Meef second degré_Histoire Géogarphie	
Date de l'examen et avis du conseil de la composante		
Dates de l'examen et avis de la CFVU		
Responsable du parcours	Sylvie Crogiez-Pétrequin	
Statut		

- · Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Etudes (RSE)
- · Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple:
- '- Contrôle Continu intégral (CC) 2 minimum
- Contrôle mixte (ex : partiel , galop d'essai....) + CT
- Examen Terminal (CT)
- Ecrit (l'indication de la durée est obligatoire)
- Oral (durée à préciser)
- Ecrit et Oral (durées à préciser)

Il n'est pas possible de prévoir un CC <u>ou</u> CT (le choix doit être opéré très clairement)

Les mémoires, rapports de stage\* et projet tuteuré se déroulent en session unique.

\*Cela ne s'applique pas aux périodes d'observation telles que définies par la CFVU.

Toute modification (intitulé d'UE par exemple) devra être signalée (ecriture en rouge, case remplie en jaune). Elle devra avoir été validée par le Conseil de la composante.

			mutualisée à				Précisez le				Vo	olume hora	re				Modalités de cor	ntrôle de conn	naissances - Ses	sion 1					Modalités de	contrôle de conna	ssances - Sessi	ion de rattrapa	ge	
N°UE	Intitulé de l'enseignement	Code Apogée de l'ELP	d'autres mentions ou	Porteur (o/n)	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	nombre d'enseignement	COEF	ECTS	Responsable de l'enseignement	CM	TD	TD	UE non compensable			RNE			R	RSE				RNE				RSE	
		contrat 2018	années de	,			ou nombre				СМ	TD	TP	p.s200.C	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée
	Semestre 7																													
UE 1.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		12	12		78	13	0																	
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif			oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	E. Munn (O) F. Giry (T)	6	13	0		100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	écrit	2 heures	100%	СТ	écrit	2 heures
EC2	Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (histoire)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		5	5	Ony (1)	36	0	0		100%	СС	écrits	3 heures	100%	СТ	écrit	3 heures	100%	СТ	écrit	3 heures	100%	СТ	écrit	3 heures
EC3	Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (géographie)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		4	4		36	0	0		100%	СС	écrits	3 heures	100%	СТ	écrit	3 heures	100%	СТ	écrit	3 heures	100%	СТ	écrit	3 heures
UE 1.2	Piloter son enseignement			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		6	6		0	28	11																	
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	E. Munn (O) F.	0	0	5																	
EC2	Avoir une approche experte des programmes (HGEMC)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	Giry (T)	0	20	0		100%	CC	écrit	à rendre	100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	oral	30 mn prépa, 30 mn d'oral	100%	СТ	oral	30 mn prépa, 30mn d'oral
EC3	Rendez-vous de Blois				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		0	8	0													IIII d Grai				John d Grai
EC4	Stage			oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3		0	0	6		100%	CC	rapport de stage	à rendre	100%	СТ	rapport de	à rendre	100%	СТ	oral	30 mn prépa, 30	100%	СТ	oral	30mn prépa, 30
UE 1.3	Etre acteur de son développement professionnel			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		3	3		0	24	0								stage					mn d'oral				mn d'oral
EC1	Initiation à la recherche en histoire et géographie				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3		0	24	0		100 %	CC	dossier	à rendre	100 %	CT	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre
UE 1.4	Améliorer ses compétences dans une langue étrangère				UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		3	3		0	20	0	non	100%	CT	écrit	2 heures	100%	CT	écrit	2 heures	100%	СТ	écrit	2 heures	100%	СТ	écrit	2 heures
02 114	Allemand					C : à choix	1	Ť			•		Ů	compensable					,					-						
							1																							
-	Anglais					C : à choix																								
	Espagnol					C : à choix	1	_	_		_		_																	
UE 1.5	Module optionnel				UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		6	6		0	36	0						4000	~~			,,,,,,				4000		4 .	3 - 1
EC1	Renforcement disciplinaire en histoire (niveau 1)		-		EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3		0	18	0		100%	CC	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre
EC2	Renforcement disciplinaire en géographie (niveau 1)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3		0	18	0		100%	CC	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre
UE 1.6	Stage d'observation à l'étranger					F : facultatif		0	0		0	10	0																	
UE 1.7	Préparation au CAPEFE					F : facultatif		0	0		0	10	0																	
UE 1.8	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)		Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0	0			4																		
	Consorter 7 Total House sufcontinue Faulieur		,																											
	Semestre 7 Total Heures présentielles Etudiant								30		78	121	11																	
			_	_	_			_	_			210																		
	Semestre 8																													
UE 2.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		12	12		61	24	8																	
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif			oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		5	5	E. Munn (O) F. Giry (T)	7	6	8		100%	СТ	écrit	2 heures	100%	СТ	écrit	2 heures	100%	СТ	écrit	2 heures	100%	СТ	écrit	2 heures
EC2	Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (histoire)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3		27	9	0		100%	CC	écrits	4 heures	100%	CT	écrit	4 heures	100%	СТ	écrit	4 heures	100%	СТ	écrit	4 heures
EC3	Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (géographie)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		4	4		27	9	0		100%	CC	écrits	4 heures	100%	СТ	écrit	4 heures	100%	СТ	écrit	4 heures	100%	СТ	écrit	4 heures
UE 2.2	Piloter son enseignement			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		3	3		2	34	5																	
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	E. Munn (O) F. Giry (T)	2	4	5																	
EC2	Efficacité des stratégies d'enseignement apprentissage				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	Gily (1)	0	30	0		100 %	CC	rapport de stage	à rendre	100 %	СТ	rapport de	à rendre	100 %	СТ	oral	30 mn prépa 30 mn oral	100 %	СТ	oral	30 mn prépa 30 mn oral
UE 2.3	Etre acteur de son développement professionnel			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		6	6		18	16	14								stage					IIIII Orai				IIIII Orai
EC1	Initiation à la recherche en histoire et en géographie				EC : élément constitutif	O : obligatoire		4	4		18	16	0	non	100 %	CC	dossier	à rendre	100 %	CT	dossier	à rendre	100 %	СТ	dossier	à rendre	100 %	СТ	dossier	à rendre
F00	Construire son parcours : stages et analyse de pratiques				50								44	compensable non			présentation orale d'un				présentation				présentation orale				présentation	
EC2	disciplinaires				EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2		0	0	14	compensable	100 %	CC	travail écrit	10 mn	100 %	CT	orale d'un travail écrit	10 mn	100 %	СТ	d'un travail écrit	10mn	100 %	CT	orale d'un travail écrit	10 mn
UE 2.4	Module optionnel				UE : Unité d'enseignement			9	9		0	64	0																	
EC1	Renforcement disciplinaire en histoire (niveau 2)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		5	5		0	32	0		100%	CC	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre
EC2	Renforcement disciplinaire en géographie (niveau 2)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		4	4		0	32	0		100%	CC	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendfe	100%	CT	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre
UE 2.5	Stage d'observation à l'étranger					F : facultatif		0	0		0	10	0																	
UE 2.6	Préparation au CAPEFE					F : facultatif		0	0		0	20	0																	
UE 2,7	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)		Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0	0			4																		
	Semestre 8 Total Heures présentielles Etudiant								30		81	138 246	27											<u> </u>						
	Semestre 9			oui		O : obligatoire						246																		
UE 3.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		8	8		42	46	0								<del>                                     </del>									
EC1				Jui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	V. ROISIN (T) / D.	0	6	0		<del>                                     </del>						<del>                                     </del>			1						
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif	(histoire)	-	oui		O : obligatoire O : obligatoire		4	4	COUVERT (0)	21	15	0		100%	CC	écrit	6 heures	100%	СТ	écrit	6 heures	100%	СТ	écrit	6 heures	100%	СТ	écrit	3 heures
	Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes		-	Oul	EC : élément constitutif	o . oungatoire							$\vdash$		100%	cc			100%	СТ	<b>-</b>		100%	СТ			100%	СТ		
EC3	Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes	(geograpnie)	-	-	EC : élément constitutif	0		4	4		21	15	0		100%	UU	écrit	6 heures	100%	UI	écrit	6 heures		L CI	écrit	6 heures	100%	UI	écrit	3 heures
EC4	Transmettre et faire vivre des valeurs (EMC) (niveau 1)			oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		0	10	0		<del>                                     </del>							No	on évalué	1				1	1	
UE 3.2	Piloter son enseignement			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		10	10		4	65	20								-			-	reprise orale d'un				reprise orale d'un	
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		-		EC : élément constitutif			4	4		4	11	8		100%	CT	écrit	à rendre	100%	CT	écrit	à rendre	100%	СТ	travail écrit	20 mn	100%	CT	travail écrit	20 mn
EC2	Efficacité et diversité des stratégies d'enseignement apprentissage HG (niveau 1)		ļ		EC : élément constitutif			3	3		0	48	0		100%	CC	écrit	à rendre	100%	CT	écrit	à rendre	100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	écrit	à rendre
EC3	Préparation et exploitation du stage				EC : élément constitutif			3	3		0	6	12		100%	CC	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre
UE 3.3	Etre acteur de son développement professionnel				UE : Unité d'enseignement			2	2		0	14	6																	
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral				EC : élément constitutif			0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	6																	
EC2	Pratique réflexive et recherche				EC : élément constitutif			2	2		0	14	0		100%	CC	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre
UE 3.4	Stage (2h/étudiant)				UE : Unité d'enseignement			10	10		0	0	0	Non	100%	CC	visite ou oral selon statut - contractuel ou	1h	100%	СТ	visite ou oral	1h				pas de session	de rattrapage			
														compensable			SOPA				selon statut			1			1	1	1	
UE 3.5	Stage d'observation à l'étranger					F : facultatif		0	0		0	10	0								<u> </u>									
UE 3.6	Module ouverture					F : facultatif		0	0		0	6	0																	
UE 3.7	Préparation au CAPEFE					F : facultatif		0	0		0	10	0																	

		Code Apogée de	mutualisée à				Précisez le			Danasanahla da	Vol	lume horai	re				Modalités de co	ontrôle de conr	naissances - Ses	ssion 1					Modalités de	contrôle de con	naissances - Ses	sion de rattrapage	a	
N°UE	Intitulé de l'enseignement	l'ELP contrat 2018	d'autres mentions ou	Porteur (o/n)	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	nombre d'enseignement	COEF	ECTS	Responsable de l'enseignement	СМ	TD	TP	UE non compensable			RNE				RSE				RNE				RSE	
		3011.11.2010	années de formation				ou nombre								quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée
UE 3.8	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)		Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0	0			6																		1
	Semestre 9 Total Heures présentielles Etudiant								30		46	125	26																	
		ı			- T					1	<b>.</b>	197																++		
	Semestre 10																						-	<u> </u>			-	+-+		
UE 4.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		5	5		19	65	0																	<b></b>
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif			oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	1	11	0																	<u> </u>
EC2	Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (histoire)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2		9	27	0		100%	CC	écrit et oral		100%	СТ	écrit	6 heures	100%	СТ	oral	1h	100%	СТ	oral	1h
EC3	Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (géographie)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3		9	27	0		100%	CC	écrit et oral		100%	СТ	écrit	6 heures	100%	СТ	oral	1h	100%	СТ	oral	1h
UE 4.2	Piloter son enseignement			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		4	4		0	83	5																	1
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	6	5		100%	СТ	ecrit	1h30	100%	СТ	écrit	1h30	100%	СТ	écrit	1h30	100%	СТ	écrit	1h30
EC2	Efficacité et diversité des stratégies d'enseignement apprentissage HG (niveau 2)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		0	28	0																,	1
EC3	Transmettre et faire vivre des valeurs (EMC) (niveau 2)				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		0	9	0																	1
EC4	Pratiquer et évaluer l'oral en HGEMC				EC : élément constitutif	O : obligatoire		1	1		0	40	0		100%	cc	écrit et oral		100%	СТ	écrit et oral		100%	СТ	oral	30 mn préparation	100%	СТ	oral	30 mn préparation
UE 4.3	Etre acteur de son développement professionnel				UE : Unité d'enseignement			2	2		0	5	19																	1
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	6																	1
EC2	Développement professionnel				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	7																	<u> </u>
EC3	Construire son parcours : préparation à l'insertion professionnelle				EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2		0	5	6		100%	CC	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre	100%	CT	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre
UE 4.4	Stage (2h/étudiant)				UE : Unité d'enseignement			10	10		0	0	0	non compensable	100%	cc	oral	2 heures	100%	СТ	oral	2 heures				pas de sessi	on de rattrapag	e		
UE 4.5	Recherche : Les recherches et leur méthodologie : mémoire et soutenance (3h/étudiant)				UE : Unité d'enseignement			9	9		0	4	0	non compensable	100%	CC	mémoire et soutenance		100%	CT	mémoire et soutenance					pas de sessi	on de rattrapag	e		
UE 4.6	Stage d'observation à l'étranger					F : facultatif		0	0		0	10	0																	1
UE 4.7	Module ouverture					F : facultatif		0	0		0	6	0															$\perp = \top$		
UE 4.8	Préparation au CAPEFE					F : facultatif		0	0		0	20	0																	
	Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant					•			30		19	157	24	•																
											L	200																$\perp$		<del></del>
	Total HE Master MEEF Histoire-Géographie								120		224	541	88										-	<u> </u>			-	+-+		<del></del>
												853				$\vdash$					<del>                                     </del>	<b>-</b>	1	+			+	+		$\overline{}$

Intitulé de la mention	Master Meef second degré_Lettres		
Date de l'examen et avis du conseil de la composante			
Dates de l'examen et avis de la CFVU			
		j	
Responsable du parcours	Stephan Geonget & Emmanuelle Kaès		
Statut		]	

- · Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Etudes (RSE)
- · Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple:
- '- Contrôle Continu intégral (CC) 2 minimum
- Contrôle mixte (ex : partiel , galop d'essai....) + CT
- Examen Terminal (CT)
- Ecrit (l'indication de la durée est obligatoire)
- Oral (durée à préciser)
- Ecrit et Oral (durées à préciser)

Il n'est pas possible de prévoir un CC  $\underline{ou}$  CT (le choix doit être opéré très clairement)

Les mémoires, rapports de stage\* et projet tuteuré se déroulent en session unique.

\*Cela ne s'applique pas aux périodes d'observation telles que définies par la CFVU.

Toute modification (intitulé d'UE par exemple) devra être signalée (ecriture en rouge, case remplie en jaune). Elle devra avoir été validée par le Conseil de la composante.

		Si UE mutualisée à d'autres mentions		O = obligatoire			Responsable de	,	Volume horai	re	Descriptif de	UE Non			Modalités de	contrôle de cor	nnaissances - S	ession 1				Mo	dalités de con	trôle de connai	issances - Sessi	ion de rattrapa	age	
N°UE	Intitulé de l'enseignement	ou années de formation, indiquer lesquelles	Nature ELP	C = option/choix	COEF	ECTS	l'enseignement	СМ	TD	TP	l'enseignement	compensable			RNE				SE	1			NE I I			RS		
	Semestre 7												quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée
UE 1.1	Maitriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	13	13		74	53	0																$\vdash$		
							E. MUNN (O) / F.GIRY			0			4000/	0.7	424	àd	4000/	O.T.	4 4	àd	4000/	СТ	£24	Ob.	4000/	OT.	4	Ol-
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3	(T)	ъ	13	0			100%	CT	écrit	à rendre	100%	CT	écrit	à rendre	100%	CI	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature	partie du bloc avec le Master	EC : élément constitutif	O : obligatoire		-		68	40		dissertation sur				<b>.</b>											<del>  _  </del>		
EC2	BLOC A littérature française	recherche	EC : élément constitutif	O : obligatoire	4	4		40	-		auteurs l'analyse de textes		100%	cc	écrit	6h	100%	CT	écrit	6h	100%	СТ	écrit	4h	100%	СТ	écrit	4h
	BLOC B Langue et culture	Tours. mutualisée avec UE 7.2	EC : élément constitutif	O : obligatoire					-		(contexte, langue,																	
EC3	Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée (lettres modernes) ou version grecque (lettres classiques)	A.3 Master recherche LM EC 3 Version grecque mutualisée avec UE 7.2 B3 EP1 renforcement disciplinaire S7 et UE 9.2.B3 EP1 renforcement disciplinaire S9 dans la maquette Master recherche LC mutualisée avec UE 7.2 A.3 dans la maquette Master recherche IM		O: obligatoire	2	2		10	8		méthodologie stylistique appliquée aux textes littéraire OU entrainement à la version grecque à Tours		100%	сс	écrit	2h	100%	ст	écrit	2h	100%	ст	écrit	2h	100%	ст	écrit	2h
EC4	Grammaire, épreuve disciplinaire appliquée (lettres modernes) ou version latine (lettres classiques)	Tours'UE 7.2 B3 EP2 renforcement disciplinaire S7 et UE 9.2.B3 EP2 renforcement disciplinaire S9 Master recherche LC		O : obligatoire	2	2		10	8		enseignement de notions grammaticales + application à des occurrences tirées de textes littérairesOU entrainement à la version latine à Tours		100%	CC	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	ст	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
EC5	Textes et contextes. Préparation à la leçon (lettres modernes) ou épreuve disciplinaire appliquée (lettres classiques)			C : à choìx	2	2			24		d'une culture générale et d'une méthodologie littéraires selon les options / entrainement à l'épreuve de grammaire des langues anciennes à Tours		100%	cc	Oral ou écrit	Oral 2h30 (LM) ou écrit 2h (LC)	100%	СТ	Oral ou écrit	Oral 2h30 (LM) ou écrit 2h (LC)	100%	ст	Oral ou écrit	Oral 2h30 (LM) ou écrit 2h (LC)	100%	СТ	Oral ou écrit	Oral 2h30 (LM) ou écrit 2h (LC)
EC6	Epistémologie et histoire de l'enseignement du français				0	0		8																				
UE 1.2	Piloter son enseignement		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	7	7		0	45	23																		
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		EC : élément constitutif		0	0	E. MUNN (O) / F.GIRY	0	0	5																		
EC2	Connaissance et compréhension de la genèse des programmes et de leur finalité		EC : élément constitutif		3	3	\.'/	0	15	0			100%	СС	écrit	1h30	100%	СТ	écrit	1h30	100%	СТ	écrit	1h30	100%	СТ	écrit	1h30
EC3	Première approche de la transposition didactique : séquence/séance/activités		EC : élément constitutif		4	4		0	21	18			100%	СС	écrit	3h	100%	СТ	écrit	3h	100%	СТ	eprise de l'écr	à rendre	100%	CT e	prise de l'écr	à rendre
EC4	Postures et gestes professionnels pour instaurer un climat de classe propice aux apprentissages		EC : élément constitutif		0	0		0	9	0																		
UE 1.3	Etre acteur de son développement professionnel		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	8	8		6	22	0																		
EC1	Recherches et méthodologie**		EC : élément constitutif		4	4		6	6	0			100%	СТ	écrit		100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	oral	30 min	100%	СТ	oral	30 min
EC2	Proposer des modules transversaux et pluri disciplinaires		EC : élément constitutif		4	4		0	16	0			100%	СС	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
EC3	Stage		EC : élément constitutif					0	0	0																		
UE 1.4	Améliorer ses compétences dans une langue étrangère		UE : Unité d'enseignement		2	2		0	20	0		non	100%	СС	écrit et oral		100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
								-				compensable		<del>                                     </del>		<del>                                     </del>	1							•		<del>                                     </del>		
	anglais					+	-		+		-			-	-	-										$\vdash$		
	espagnol					-					-			-	-		-									$\vdash$		
	allemand								-		<del> </del>															$\vdash$		
	Tours : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais																									$\vdash$		
UE 1.5	Module complémentaire Orléans			F : facultatif				0	25	0																$\longmapsto$		
UE 1.6	Stage d'observation à l'étranger			F : facultatif	0	0		0	10	0																igsquare		
UE 1.7	Préparation au CAPEFE			F : facultatif	0	0		0	10	0		<u>]</u>														<u> </u>		
UE 1.8	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0	0			4																			
	Semestre 7 Total Heures présentielles Etudiant					30		80	165	23																		
									268					<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>											
	Semestre 8																											
UE 2.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	17	17		75	54	0																		
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		EC : élément constitutif	O : obligatoire	5	5	E. MUNN (O) / F.GIRY (T)	7	6	0			100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature		EC : élément constitutif				\''	68	48	0																		
EC2	BLOC A littérature française	partie du bloc avec le Master	EC : élément constitutif		3	3		40			dissertation sur		100%	сс	écrit	6h	100%	СТ	écrit	6h	100%	СТ	écrit	4h	100%	СТ	écrit	4h
	BLOC B Langue et culture	recherche	EC : élément constitutif			1			<u> </u>		l'analyse de textes															$\vdash$		
		L			l	1	1		1	l	(contexte, langue,			1	I	<u> </u>	1			ı		l	ıl					

		Si UE mutualisée à d'autres mentions		O = obligatoire			Responsable de	,	Volume horair	e	Descriptif de	UE Non			Modalités de	contrôle de con	naissances - S	ession 1				Мо	odalités de cor	ntrôle de conna	aissances - Sessi	ion de rattrap	oage	
N°UE	Intitulé de l'enseignement	ou années de formation, indiquer lesquelles	Nature ELP	C = option/choix	COEF	ECTS	l'enseignement	СМ	TD	TP	l'enseignement	compensable		R	NE			F	RSE			RI	NE			R	SE	
								5					quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée
EC3	Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée (lettres modernes) ou version grecque (lettres classiques)	Stylistique mutualisée avec UE 8.2 A.3 Master recherche LM EC 3 Version grecque mutualisée avec UE 8.2 B3 EP1 renforcement disciplinaire S8 Master recherche LC			2	2		10	8		méthodologie stylistique appliquée aux textes littérairesOU entrainement à la version grecque à Tours		100%	cc	écrit	2h	100%	ст	écrit	2h	100%	ст	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
EC4	Grammaire, épreuve disciplinaire appliquée (lettres modernes) ou version latine (lettres classiques)	Version latine mutualisée avec UE 8.2 B3 EP2 renforcement disciplinaire S8 Master recherche LC			2	2		10	8		enseignement de notions grammaticales + application à des occurrences tirées de textes littéraires OU entrainement à la version latine à		100%	СС	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
EC5	Textes et contextes. Préparation à la leçon (lettres modernes) ou préparation à la leçon (lettres classiques)				4	4			24		d'une culture générale et d'une méthodologie littéraires OU		100%	СС	Oral	2H30 (LM) ou 1h (LC)	100%	СТ	Oral	2H30 (LM) ou 1h (LC)	100%	СТ	oral	2H30 (LM) ou 1h (LC)	100%	СТ	oral	2H30 (LM) ou 1h (LC)
EC6	Epistémologie et histoire de l'enseignement du français		EC : élément constitutif		1	1		8	8	0			100%	СС	écrit		100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
UE 2.2	Piloter son enseignement		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	6	6		2	33	26																		<u> </u>
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		EC : élément constitutif		0	0	E. Munn (O) F. Giry (T)	2	4	5																		
EC2	Efficacité des stratégies d'enseignement		EC : élément constitutif		6	6		0	29	21			100 %	СС	écrit / oral		100 %	СТ	écrit	2h	100 %	CT	écrit	2h	100 %	CT	écrit	2h
UE 2.3	Etre acteur de son développement professionnel		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	7	7		6	30	0																		<b></b>
EC1	Réflexion axée sur les enseignants et les styles d'enseignement, les modèles pédagogiques, les postures et gestes professionnels,		EC : élément constitutif		3	3		0	18	0			100%	сс	dossiers	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre	100%	СТ	reprise du dossier	à rendre
EC2	Recherche en didactique** 3h/étudiant		EC : élément constitutif		4	4		6	12	0			100%	cc	oral/écrit		100%	СТ	dossier	à rendre	100%	СТ	oral	30 min	100%	СТ	oral	30 min
EC3	Stage		EC : élément constitutif					0	0	0																<u>                                      </u>		<b> </b>
UE 2.4	Module complémentaire Orléans		UE : Unité d'enseignement					0	25	0																<u> </u>		<b> </b>
UE 2.5	Stage d'observation à l'étranger			F : facultatif	0	0		0	10	0																<u> </u>		<del>                                     </del>
UE 2.6	Préparation au CAPEFE			F : facultatif	0	0		0	10	0																<u> </u>		<del> </del>
UE 2.7	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0	0			4																			<u> </u>
	Semestre 8 Total Heures présentielles Etudiant					30		83	142 251	26																		
		_																			1		<u> </u>					
	Semestre 9			O : obligatoire	_	_																				<u> </u>		
UE 3.1 EC1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	7	7	V. ROISIN (T) / D.	36 0	45 6	0																<del>                                     </del>		
ECT	Enjeux et connaissance du système éducatif		EC : élément constitutif  EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	COUVERT (O)	36	24	0																		1
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature								24	-	préparation à la												4.5			<del></del>		
EC2	BLOC A littérature française		EC : élément constitutif		2	2		21			dissertation sur auteurs préparation à		100%	cc	écrit	6h	100%	СТ	écrit	6h	100%	СТ	écrit	4h	100%	СТ	écrit	4h
	BLOC B Langue et culture		EC : élément constitutif								l'analyse de textes (contexte, langue, interprétation)																	
	Lettres Modernes (Orléans - Tours)			-							-											-	-					
EC3	Grammaire et Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée	Version grecque mutualisée avec UE 7.2 B3 EP1 renforcement disciplinaire S7 et UE 9.2.B3 EP1 renforcement disciplinaire S9 Master recherche LC			1	1		15	3		préparation àl'EDA (Lettres modernes ou Lettres classiques)		100%	cc	écrit	2H30	100%	СТ	écrit	2h30	100%	ст	écrit	2h30	100%	СТ	écrit	2h30
EC4.1	Textes et contextes. Préparation à la leçon : option lettres modernes OU option latin pour lettres modernes	Version latine mutualisée avec UE 7.2 B3 EP2 renforcement disciplinaire S7 et UE 9.2.B3 EP2 renforcement disciplinaire S9 Master recherche LC			2	2			21		Préparation à la leçon ou version latine à Tours		100%	cc	oral	2h30	100%	СТ	oral	2h30	100%	СТ	oral	2h30	100%	СТ	oral	2h30
	Lettres classiques (Tours)									-																		
EC3	version grecque				1	1		7	5																			-
EC4.1	Version latine				1	1		7	5																			ļ
EC 4.2	Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée	'Mutualisé avec UE 10. 2. B. 3 renforcement disciplinaire EP Commentaire de textes grecs 12h; EP2 commentaire de textes latins 12h Master recherche LC			1	1			24		Préparation à l'épreuve de grammaire des langues anciennes à Tours		100%	cc	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2 h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
EC5	Comprendre les enjeux de l'inter/transdiciplinarité+enseignement à distance		EC : élément constitutif		2	2		0	15	0			100%	СС	dossier	à rendre	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	reprise du dossier	à rendre	100%	СТ	reprise du dossier	à rendre
UE 3.2	Piloter son enseignement		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	7	7		4	33	20																	<del>-                                    </del>	
				•	•							'	'						•		•	•	•					

		Si UE					Responsable de	v	/olume horai	re					Modalités de	e contrôle de con	naissances - S	Session 1				Mo	odalités de con	trôle de conna	aissances - Sess	ion de rattra	page	
N°UE	Intitulé de l'enseignement	mutualisée à d'autres mentions ou années de formation,	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	COEF	ECTS	l'enseignement		1	1	Descriptif de l'enseignement	UE Non compensable		R	NE		1	R	SE			R	INE		1	F	tSE .	
		indiquer lesquelles						СМ	TD	TP			quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		EC : élément constitutif		4	4	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	4	11	8			100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	d'un travail	20 minutes	100%	СТ	d'un travail	20 minutes
EC2	Efficacité des stratégies d'enseignement		EC : élément constitutif		3	3		0	22	12			100%	СС	dossiers	à rendre	100%	СТ	dossiers	à rendre	100%	СТ	reprise du dossier	à rendre	100%	СТ	reprise du dossier	à rendre
UE 3.3	Etre acteur de son développement professionnel		UE : Unité d'enseignement		7	7		0	11	12																		
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral		EC : élément constitutif		0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	6																		
EC2	Pratique réflexive		EC : élément constitutif		3	3	OGOVERI (O)	0	0	6			100%	СС	dossier	à rendre	100%	СТ	dossier	à rendre	100%	СТ	prise du doss	à rendre	100%	СТ	prise du doss	à rendre
EC3	Recherche		EC : élément constitutif		4	4		0	6	0			100%	СС	oral/écrit		100%	СТ	dossier	à rendre	100%	СТ	oral	30 min	100%	СТ	oral	30 min
EC4	Construire son parcours		EC : élément constitutif		0	0		0	5	0																		
UE 3.4	Stage (suivi 2h/étudiant)		UE : Unité d'enseignement		9	9		0	0	0		non compensable	100%	СС	visite		100%	СС	visite		100%	СТ	ecni (reprise de la	à rendre	100%	СТ	ecni (reprise de la	à rendre
UE 3.5	Module complémentaire TOURS		UE : Unité d'enseignement					0	25	0		compensable											cóanco)				cóanco)	
UE 3.6	Stage d'observation à l'étranger			F : facultatif	0	0		0	10	0																		
UE 3.7	Module ouverture			F : facultatif	0	0		0	6	0																		
UE 3.8	Préparation au CAPEFE			F : facultatif	0	0		0	10	0																		
		M. C. I	UE : unité										<del> </del>															
UE 3.9	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	Meef 1e degré	d'enseignement	F : facultatif	0	0			6														<u> </u>					
	Semestre 9 Total Heures présentielles Etudiant					30		40	114	32																		
									186																			
		I	ı							I		ı			1	1	1			1 1		_	1	1	I	1	Γ	I
	Semestre 10																											
UE 4.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	4	4	V. ROISIN (T) / D.	25	27	0																		
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	COUVERT (O)	1	11	0													-					
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature		EC : élément constitutif					24	16	0													-					
EC2	BLOC A littérature française		EC : élément constitutif		2	2		14			dissertation sur auteurs preparation a		100%	CC	écrit	6h	100%	СТ	écrit	6h	100%	СТ	écrit	4h	100%	СТ	écrit	4h
	BLOC B Langue et culture		EC : élément constitutif								l'analyse de textes (contexte, langue,																	
EC3	Grammaire et Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée (lettres modernes) ou préparation à la leçon (lettres classiques)	Mutualisé avec UE 10. 2. B. 3 renforcement disciplinaire EP Commentaire de textes grecs 12h; EP2 commentaire de textes latins 12h Master recherche LC			1	1		10	2		préparation àl'EDA Lettres modernes ou Préparation à la leçon Lettres classiques		100%	cc	écrit ou oral	2h30 oral (LC) ou écrit 2h (LM)	100%	ст	écrit ou oral	1h oral (LC) ou écrit 2h (LM)	100%	СТ	écrit ou oral	1h oral (LC) ou écrit 2h (LM)	100%	СТ	écrit ou oral	1h oral (LC) ou écrit 2h (LM)
EC4	Textes et contextes. Préparation à la leçon (lettres modernes)				1	1			14		préparation à l'oral		100%	СС	oral	2h30	100%	СТ	oral	2h30	100%	СТ	oral	2h30	100%	СТ	oral	2h30
UE 4.2	Piloter son enseignement		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	4	4		0	24	17																		
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		EC : élément constitutif		3	3	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	6	5			100%	СТ	ecrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	СТ	Ecrit	1h30	100%	СТ	Ecrit	1h30
EC2	Coopération entre élèves et efficacité des stratégies d'enseignement apprentissage		EC : élément constitutif		1	1		0	18	12			100%	СС	écrit		100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
UE 4.3	Etre acteur de son développement professionnel		UE : Unité d'enseignement		3	3		0	11	22																		
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral		EC : élément constitutif		0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	6																		
EC2	Développement professionnel		EC : élément constitutif		0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	7																		
EC3	Analyser ses pratiques,Formuler ses besoins en formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques		EC : élément constitutif		3	3	(-/	0	11	9			100%	СС	oral		100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
UE 4.4	Stage (suivi 2h/étudiant)		UE : Unité d'enseignement		11	11		0	0	0		non compensable	100%	СС	visite		100%	СТ	visite			•	•	pas de sessio	n de rattrapage			
UE 4.5	Recherche (suivi 3h/étudiant)		UE : Unité d'enseignement		8	8		0	0	0		non compensable	100%	СС	mémoire et soutenance	à rendre 30 min	100%	СТ	mémoire et soutenance					pas de sessio	n de rattrapage			
UE 4.6	Module complémentaire TOURS		UE : Unité d'enseignement					0	25	0		compensable			Soutenative	JU HIII			30uterial IUB	JU IIIIII								
UE 4.7	Stage d'observation à l'étranger			F : facultatif	0	0		0	10	0																		
UE 4.8	Module ouverture			F : facultatif	0	0		0	6	0																		
UE 4.9	Préparation au CAPEFE			F : facultatif	0	0		0	20	0													1					
	Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant					30		25	87 151	39																		
	Total HE Master MEEF Lettres					120		955		400			<del>                                     </del>	<del>                                     </del>								-	<del>                                     </del>					
								228	508	120																		
									856																			
																				1							i .	

Intitulé de la mention	Master Meef second degré_Mathématiques	
Date de l'examen et avis du conseil de la composante		
(la saisie de la date conditionne le passage à la CFVU)		
Dates de l'examen et avis de la CFVU		
Responsable du parcours	Olivier Durieu & Yves Belaud	
Statut		

- · Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Etudes (RSE)
- · Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple:
- '- Contrôle Continu intégral (CC) 2 minimum
- Contrôle mixte (ex : partiel , galop d'essai....) + CT
- Examen Terminal (CT)
- Ecrit (l'indication de la durée est obligatoire)
- Oral (durée à préciser)
- Ecrit et Oral (durées à préciser)

Il n'est pas possible de prévoir un CC  $\underline{ou}$  CT (le choix doit être opéré très clairement)

· Les mémoires, rapports de stage\* et projet tuteuré se déroulent en session unique.

\*Cela ne s'applique pas aux périodes d'observation telles que définies par la CFVU.

Toute modification (intitulé d'UE par exemple) devra être signalée (ecriture en rouge, case remplie en jaune). Elle devra avoir été validée par le Conseil de la composante.

Mathematical Registration								Volume horaire	International	Descriptif de l'enseignement			Modeli	ités de contrôle de connaissances - Ses:	rion 1			Modelités de contré	le de connaissances - Sessior	de rattranage	
Part	Type de l'enseignemen N°IJF Intitulé de l'enseignement (tranc commun ou	Si UE mutualisée à d'autres mentions ou années de Porteur Nature FLP	O = obligatoire	Si UE Choix Précisez le nombre d'enseignement COFF	Section FCTS CNU	Responsable de	Section CNU du responsable de Effectifs	Volume norther		<u> </u>	LIF non compensable		RNE	ties de controle de comaissances « Ses.	RSE			RNE	e de Colliassances - Session	RSE	
March   Marc	spécialisation)	formation, indiquer lesquelles	C = option/choix	ou nombre d'ECTS à choisir		renzigaement	l'enseignement attendus	CM TD TP		étrangère préciser la	or non compensation							nature			
Mathematical Control of the contro	Samastra 7									langue		quotité m	odalité nature	durée quotité	modalité nature	durée	quotité modalité	du	rée quotité mod	alité nature	durée
Mathematical   Math		oui UE : Unité d'enseignemen	t 0 : obligatoire	3	3			6 13 5													
Part	EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	oui EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3 70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / F.GIRY (T)		6 13				100 %	CT écrit	à rendre 100 %	CT écrit	à rendre	100 % CT	écrit	th 100 %	T écrit	2h
Mathematical   Math	FC2 Construction d'una postura professionnelle réflexiva	FC · élément constitutif	O : obligatoire	0	0 70 - Sciences de l'éducation	E MIINN (O) / E GIRV (T)				developpement des adolescents et procesus d'apprentissages.				Non évalué					Non évalué		_
Mathematical   Math	Constitution of the postate provessionness. Telecore		0.0000	, and the second		E-morar (o)/ 1.dati (1)		-										Oral ou écrit si		Oral ou écrit si nom	nhre
March   Marc	UE 1.2 Algèbre et géométrie : de l'université à la classe	oui UE : Unité d'enseignemen	t O : obligatoire	11				51 51		points de vue : celui des connaissances mathématiques universitaires		100 %	CC Au moins 2 écrits	100 %	CT écrit	Sh	100 % CT	nombre d'étudiants 1h		T d'étudiants >4	1h
Mathematical Control of the contro	UE 1.3 Analyse et Probabilités : de l'université à la classe	oui UE : Unité d'enseignemen	t O : obligatoire	11				51 51		Aborder les objets mathématiques du collège et du lycée avec deux points de vue : celui des connaissances mathématiques universitaires		100 %	CC Au moins 2 écrits	100 %	CT écrit	Sh	100 % CT	nombre d'étudiants		Oral, ou écrit si nom d'étudiants >4	1h
Part	UF1.4 - Être acteur de sa vie professionnelle	LIF - Unité d'enveisnemen	t O : obligatoire	3	3			6 6 9		et celui de la classe		100 %	CC dossier(s)	à rendre 100 %	CT dossier(s)	à rendre	100% CT			T dossiers	
March   Marc	CLEAN CO. 30 THE PROCESSIONNESS.	OL . Office d challiphenter	C - Outgatone									200 %	ee souse(s)	1000	Ci dodici(s)	u renure	100%	bossers brene	100%		
Part	EC 1 Analyse de pratiques professionnelles (stage 2 semaines)	EC : élément constitutif	O : obligatoire					9		préparation et retour sur le stage											
March   Marc	EC 2 Initiation à la recherche**	EC : élément constitutif	O : obligatoire		25/26 : Mathématiques et Mathématiques appliquées			6 6													
Mathematical Control of the contro	UE 1.5 Anglais	UE : Unité d'enseignemen	t O: obligatoire	2	2			20			non compensable	100 %	CC Au moins 2 épreuves	100 %	CT Ecrit et Oral	Ecrit : 1h	100 % CT	Oral, ou écrit si nombre d'étudiants	15 min 100 %	Oral, ou écrit si nom T d'étudiants >4	
Market Ma								0 10 0								Oral: 15 min		>4	::1h		Ecrit: 1h
Mathematical Mathe																					
Part	UE 1.8 Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	Meef 1e degré d'enseigne F : facultatif		0	0			4													
Part	Semestre 7 Total Heures présentielles Etudiant	IIIZIL		30	30			114 141 14													
Market Ma																					
Market Ma													i								一
Mathematical Continue	Semestre 8 UE 2.1 Culture commune	oui UE : Unité d'enseignemen	t O: obligatoire	5	5			9 10 13													
Part	EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	oui EC : élément constitutif	O : obligatoire	5	5 70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / F.GIRY (T)		7 6 8		politiques et enjeux du système éducatif, enjeux du numérique		100 %	CT écrit	2h 100 %	CT écrit	2h	100 % CT	écrit	2h 100 % C	T écrit	2h
March   Marc	EC2 Construction d'une posture professionnelle réflexive	EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	E. MUNN (O) / F.GIRY (T)		2 4 5		climat scolaire, posture de l'enseignant, corps et voix, APP	UEZZ BITIBZ S SIBBI			Non évalué					Non évalué		
Mathematical Content of the conten	UE 2.2 Algèbre et géométrie : de l'université à la classe	oui UE : Unité d'enseignemen	t O: obligatoire	11	25/26 : Mathématiques et Mathématiques appliquées			45 45		Aborder les objets mathématiques du collège et du lycée avec deux points de vue : celui des connaissances mathématiques universitaires et celui de la classe	compensables : la non compensabilité ne porte	100 %	CC Au moins deux épreuves	100 %	CT écrits	Sh	100 % CT	nombre d'étudiants			1h
Mathematical Contine	UE 2.3 Analyse et Probabilités : de l'université à la classe	oui UE : Unité d'enseignemen	t O : obligatoire	11	25/26 : Mathématiques et			45 45		Aborder les objets mathématiques du collège et du lycée avec deux points de vue : celui des connaissances mathématiques universitaires	pas sur chacune des UE mais implique que les	100 %	CC Au moins deux épreuves	100 %	CT écrits	Sh	100 % CT	Oral, ou écrit si nombre d'étudiants	h 100% C	Oral, ou écrit si nom T d'étudiants >4	nbre 1h
Marche   M	UE 2.4 Être acteur de sa vie professionnelle	UE : Unité d'enseignemen	t O: obligatoire	3	3			0 0 32	:	et celui de la classe	étudiant(e)s doivent	100 %	CC dossier(s)	à rendre 100 %	CT dossier(s)	à rendre	100 % CT			T dossiers	
Part	EC1 Analyse de pratiques professionnelles (stage 4 semaines)	EC : élément constitutif	O : obligatoire					20	,	and a realist and category card to other											
Mathematic   Mat	EC2 Recherche (mémoire)** 3h/étudiant	EC : élément constitutif	O : obligatoire		25/26 : Mathématiques et Mathématiques appliquées			12	:												
Marie   Mari		F : facultatif		0						Destination Control of Control											
Second Continue	UE 2.6 Préparation au CAPEFE	F : facultatif		0	0			0 20 0													
Part	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Meef 1e degré d'enseigne F : facultatif																			
Part	Semestre 8 Total Heures présentielles Etudiant				30				1												
Control   Cont	UE 3.1 Culture commune	oui UE : Unité d'enseignemen	t O : obligatoire	4	4			4 17 14	i e												
Continue	EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif		O : obligatoire	0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)		6		Journée en établissement				Non évalué					Non évalué		
Continue						V BOISIN (TI / D												reprise erale d'un		consists availe d'un territorie	No. of Co.
Part	EC2 Construction d'une posture professionnelle réflexive		O : obligatoire	4	4 70 : Sciences de l'éducation			4 11 8				100 %	CT écrit	à rendre 100 %	CT écrit	à rendre	100 % CT		inutes 100 % C		20 minutes
Part										Evaluation ; Ecole inclusive ; trouble des apprentissages ; autorité ;  APP ; numérique											
March   Marc			O : obligatoire			COUVERT (O)		6		Voix et corps pour enseigner et présenter un oral						1					
Part										Didactique et mathématiques sur les thèmes du programme des collèges e								écrit si nombre d'étu® min[	h si écri 100 % C	T , ou écrit si nombre d'é	tudiar0 min(3h si écrit)
	UE 3.3 Étre acteur de sa vie professionnelle : Stage (2h/étudiant)	uE : Unité d'enseignement	t O: obligatoire	7				0 0 15			non compensable	100 %	CT visite	100%	CT visite	pas di	e session de rattrapage				_
See	EC1 Analyse de pratiques professionnelles	EC : élément constitutif	O : obligatoire		25/26 : Mathématiques et Mathématiques appliquées			15	;	400											
Property state   Prop	EC2 Stage	EC : élément constitutif	O : obligatoire							367											
March   Marc	UE 3.4 Mémoire**	UE : Unité d'enseignemen	t O : obligatoire									100 %	CC écrit	à rendre 100 %	CT écrit	à rendre	100 % CT	écrit à r	ndre 100 % C	T écrit	à rendre
Part									-												
1									1					+ +					+		+
Part		UE : unité												+ +							
Management   Man	Semestre 9 Total Heures présentielles Étudiant	ment			30			46 59 38	3												
Part																					
Second Continue of Continue						V. ROISIN (T) / D.		1 17 18		"Les outils pour "faire vivre" ces valeurs dans un établissement				Non évalué		1			Non évalué		
Control of the cont						COUVERT (O)		"	1	scolaire. Connaître les partenaires de l'école et communiquer avec					1	1	<u> </u>	Т		1	
Control   Cont						COUVERT (O)		-	-	Gestion de classe ; APP ; numérique		100 %	CT ecrit		CT écrit	1h30	100% CT	Ecrit 1		T Ecrit	1h30
Control   Cont						COUVERT (O)		6	+	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral											
Companies   Comp					_ 25/26 : Mathématiques et			7									<u> </u>	Oral, ou écrit si		Oral, ou écrit si nom	nbre
Company   Comp					Mathématiques appliquées			++-		Didactique et mathématiques sur les thèmes du programme des collèges et lycées					_		100% CT	nombre d'étudiants >4 (3h s	écrit) 100 % C	d'étudiants >4	30 min (3h si écrit)
Mathematiques appliquées    Continuent constitution   Continuent const	UE 4.3 Être acteur de sa vie professionnelle : Stage (2h/étudiant)	UE : Unité d'enseignemen	t O : obligatoire	12	12			0 0 15			non compensable	100 %	CT visite	100 %	CT visite	1h + entretien	<u> </u>	pz	s de session de rattrapage		
Multi-natiques appliquée    Comment   Comment	ECI Analyse de pratiques professionnalles	EC - Aldamank na 12 12-	Q : obligatoire		25/26 : Mathématiques et																
UE: United d'enseignement   Co-obligatoir		EC. Gemen Constituti			Mathématiques appliquées					ДРР											
Figure   F										off		400 ***	_	Écrit à rendre +		Écrit à rendre +			de session de		
F   Secondary   F   Secondar			U: obligatoire								non compensable	100%	Oral + écrit		Ci Oral + écrit			pa	ос зезокил de rattrapage		
WE 4.7         Péparation au CAPÉE         6         0 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0 10</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>+ + +</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>								0 10						+ + +							
Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant									1					+ +							
Total ME Master MEEF mathématiques	Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant				30																$\blacksquare$
	Total HE Master MEEF mathématiques				120																

Intitulé de la mention	Master MEEF Second degré _ Musique	
Date de l'examen et avis du conseil de la composante		
Dates de l'examen et avis de la CFVU		
Responsable du parcours	Olivier CARILLO	
Statut		

- · Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Etudes (RSE)
- · Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple:
- '- Contrôle Continu intégral (CC) 2 minimum
- Contrôle mixte (ex : partiel , galop d'essai....) + CT
- Examen Terminal (CT)
- Ecrit (l'indication de la durée est obligatoire)
- Oral (durée à préciser)
- Ecrit et Oral (durées à préciser)

Il n'est pas possible de prévoir un CC  $\underline{ou}$  CT (le choix doit être opéré très clairement)

· Les mémoires, rapports de stage\* et projet tuteuré se déroulent en session unique.

\*Cela ne s'applique pas aux périodes d'observation telles que définies par la CFVU.

Toute modification (intitulé d'UE par exemple) devra être signalée (ecriture en rouge, case remplie en jaune). Elle devra avoir été validée par le Conseil de la composante.

	Type de	GLIE				Si UE Choix Précisez le				/olum	e horair	Int	ternational				Moda	lités de contro	le de connaissance	s et de compétenc	ces - Session 1			M	Aodalités de cont	rôle de connai	issances - Ses	sion de rattrapage	
N°UE Intitulé de l'enseignement	l'enseignement (tronc commun ou spécialisation)	mutualisée à d'autres mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Porteur (o/n)	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	nombre d'enseignem ent ou nombre d'ECTS à choisir	COEF ECTS Section CNU Enseignemen	Responsable de l'enseignement t	Section CNU u responsable de enseignement	Effectifs attendus CM	то тр	Cours dispensé en anglais o/n	Cours dispensé en langue étrangère préciser la langue	Descriptif de l'enseignement	UE non compensable	ountité a	mortalité	nature	durée	mortité modalité	é nature	duráe	quotité	modalité	nature	derica	quotité mo	efalité nature	durán
Semestre 7											П					QUOUTE II		13.00	UUIEE	gootte mount	in the contract of the contrac	ouree.	quona	iiiodaiite	incore	- Care	quotite into	nature 1	
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner			oui	UE: Unité d'enseignement	O : obligatoire		13 13			15 26	88 0																		
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif			oui	EC : diliment constitutif	O : obligatoire		3 70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / F. GIRY(T)		6	13	N				100%	ст	écrit	à rendre	100% CT	écrit	à rendre	100%	ст	écrit	2h	100%	CT écrit	2h
Maîtriser les oeuvres musicales dans une progression  EC 2 spiralaire dans le cadre des programmes d'éducation musicale et interdisciplinarité				EC : 66/ment constitutif	O : obligatoire		7 7 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Un	Iniv Tours ASH	20	50	N		développement des adolescents et procesus d'apprentissages.  Maîtriser les œuvres du canon de connaissance des programmes d'éducation musicale et l'accompagnement au davier.		100%	сс	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit	1Н	100%	CT écrit	1H
EC 3 La voix de l'enseignant / la voix de l'élève				EC : dilment constitutif	O : obligatoire		3 3 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Ur	Iniv Tours ASH		25	N				100%	сс	oral	2 ou 3x 1 heure	100% CT	oral	1H	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
UE 1.2 Piloter son enseignement			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		10 10			15 10	40 5			technique vocale pour l'enseignant et processus apprentissage liés à la voix															
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexève				EC : diliment constitutif	O : obligatoire		0 0 70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / F. GIRY(T)			0 5	N		préparation du stage et du portfolio															
EC 2 Éducation musicale : théoriser et pratiquer.				EC : diliment constitutif	O : obligatoire		10 10 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Un	Iniv Tours ASH	10	40	N		Pratiquer et théoriser l'éducation musicale		100%	cc	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
UE 1.3 Etre acteur de son développement professionnel			oui	UE: Unité d'enseignement	O : obligatoire		5 5			15 0	26 0																		
EC 1 Analyse de pratiques disciplinaires				EC : diliment constitutif	O : obligatoire		3 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Un	Iniv Tours ASH		16	N		Observer, étudier, pratiquer, comparer différentes pratiques de la pédagogie de la musique.		100%	cc	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
EC 2 Stage et préparation (regards croisés)				EC : diliment constitutif	O : obligatoire		2 2 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Ur	Iniv Tours ASH		10	N		Préparation des stages (spécificités de l'éducation musicale et de l'enseignement du chant choral)		100%	cc	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	CT écrit et oral	1H écrit 1h oral
UE 1.4 UE LANGUE  Interactive lessons and encounter classes.			oui	UE: Unité d'enseignement	O : obligatoire		2 2			15 0									1H écrit			1H écrit				1H écrit			1H écrit
EC 1 Interactive lessons and encounter classes. Scores and Tabs in popular music  UE 1.5 Stage d'observation à l'étranger				EC : élément constituté	O : obligatoire F : facultatif		2 2 Univ Tours ASH	Carrillo Un	niv Tours ASH	0	20	0	anglais	Interactive lessons and encounter classes.  Scores and Tabs in popular music		100%	СС	écrit et oral	1h oral	100% CT	écrit et oral	1h oral	100%	ст	écrit et oral	1h oral	100%	CT écrit et oral	1h oral
UE 1.6 Préparation au CAPEFE					F : facultatif		0 0			0							l												
UE 1.7 Préparation Pix+ Édu (UE facultative)		Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0 0				4																		
Semestre 7 Total Heures présentielles Etudiant							30			36	194 5																		
								'			235																		
Semestre 8											П																		
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		14 14 70 : Sciences			15 17	91 8					100%	ст	écrit	2h	100% CT	écrit		400	ст	écrit	2h	100%	CT écrit	-
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif			oui	EC-stimenomical	O : obligatoire		5 5 70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / F. GIRY(T)		7	6 8	N		politiques et enjeux du système éducatif, enjeux du numérique		100%	ст	écrit	2h	100% CT	écrit	2h	100%	ст	écrit	2h	100%	CT écrit	2h
EC 2 Culture et techniques artistiques en vue de la mise en oeuvre des programmes  EC 3 La voix oarfée-chantée de l'enseignant / la voix chantée de l'élève				EC : 66/ment constitutif	O : obligatoire		6 6 Univ Tours AS		Iniv Tours ASH	10	60	N		Maîtriser les œuvres du canon de connaissance des programmes d'éducation musicale et l'accompagnement au clavier.		100%	cc	écrit et oral	1H écrit 1h oral 1H écrit	100% CT		1H écrit 1h oral 1H écrit	100%	ст	écrit	1Н	100%	CT écrit	1H
EC 3 La voix parlée-chantée de l'enseignant / la voix chantée de l'élève  UE 2.2 Piloter son enseignement				EC : disment constitutif	O : obligatoire O : obligatoire		3 3 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Ur	Iniv Tours ASH	15 2	25	N		technique vocale pour l'enseignant et processus apprentissage liés à la voix		100%	cc	écrit et oral	1h oral	100% CT	écrit et oral	1h oral	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
UE 2.2 Prioter son enseignement  EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexère			oui	EC : dilment constitutif	O: obligatoire		0 0				4 5	N						Pas d'EC	l'S, pas d'évaluation						Pas d'E	CTS, pas d'éval	luation		$\vdash$
EC 2 Education musicale : théoriser et pratiquer.				EC : diliment constitutif	O : obligatoire		11 11 Univ Tours AS	E. MUNN (O) / F. GIRY(T)  H. Carrillo (14 intervenants différents) Ur	Iniv Tours ASH		50	N		climat scolaire, posture de l'enseignant, corps et voix, APP		100%	сс	écrit et oral	1H écrit	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
UE 2.3 Etre acteur de son développement professionnel			oui	LE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		3 3			15 0	35 0			Pratiquer et théoriser l'éducation musicale					1h oral			1h oral							$\vdash$
EC 1 Analyse de pratiques disciplinaires partir de saveirs fondamentaux				EC: élément constitutif	O : obligatoire		2 2 Unio Tourn AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Un	Iniv Tours ASH		30	N		Observer, étudier, pratiquer, comparer différentes pratiques de la		100%	сс	écrit et oral	1H écrit	100% CT	écrit et oral	1H écrit	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	18
											-			pédagogie de la musique.				-	1h oral 1H écrit			1h oral 1H écrit				1H écrit			1H écrit
EC 2 Stage et préparation (regards croisés)				EC : élément constitut?	O : obligatoire		1 1 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Ur	Iniv Tours ASH		5	N		Préparation des stages (spécificités de l'éducation musicale et de l'enseignement du chant choral)		100%	cc	écrit et oral	1h oral	100% CT	écrit et oral	1h oral	100%	СТ	écrit et oral	1h oral	100%	CT écrit et oral	1h oral
UE 2.4 Module complémentaire  Module Complémentaire : autres pratiques pédagogiques - partenariats		Mutualisé avec le	oui	UE: Unité d'enseignement	O : obligatoire		0 0			15 0	10 0			Pratiques de l'éducation musicale dans d'autres contextes (public en								pas d'ects pas c							
l'Université Laval (Québec) et l'Université de l'Alberta (Canada)		Mutualisé avec le MASTER MEEF MUSIQUE FOAD		EC: élément constitutif	O : obligatoire				Iniv Tours ASH		10	en partie	français / anglais	situation de handicap, école primaire, à l'étranger, dans d'autres institutions)	000				-			pas d'ects pas c	le M3C					_	
UE 2.5 Mémoire (3h/étudiant)  EC1 Préparation du mémoire: adopter une démarche réflexive sur la pratique	spécialisation	NON	Oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		2 2 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Un	Iniv Tours ASH	15 0	10 0	non		Suivi de mémoire Préparation du mémoire	compensable	100%	cc	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit et oral	.H écrit 1h ora	100%	CT écrit et oral	lH écrit 1h oral
UE 2.6 Stage d'observation à l'étranger					F : facultatif		0 0			0	10 0																		
UE 2.7 Préparation au CAPEFE  UE 2.8 Préparation Pix+ Édu (UE facultative)		Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0 0			0	20 0																		$\vdash$
Semestre 8 Total Heures présentielles Etudiant		meer te degre		oz. une demegranan	1 . 18000811		30			19	200 13																		
											132																		
Semestre 9			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire																								
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner			oui	EC : Milment constitutif	O : obligatoire		3 3			15 10	6 0																	_	$\vdash\vdash$
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif  Maîtriser les œuvres musicales dans une progression			$\vdash$	EC : diliment constitutif	O : obligatoire		0 0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)		-H	0	N		lournée en établissement															$\vdash$
EC 2  Matrisar les couvers musicales dans une progression spiralizé dans le cadre des programmes d'éducation musicale et interdisciplinantée  EC 3  La voix parlée-chantée de l'enseignant / la voix chantée de l'élève				EC : dilment constitutif  EC : dilment constitutif	O : obligatoire O : obligatoire				Jniv Tours ASH Jniv Tours ASH	10	30	N N		Maîtriser les œuvres du canon de connaissance des programmes d'éducation musicale et l'accompagnement au clavier.		100%	СС	écrit et oral	1H derit 1h oral 1H derit 1h oral	100% CT		1H écrit 1h oral 1H écrit 1h oral	100%	σ	écrit écrit	1H 1H		CT écrit	1H
UE 3.2 Piloter son enseignement			oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		10 10 10 III	(	FOUNT ASP	15 14	41 0			technique vocale pour l'enseignant et processus apprentissage liés à la voix					1h oral			1h oral		-		-11		- Walte	H
UE 3.2 Piloter son enseignement  EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive			oui	EC : 66/ment constitutif	O: obligatoire		4 4 70 : Sciences de l'éducation	V. RDISIN (T) / D. COUVERT (O)		15 14	11 8	N		Evaluation ; Ecole inclusive ; trouble des apprentissages ; autorité ; APP ; numérique		100%	ст	écrit	à rendre	100% CT	écrit	à rendre	100%	CT res	prise orale d'un travail écrit	20 minutes	100%	CT reprise orale d'un travail écrit	20 minutes
EC 2 Education musicale : théoriser et pratiquer.				EC : 66ment constitutif	O : obligatoire			H Carrillo (14 intervenants différents) Un	Iniv Tours ASH	10	30	N		Pratiquer et théoriser l'éducation musicale		100%	сс	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
UE 3.3 Etre acteur de son développement professionnel				UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		7 7			15 0	10 6																		
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral				EC : élément constituté	O : obligatoire		0 0	S. Brunel / V. Roisin			6	N									1								
EC 2 Adopter une démarche scientifique - mémoire				EC : 68ment constitutif	O : obligatoire		7 7 Hair Tour 40		Iniv Tours ASH		10	N		Voix et corps pour enseigner et présenter un oral		100%	cc	écrit et oral	1H écrit	100% CT	écrit et oral	1H écrit	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
UE 3.4 Module complémentaire				UE : Unité d'erseignement	_		0 0	(	rows April	15 0	20 0			Les bases académiques nécessaires pour la conception d'un mémoire.					1h oral			1h oral pas d'ects pas o				-"		- wan	
Module Complémentaire : autres pratiques pédagogiques - partenariats avec le EC 1 CFMI, l'ISFEC,		Mutualisé avec le MASTER MEEF	П	EC : élément constituté	O : obligatoire			H Carrillo (14 intervenants différents) U	Jniv Tours ASH		20	en partie	français - anglais	stage Pratiques de l'éducation musicale dans d'autres contextes (public en situation de handicap, école primaire, à l'étranger, dans d'autres								pas d'ects pas o	de M3C						
l'Université Laval (Québec) et l'Université de l'Alberta (Canada)  UE 3.5 Stage		MUSIQUE FOAD		UE : Unité d'enseignement			10 10			15 0	20 0			institutions)	non compensable	100%	СС	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	CT écrit et oral	1H écrit 1h oral
EC 1 Regards croisés - Analyse de pratiques disciplinaires			П	EC : ##ment constitute	O : obligatoire		0 0 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Ur	Iniv Tours ASH		20	N		Observer, étudier, pratiquer, comparer différentes pratiques de la nériagnoie de la musique															
EC 2 Sulvi de stage (2H/étudiant)				EC : 66/ment constitutif	O : obligatoire		0 0 Univ Tours AS	H Carrillo (14 intervenants différents) Ur	Iniv Tours ASH			N		pédapogie de la musique.															
UE 3.6 Stage d'observation à l'étranger					F : facultatif		0 0				10 0													-					<b>-</b>
UE 3.7 Module ouverture UE 3.8 Préparation au CAPEFE					F : facultatif		0 0			0	6 0 10 0																		

															_					-1								
UE 3.9	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)		Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0	0				6																	
	Semestre 9 Total Heures présentielles Etudiant						30				24 1																	
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,						_				18	15										-					$-\!\!\!\!+\!\!\!\!-\!\!\!\!-$	
	Semestre 10																											
UE 4.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner			oui LE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	1	1			15	11 6	1 0				100% CC	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif			oui EC : élément constitutif	O : obligatoire	0		Sciences éducation	V. ROISIN (T) / D. COUMERT (O)		1 1	1	ı	.'Les outils pour "faire vivre" ces valeurs dans un établissement scolaire.  Connaître les partenaires de l'école et communiquer avec eux														
EC 2	Maîtriser les oeuvres musicales dans une progression spiralaire dans le cadre des programmes d'éducation musicale et interdisciplinarité			EC : dilment constitutif	O : obligatoire	0	0 Univ	Tours ASH Carri	milo (14 intervenants différents)	Univ Tours ASH	10 3			Maîtriser les oeuvres du canon de connaissance des programmes d'éducation musicale et l'accompagnement au davier.														
EC 3	La voix de l'enseignant / la voix de l'élève			EC : ditment constitutif	O : obligatoire	0	0 Univ	Tours ASH Carri	millo (14 intervenants différents)	Univ Tours ASH	2		ı	technique vocale pour l'enseignant et processus apprentissage liés à la voir	×													
UE 4.2	Piloter son enseignement			oui UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	6	6			15	10 2	6 5																
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3 de l'	Sciences éducation v	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)			5 5	ı	Gestion de classe ; APP ; numérique		100% CT	ecrit	1H30	100% CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT écrit	1h30
EC 2	Éducation musicale : théoriser et pratiquer.			EC : diliment constitutif	O : obligatoire	3	3 Univ	Tours ASH Carri	millo (14 intervenants différents)	Univ Tours ASH	10 2		ı	Pratiquer et théoriser l'éducation musicale		100% CC	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
UE 4.3	Etre acteur de son développement professionnel	0	0	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	3	3			15	0 5	13				100% CC	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	1H
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral			EC : diament constitutif	O : obligatoire	0	0		V. ROISIN(T) / D. COLVERT (O)			6		Voix et corps pour enseigner et présenter un oral														
EC2	Développement professionnel			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0 70: de l'	Sciences éducation V	V. ROISIN(T) / D. COLWERT (O)			7		APP en lien avec épreuve 4 du CAPES														
EC3	Liens avec les institutions musicales			EC : dilment constituti	O : obligatoire	3	3 Univ	Tours ASH Carri	millo (14 intervenants différents)	Univ Tours ASH				Liens avec les institutions hors éducation nationale		100% CC	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100%	ст	écrit	1H	100%	CT écrit	: 1H
UE 4.4	Module complémentaire			UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	0	0			15	2	0		Stage		pas d'ects pas de M3C												
	Module Complémentaire : autres pratiques pédagogiques - partenariats avec le CFML/ ITSFEC, l'Université Laval (Québoc) et l'Université de l'Alberta (Canada)		Mutualisé avec le MASTER MEEF MUSIQUE FOAD	EC : dilement constitutif	O : obligatoire		Univ	Tours ASH Carri	rrillo (14 intervenants différents)	Univ Tours ASH	2	0 en i	artie français - angl	ais Pratiques de l'éducation musicale dans d'autres contextes (public en situation de handicap, école primaire, à l'étranger, dans d'autres institutions)														
UE 4.5	Stage			UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	10	10			15	2	0			non compensable	100% CC	écrit et oral	1H écrit 1h oral	100% CT	écrit et oral	1H écrit 1h oral				Pas de ses	ision 2		
EC 1	Regards croisés - Analyse de pratiques disciplinaires			EC : dilment constitutif	O : obligatoire	0	0 Univ	Tours ASH Carri	milo (14 intervenants différents)	Univ Tours ASH	2	0	ı	Observer, étudier, pratiquer, comparer différentes pratiques de la pédagogie de la musique.														
EC 2	Suivi de stage (2H/étudiant)			EC : diliment constitutif	O : obligatoire		Univ '	Tours ASH Carri	millo (14 intervenants différents)	Univ Tours ASH				suivi de stage individuel														
UE 4.6	Mémoire (3h/étudiant)			UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	10	10			15			ı	suivi de Mémoire par tuteur + Soutenance	non compensable	100% CC	écrit et oral	à rendre + soutenance 1h	100% CT	écrit et oral	à rendre + soutenance 1h				Pas de ser	ision 2		
UE 4.7	Stage d'observation à l'étranger				F : facultatif	0	0				0 1	0 0																'
UE 4.8	Module ouverture				F : facultatif	0	0				0 6	0																
UE 4.9	Préparation au CAPEFE				F : facultatif	0	0				0 2																	
	Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant						30				21 11	32 18																
	Total HE Master MEEF Education Musicale						120				100 67						+			1		1 1			-		+-	-+
	Total ne Waster Meer Education Musicale										82											1					+-	

Intitulé de la mention	Master Meef second degré Physique Chimie	
Date de l'examen et avis du conseil de la composante		
Dates de l'examen et avis de la CFVU		
Responsable du parcours	Magaly Caravanier & Karim Noui	
Statut		

- · Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Etudes (RSE)
- · Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple:
- '- Contrôle Continu intégral (CC) 2 minimum
- Contrôle mixte (ex: partiel, galop d'essai....) + CT
- Examen Terminal (CT)
- Ecrit (l'indication de la durée est obligatoire)
- Oral (durée à préciser)
- Ecrit et Oral (durées à préciser)

Il n'est pas possible de prévoir un CC <u>ou</u> CT (le choix doit être opéré très clairement)

- · Les mémoires, rapports de stage\* et projet tuteuré se déroulent en session unique.
- \*Cela ne s'applique pas aux périodes d'observation telles que définies par la CFVU.

Toute modification (intitulé d'UE par exemple) devra être signalée (ecriture en rouge, case remplie en jaune). Elle devra avoir été validée par le Conseil de la composante.

		Type de	Si UE mutualisée à						Volume hora	re	Internat	ional					dalités de contrôle o	de connaissa	ances - Sess	ion 1				Modalités de co	ntrôle de con	naissances -	Session de	rattrapage	
N°UE Intitulé de l'enseignement	Lien de correspondance	l'enseignement (tronc commun ou	d'autres mentions ou années de	Porteur (o/n)	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	COEF	ECTS		lesponsable de l'enseignemer	Cours dispensé en	Cours dispensé en langue	UE non compensab			RNE				RSE		1		RNE				RSE	
	pour 2021	spécialisation)	formation, indiquer lesquelles						CM TD T	P	anglais o/n	étrangère préciser la langue	le				4.70				1.6		modalité		4.6	quotité	modalité		1.5
Semestre 7												ianguo		quotite	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalite	nature	durée	quotite	modalite	nature	durée
UE 1.1 Les savoirs disciplinaires en PC et leurs spécificités pour devenir enseignants				oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	12	12	30 37 2	2																			
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	UE 11	UE de tronc commun		oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3	6 13	E. MUNN (O) / F. GIRY(T)				100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
EC2 Savoirs fondamentaux en physique	UE 13	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	4	4	12 12	)				100%	СС	écrits		100%	СТ	écrit	4 h	100%	СТ	écrit	1 h 30	100%	СТ	écrit	1 h 30
EC3 Savoirs fondamentaux en chimie	UE 15	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	4	4	12 12	)				100%	CC	écrits		100%	СТ	écrit	4 h	100%	СТ	écrit	1 h 30	100%	СТ	écrit	1 h 30
EC4 Compétences expérimentales	UE 13 / UE 15	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1	1	0 0 1	6				100%	CC	écrit ou oral		100%	СТ	écrit ou oral	30 min	100%	СТ	écrit ou oral	30min	100%	СТ	écrit ou oral	30min
ECS Mise en situation Profressionnelle		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0	5																			
UE1.2 Construction de sa pratique d'enseignant par l'articulation de savoirs professionnels				oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	2	2	0 8	,																			i
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive		UE de tronc commun			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0		E. MUNN (O) / F. GIRY(T)																			
EC2 La construction d'une démarche de recherche à travers la rédaction d'un mémoire	UE12EC3	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2	2	0 8					100%	СТ	écrit intermédiaire	à rendre	100%	СТ	écrit intermédiaire	à rendre	100%	СТ	écrit intermédiaire	à rendre	100%	СТ	écrit intermédiaire	à rendre
EC3 Analyse de Pratiques Professionnelles		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0	1																			
EC4 Stage	UE11EC3	UE de spécialisation		oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0	)																			
UE 1.3 Efficacité des apprentissages en physique chimie				oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	10	10	0 59 1	5																			
EC1 Concepts clés de didactique	une partie de l'UE12EC1	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2	2	0 15	,				100 %	сс	oral ou écrit		100 %	СТ	écrit	1 H 30	100 %	ст	écrit	1 H 30	100 %	СТ	écrit	1 H 30
EC2 Les différents types de pratiques Expérimentales	UE 13 / UE 15	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2	2	0 0 1	5				100%	СС	écrit ou oral		100%	СТ	écrit ou oral	30 min	100%	СТ	écrit ou oral	30min	100%	СТ	écrit ou oral	30min
EC3 Pratique de la resolution de problèmes		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 20 (	,																			
EC4 Construction des apprentissages par l'analyse de dossiers documentaires	UE 13 / UE 15	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	6	6	0 24	)				100%	СС	écrit		100%	СТ	écrit	2 H	100%	СТ	écrit	2 H	100%	СТ	écrit	2 H
UE1.4 Evolution des savoirs scientifiques et dispositifs interdisciplinaires**					UE : Unité d'enseignement		4	4	0 38	5																			1
EC1 Histoire des Sciences	UE12EC2	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire			0 9 (	1													_	4			_		
EC2 Epistémologie	autre partie de l'UE12EC1	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2	2	0 9	)				100%	cc	écrit		100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H
EC3 Recherche disciplinaire	Aucun	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1	1	0 6	)				100%	СС	écrit		100%	СТ	écrit	30min	100%	СТ	écrit	30min	100%	СТ	écrit	30 min
EC4 Recherche didactique	une partie de l'UE12EC3	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1	1	0 6	)				100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H
ECS L'outil mathématique en physique chimie		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 8 0	)																			1
EC6 L'outil informatique en physique chimie		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0	;																			i
UE 1.5 Améliorer ses compétences dans une langue étrangère	UE 14		Avec MEEF 2nd d°		UE : Unité d'enseignement		2	2	0 20				non compensab	100%	СС	Ecrit : 1 h / Oral : 15 min	Ecrit : 1h et Oral : 15 min	100%	СТ	Ecrit: 1 h / Oral:	Ecrit : 1h et Oral : 15	100%	СТ	Ecrit	1h	100%	СТ	Ecrit	1h
UE 1.6 Stage d'observation à l'étranger			math			F : facultatif	0	0	0 10 (	1			le			25	15			13									
UE 1,7 Préparation au CAPEFE						F : facultatif	0		0 10 (																				i
UE 1.8 Préparation Pix+ Édu (UE facultative)			Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif			0 4 (																				i
Semestre 7 Total Heures présentielles Etudiant					a choolynamone			30	30 162 5	2																			
									244									H				1							<del></del>
Semestre 8 UE 2.1 Les savoirs disciplinaires en PC et leurs spécificités pour devenir enseignants				oui	UE : Unité	O : obligatoire	14	14	31 44 3	5			$\vdash$	$\vdash$			-	$\vdash$				+				$\vdash$			1
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	UE 21 EC2 + EC3	UE de tronc commun		oui	d'enseignement  EC : élément constitutif	O : obligatoire	5	5	7 6					100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h	100%	СТ	écrit	2h
EC2 Savoirs fondamentaux en physique	UE 23	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	4	4	12 16	E. MONN (O)/11 GIN (1)				100%	СС	écrits		100%	СТ	écrit	4 h	100%	СТ	écrit	2 h	100%	СТ	écrit	2 H
EC3 Savoirs fondamentaux en chimie	UE 24	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	4	4	12 16	)				100%	СС	écrits		100%	СТ	écrit	4 h	100%	СТ	écrit	2 h	100%	СТ	écrit	2 H
EC4 Compétences expérimentales		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0 1	5							<u> </u>												
ECS Mise en Situation Professionnelle	une partie de l'UE22EC1	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1	1	0 0 1	2				100%	СС	écrit ou oral		100%	СТ	écrit ou oral	30 min	100%	ст	écrit ou oral	30min	100%	СТ	écrit ou oral	30min
ECG Pratique des questions didactiques et pédagogiques		UE de spécialisation			EC : élément constitutif  UE : Unité	O : obligatoire	0	0	0 6																				_ <del></del>
UE 2.2 Construction de sa pratique d'enseignant par l'articulation de savoirs professionnels	UE 24 504	UE de tronc		oui	d'enseignement	O : obligatoire	3		2 12 1				$\vdash$				-	$\vdash$				1							
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	UE 21 EC4	commun		-	EC : élément constitutif	O : obligatoire	0			E. MUNN (O) / F. GIRY(T)				$\vdash$			-	+				$\vdash$		reprise de l'écrit		$\vdash$	+	reprise de l'écrit	1
EC2 La construction d'une démarche de recherche à travers la rédaction d'un mémoire  EC3 Analyse de Pratiques Professionnelles		UE de spécialisation  UE de spécialisation			EC : élément constitutif  EC : élément constitutif	O : obligatoire O : obligatoire	0	0	0 8	5				100 %	СТ	écrit intermédiaire	à rendre	100 %	СТ	écrit intermédiaire	à rendre	100 %	СТ	intermédiaire	à rendre	100 %	СТ	intermédiaire	à rendre
Analyse de Pratiques Professionnelles  EC4 Stage		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0													<u> </u>							
									0 =	-							-	$\vdash$				1							
UE 2.3 Efficacité des apprentissages en physique chimie  EC1 Concepts clés de didactique	UE22EC1	UE de spécialisation		oui	UE : Unité d'enseignement  EC : élément constitutif	O : obligatoire O : obligatoire	3	3	0 75 1					100 %	сс	oral ou écrit		100 %	СТ	écrit	1 H 30	100 %	ст	écrit	1 H 30	100 %	СТ	écrit	1 H 30
				-	FC : áláment constit -#f		2	2	0 0 1				$\vdash$	100%			-	100%	СТ			-							30min
EC2 Les différents types de pratiques expérimentales	UE 23/ UE 24	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire		_ ′	0 0 1	·			Щ	100%	CC	oral ou écrit	<u> </u>	100%	LI	écrit ou oral	30 min	100%	СТ	écrit ou oral	30min	100%	СТ	écrit ou oral	5UMIN

		Type de	Si UE mutualisée à						Volume ho	iire	Internati	onal				Mod	alités de contrôle d	le connaissa	nces - Sessio	on 1				Modalités de co	ntrôle de con	naissances -	Session de	rattrapage	
N*UE Intitulé de l'enseignement	Lien de correspondance	l'enseignement (tronc commun ou	d'autres mentions ou années de	Porteur	Nature ELP	O = obligatoire	COEF	ECTS		lesponsable de l'enseignemer	Cours dispensé en	Cours dispensé en langue	UE non			RNE				RSE	l			RNE				RSE	
made de l'elocgielle.	pour 2021	spécialisation)	formation, indiquer	(o/n)	1101010 221	C = option/choix	652.		CM TD		anglais o/n	étrangère préciser la	le																
			lesquelles								5,11	langue		quotité m	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée
EC3 Pratique de la resolution de problèmes	UE 23/ UE 24	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	6	6	0 32	0				100%	сс	écrits		100%	СТ	écrit	2 H	100%	СТ	écrit	2 H	100%	СТ	écrit	2 H
EC4 Construction des apprentissages par l'analyse de dossiers documentaires		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 28	0																			<u> </u>
UE 2.4 Evolution des savoirs scientifiques et dispositifs interdisciplinaires**					UE : Unité d'enseignement		2	2	0 12	8																			<u> </u>
EC1 Recherche disciplinaire**	Aucun	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1	1	0 6	0				100%	СС	écrit		100%	СТ	écrit	30min	100%	СТ	écrit	30min	100%	СТ	écrit	30 min
EC2 Recherche didactique**		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1	1	0 6	0				100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H
EC3 L'outil informatique en physique chimie		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0	8																			<u> </u>
UE 2.5 Stage d'observation à l'étranger						F : facultatif	0	0	0 10	0																		ļ	,
UE 2,6 Préparation au CAPEFE						F : facultatif	0	0	0 20	0																			
UE 2.7 Préparation Pix+ Édu (UE facultative)			Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif			0 4	0																			
Semestre 8 Total Heures présentielles Etudiant								30	33 143 245	69																			
Semestre 9				oui		O : obligatoire																							<del>                                     </del>
UE 3.1 Les savoirs disciplinaires en PC et leurs spécificités pour devenir enseignants					UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	5	5	0 36	20				-+					+			t				<del>                                     </del>			<b>—</b>
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	UE 31 EC3	UE de tronc		041	EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	6													+					1		<b></b>
EC2 Savoirs fondamentaux en physique		commun  UE de spécialisation		oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire	2	2	0 12	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)				100%	СС	écrit	4h	100%	СТ	écrit	4 h	100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H
EC3 Savoirs fondamentaux en chimie		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2	2	0 12						СС	écrit	4h	100%	СТ	écrit	4 h	100%		écrit	1 H	100%	ст	écrit	1H
EC4 Compétences expérimentales		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0	_												<del>                                     </del>							
ECS Mise en Situation Professionnelle		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1	1	0 0					100%	сс	écrit ou oral		100%	СТ	écrit ou oral	30 min	100%	СТ	écrit ou oral	30min	100%	СТ	écrit ou oral	30min
EC6 Pratique des questions didactiques et pédagogiques		UE de spécialisation		oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 6	0																			
UE 3.2 Construction de sa pratique d'enseignant par l'articulation de savoirs professionnels				oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	8	8	4 21	26																			
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	UE 21 EC1 + EC4 UE 31 EC2 +EC3	UE de tronc commun			EC : élément constitutif	O : obligatoire	4	4	4 11	8 V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)				100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	écrit	à rendre	100%	СТ	reprise orale d'un travail écrit	20 minutes	100%	СТ	reprise orale d'un travail écrit	20 minutes
EC2 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	UE 31 EC3	UE de tronc commun			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0		6 V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)																			
EC3 La construction d'une démarche de recherche à travers la rédaction d'un mémoire**	UE34EC1	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	4	4	0 10					100 %	СТ	écrit intermédiaire	à rendre	100 %	CT é	crit intermédiaire	à rendre	100 %	СТ	reprise de l'écrit intermédiaire	à rendre	100 %	СТ	reprise de l'écrit intermédiaire	à rendre
EC4 Analyse de Pratiques Professionnelles	UE33	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0	12																			
UE 3.3 Efficacité des apprentissages en physique chimie					UE : Unité d'enseignement		7	7	0 50	15												1							
EC1 Concepts clés de didactique	UE32	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3	0 18	0				100 %	сс	oral ou écrit		100 %	ст	écrit	1 H 30	100 %	ст	écrit	1 H 30	100 %	ст	écrit	1 H 30
EC2 Les différents types de pratiques Expérimentales		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1	1	0 0	15				100%	СС	écrit ou oral		100%	СТ	écrit ou oral	30 min	100%	СТ	écrit ou oral	30min	100%	СТ	écrit ou oral	30min
EC3 Pratique de la resolution de problèmes		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 16	0																			
EC4 Construction des apprentissages par l'analyse de dossiers documentaires		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3	0 16	0				100%	СС	écrit		100%	СТ	écrit	2 H	100%	СТ	écrit	2 H	100%	СТ	écrit	2 H
UE 3.4 Stage (suivi 2h/étudiant)	UE33	UE de spécialisation			UE : Unité d'enseignement	:	10	10	0 0	0			non compensab	100%	СС	visite (50% + rapport reprenant notamment le	à rendre	100%	CC ra	visite (50% + apport reprenant notamment le	à rendre		<u> </u>		Pas de sessi	on de rattra	page		
UE 3.5 Evolution des savoirs scientifiques et dispositifs interdisciplinaires**		UE de spécialisation			UE : Unité d'enseignement		0	0	0 6	8			le			travail réalicé en				travail réalicé on		1							
EC1 Recherche disciplinaire		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 3	0												†							<u> </u>
EC2 Recherche didactique		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 3										+			t							
EC3 L'outil informatique en physique chimie		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0					+								t							
UE 3.5 Stage d'observation à l'étranger						F : facultatif	0		0 10										$\overline{}$			1							
UE 3.6 Module ouverture						F : facultatif	0	0	0 6	0												Ī							
UE 3.7 Préparation au CAPEFE						F : facultatif	0	0	0 10	0												1							
UE 3.8 Préparation Pix+ Édu (UE facultative)			Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif			0 6	0												1							
Semestre 9 Total Heures présentielles Etudiant					u onseignement			30	4 113	69				+				+	$\overline{}$			+				$\vdash$	+		<b>+</b>
									186					+	-			+ +	$\overline{}$			+				$\vdash$	+		<b>+</b>
																						1							
Semestre 10					UE : Unité	0								_				$\vdash$				₩							<u> </u>
UE 4.1 Les savoirs disciplinaires en PC et leurs spécificités pour devenir enseignants				oui	d'enseignement	O : obligatoire	3	3	1 11	21												1				$\vdash$			-
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	UE 41 EC1	UE de tronc commun		oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	1 11	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)												_							<u> </u>
EC2 Compétences expérimentales		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0	3												<u> </u>							<u> </u>
EC3 Mise en Situation Professionnelle		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3	0 0					100%	СС	écrit ou oral		100%	СТ	écrit ou oral	30 min	100%	СТ	écrit ou oral	30min	100%	СТ	écrit ou oral	30min
UE 4.2 Construction de sa pratique d'enseignant par l'articulation de savoirs professionnels				oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	3	3	0 10	26															_	] [		7	

			Toma da	Si UE						Volume h	noraire		Internati	onal				Mod	dalités de contrôle d	de connaiss	ances - Sess	ion 1				Modalités de co	ontrôle de conn	aissances - Session d	e rattrapage	
		Lien de	Type de l'enseignement	mutualisée à d'autres mentions						H				Cours dispensé	UE non			RNE				RSE				RNE			RSE	
N°UE	Intitulé de l'enseignement	correspondance pour 2021	(tronc commun ou spécialisation)	ou années de formation, indiquer lesquelles	Porteur (o/n)	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	COEF	ECTS	CM TD	tespons	able de l'enseignemen (	Cours dispensé en anglais o/n	en langue étrangère préciser la langue	compensab le	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité	modalité	nature	durée	quotité modalité	nature	durée
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	UE 41 EC2	UE de tronc commun			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3	6	5 V ROIS	SIN (T) / D. COUVERT (O)				100%	СТ	ecrit	1H30	100%	СТ	écrit	1H30	100%	СТ	écrit	1h30	100% CT	écrit	1h30
EC2	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	UE 41 EC1	UE de tronc commun			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0		6 <sub>V. ROIS</sub>	SIN (T) / D. COUVERT (O)																		
EC3	Développement professionnel	UE 41 EC1 + EC2	UE de tronc commun			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0		7 <sub>V. ROIS</sub>	SIN (T) / D. COUVERT (O)																		
EC4	La construction d'une démarche de recherche à travers la rédaction d'un mémoire		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 4	0																			
EC5	Analyse de Pratiques Professionnelles	UE43	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 0	8																			
UE 4.3	Efficacité des apprentissages en physique chimie					UE : Unité d'enseignement		7	7	0 29	15																			
EC1	Concepts clés de didactique	UE42EC1	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	0 5	0																			
EC2	Les différents types de pratiques Expérimentales		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	1	1	0 0	15					100%	cc	écrit ou oral		100%	СТ	écrit ou oral	30 min	100%	СТ	écrit ou oral	30min	100% CT	écrit ou oral	30min
EC3	Pratique de la resolution de problèmes		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3	0 12	0					100%	СС	écrit		100%	СТ	écrit	1 H 30	100%	СТ	écrit	1 H 30	100% CT	écrit	1 H 30
EC4	Construction des apprentissages par l'analyse de dossiers documentaires		UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3	0 12	0					100%	CC	écrit		100%	СТ	écrit	1 H 30	100%	СТ	écrit	1 H 30	100% CT	écrit	1 H 30
UE 4.4	Evolution des savoirs scientifiques et dispositifs interdisciplinaires					UE : Unité d'enseignement	1	2	2	0 15	0																			
EC1	Thématiques Interdisciplinaires	UE34EC2	UE de spécialisation			EC : élément constitutif	O : obligatoire	2	2	0 15	0					100%	СТ	écrit	1h	100%	СТ	écrit	1 H	100%	СТ	écrit	1 H	100% CT	écrit	1h
UE 4.5	Mémoire (suivi 3h/étudiant)	UE44EC5	UE de spécialisation			UE : Unité d'enseignement	t	5	5	0 0	0				non compensab	100%	CI	écrit (70%) +oral (30%)	oral : 30 min écrit : à rendre	100%	СТ	écrit (70%) +oral (30%)	oral : 30 min écrit : à rendre				Pas de sessio	n de rattrapage		
UE 4.6	Stage (suivi 2h/étudiant)	UE43	UE de spécialisation			UE : Unité d'enseignement	t	10	10	0 0					non compensab	100%	CT '	visite et rapport tuteur		100%	СТ	visite et rapport tuteur					Pas de sessio	n de rattrapage		
UE 4.7	Modules complémentaires optionnels Tours					UE : Unité d'enseignement				0 26																				
EC1	Articulation Math Science Orléans Tours					EC : élément constitutif				0 10	0																			
EC2	1 au choix parmi 2 : Compléments en Physiques ou Compléments en Chimie					EC : élément constitutif				0 12	12																			
EC3	Préparation spécifique pour filières technologiques					EC : élément constitutif				0 4																				
UE 4.7	Modules complémentaires optionnels Orléans					UE : Unité d'enseignement				0 50	0																			
EC1	Entraînements complémentaires aux épreuves des concours		UE de spécialisation				O : obligatoire			24																				
EC2	Compléments de Physique-Chimie pour les filières technologiques		UE de spécialisation				O : obligatoire			26														1						1
UE 4.6	Stage d'observation à l'étranger						F : facultatif	0	0	0 10	0																			
UE 4.7	Module ouverture						F : facultatif	0	0	0 6	0						Γ													
UE 4.8	Préparation au CAPEFE						F : facultatif	0	0	0 20	0																			
	Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant Tours								30	1 91																				
	Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant Orléans								30	178 1 115 178	62						+													+
	Total HE Master MEEF Physique-Chimie								120	68 509																				
	Tours									853						$\vdash$	+							1						+
	Total HE Master MEEF Physique-Chimie								120	<del></del>																				+
	Orléans									68 533																				-
										853	3																			





Composante: IUT de Blois



Merci de compléter les champs ci-dessous et de renvoyer la fiche <u>avant le 19/02/2021</u> par mail au CFA des Universités Centre-Val de Loire : <u>projet@cfa-univ.fr</u>

Nom de la formation : Bachelor Universitaire de Technologie, spécialité Mesures Physiques, année 3 (BUT3) Parcours Matériaux et Contrôles Physicochimique (MCPC) Votre demande d'évolution de formation en apprentissage : Ouverture ☐ Fermeture ☐ Non ouverture (fermeture temporaire) Demande d'ouverture de la formation BUT3 mesures Physiques en apprentissage (contrats d'1 an), pour le parcours MCPC (matériaux et contrôles physico-chimiques). - Effectif actuel: 4 apprentis en BUT2 parcours TI - Effectif souhaité :14 en BUT 3 pour le parcours MCPC Modification de l'annexe pédagogique (ex : augmentation du nombre total d'heure du fait du dédoublement ...) aucune modification, les parcours apprentis sont mutualisés avec les parcours étudiants Evolution budgétaire à prévoir ⊠ oui non Formation existante en cycle initial: (donnée concernant le B.U.T Mesures Physiques) Date d'accréditation : nouveau diplôme (BUT) l'accréditation est du BUT automatique suite à transformation du DUT, la formation existe à Blois depuis 1999 Nombre d'étudiants cette année : 31 en 1A, 23 en 2A dont 4 apprentis (données du BUT MP à la rentré 2022) Nombre de candidats cette année : Parcoursup 2022: 387 Oui  $\bowtie$ Non ☐ En cours d'accréditation Formation existante en contrat de professionnalisation : Oui si oui, nombre d'étudiants concernés : Non Filière dans l'établissement (cursus) : Oui, précisez : Le BUT est une formation en trois ans. Nous souhaitons à terme ouvrir les deuxième et troisième année du BUT MP en apprentissage ☐ Non: Lieu de formation : IUT de Blois , 15 rue de la chocolaterie Aire de recrutement : Locale ou départementale Régionale Interrégionale

#### Secteur(s) professionnel(s):

Mesure-acquisition-traitement de données, assurance et contrôle qualité, automatique, caractérisation et science des matériaux, chimie, informatique, métrologie-étalonnage, mécanique, thermique, radiothérapie-nucléaire.

#### Types d'entreprise pouvant former les apprentis :

PME PMI, entreprises privées, entreprises publiques et fonction publique.

#### Nombre de structures d'accueil dans le bassin d'emploi

En se basant sur les données d'accueil des stagiaires de MP de 2017 à 2021 = 74 structures d'accueil en France

En Région Centre-Val de Loire : 52
Hors région Centre-Val de Loire : 22

Voir liste des entreprises ayant accueillies des stagiaires entre 2017 et 2020. Les données 2020 sont peu significatives du fait de la crise sanitaire qui a fortement impactée le nombre de stages.

Comment justifiez-vous cette demande d'évolution ? (à développer en une page maximum)

Le BUT Mesures physiques à l'IUT de Blois est depuis le 01/09/2022 ouvert en apprentissage à partir de la deuxième année pour le parcours Techniques d'Instrumentation (contrats de 2 ans correspondant aux BUT2 et BUT3).

Nous demandons la possibilité de proposer des contrats d'une durée de 1 an aux étudiants de BUT3 MP pour le parcours Matériaux et Contrôles Physicochimique

#### Justification:

- Parmi nos étudiants non apprentis actuellement en BUT2, plusieurs ont manifesté leur souhait de devenir apprentis en BUT 3.
- par ailleurs, cela ouvrira la possibilité aux personnes qui seront recrutées en BUT3 MP à l'IUT de Blois après avoir validé 120 ECTS (bac+2) dans un autre établissement, de choisir la formation par apprentissage,
- enfin cette opportunité sera le pendant de la licence professionnelle « Ingénierie et Intégrité des Matériaux » (2IM) qui existe jusqu'au 31/08/2023 dans l'établissement et compte aujourd'hui 10 apprentis.

Responsable de la formation / de la demande d'ouverture (nom et coordonnées) : Monsieur Mustapha ZAGHRIOUI, chef du département Mesures Physiques, IUT de Blois, 15 rue de la chocolaterie CS 32903 41029 Blois

Date de la demande 06/12/2023

Nom et signature du Directeur de la composante

Nom et signature du Directeur de la composante

La birecteur de l'AUT de Biologia

Patrick LAFFEZ

Patrick LAFFEZ

Personnes à contacter au CFA des Universités Centre-Val de Loire :

Directrice	Responsable administratif
Françoise LE VEZU	Gilles Lageyre
06 20 02 22 60	07 84 85 84 76
directeur@cfa-univ.fr	directeur@cfa-univ.fr

Nom Etablissement d'accueil	Commune	code postal	Service d'accueil -type de mission	année	secteur
AFFINITY LA CHAPELLE	LA CHAPELLE VENDÔMO ISE	41330	manufacturing	2017	privé
BORG WARNER TURBO & EMISSION	NANTES CEDEX 3	44306		2018	privé
SYSTEMS FRANCE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS	BLOIS	41000	SECTEUR ENDURANCE Qualité	2021	privé
BRIGHTLOOP INDUSTRIES	PARIS PARIS	78280 75020	Mesures thermiques	2018 2019	privé privé
Bureau de Recherches Géologiques et Minières	ORLÉANS	45100	Chimie	2019	etablissement public
Castmetal FWF SAS	SAINTE-SUZANNE	25630	Service Qualité	2020	privé
CATOIRE-SEMI CEA Le Ripault	MARTIZAY MONTS	36220 37250	Métrologie SCMF	2019	etablissement public etablissement public
CEA LE RIPAULT CEA Le Ripault	MONTS MONTS	37260 37260	Sciences des matériaux	2019 2021	etablissement public etablissement public
СЕМТНІ	ORLÉANS	45071	la mesure de la résistivité à basse températur	2017	fonction publique
Circor IMO Allweller Clariant Healthcare Packaging	TOURS ROMORANTIN LANTHENAY	37100 41200	Mesures mécaniques Contrôle qualité	2019 2018	privé privé
CNPE ST Laurent des Eaux	SAINT-LAURENT-DES-EAUX	41220	TECHNIQUE - ESSAIS	2018	privé
CNPE ST Laurent des Eaux CNPE DAMPIERRE EN BURLY	SAINT LAURENT DES EAUX OUZOUER-SUR-LOIRE	41220 45570	Service ECE Automatisme essais	2020 2017	privé privé
CNRS - Délégation Centre Limous in Poitou- Charentes	ORLEANS	45071	CEMHTI-HT	2017	fonction publique
CNRS pour le compte du LAL	GIF SUR YVETTE	91898	Bureau d'étude du service développement	2018	fonction publique
COLAS CST	BEAUVAIS MAGNY-LES-HAMEAUX	60000 78114	création d'un outil informatique DIRECTION TECHNIQUE	2020	privé privé
COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE	BLOIS	41000	Chimie	2019	privé
Delphi Technologies Delphi Technologies	BLOIS BLOIS	41000 41000	Service Amélioration Continue CVA Metrologie	2017 2018	privé privé
Delphi Technologies Delphi Technologies	BLOIS BLOIS	41000 41000	Sciences des matériaux Métrologie	2019 2019	privé privé
DTF medical	TOURS	37032	Métrologie	2019	privé
DUNCHA	BLOIS	41000	MÉTROLOGIE Aquisition, tratement et mise au point de suiv i	2021	privé
EDF	AVOINE	37420 37540	de tendance de données	2018	privé
Engle Cofely	ST-CYR-SUR-LOIRE	37540	Automatique, régulation Participation aux études d'impact de parcs	2019	privé
EREA INGENIERIE	AZAY-LE-RIDEAU	37190	éoliens et mesures de réception post installations.	2020	privé
Fareva	POCé-SUR-CISSE	37530	Métrologie - Utilités	2020	privé
GETINGE-LA CALHENE GETINGE-LA CALHENE	VENDOME VENDOME CEDEX	41100 41102	controle reception Assurance qualité	2018 2019	privé privé
HUNTCHINSON SNC HUNTCHINSON SNC	JOUE LES TOURS JOUÉ-LÈS-TOURS	37304 37304	Systèmes de Transmission Sciences des matériaux	2018 2019	privé privé
Hutchinson/PAULSTRA snc Aerospace and	JOUE-LES-TOURS CHâTEAUDUN	37304 28207	Sciences des matériaux Laboratoire Matériaux	2019	privé
Industry Antivibration systems IDI composites International	VINEUIL	41350	Qualité	2018	privé
IDI composites International	VINEUIL	41354	Sciences des matériaux	2019	privé
INRA Institut Jean Lamour	NOUZILLY NANCY	37380 54011	Physicochimie Equipe 405	2019 2018	fonction publique fonction publique
Josef Stefan Institute Internation Geothermal Centre	LIUBLIANA BOCHUM	1000 44801	Electronic Ceramics Department Mesures thermiques	2018 2019	Intenationnal Intenationnal
Josef Stefan Institute	LIUBLIANA	1000	Synthesis and characterisation of ceramic thick	2017	Intenationnal
Jozef Stefan Institute Jozef Stefan Institute	LIUBLIANA LIUBLIANA	1000	Sciences des matériaux Sciences des matériaux	2019 2019	Intenationnal Intenationnal
Jožef Stefan Institute	LIUBLIANA	1000	Sciences des matériaux	2019 2019	Intenationnal
Laboratoire Bailly Creat Laboratoire Spincontrol	VERNOUILET TOURS	28500 37000	Métrologie Recherche et développement	2018	privé privé
Lafarge Ciments	BAIE MAHAULT	97103	Laboratoire qualité Études métrologiques avec mesures	2018	privé
LDMI	VENDÔME	41100	d'incertitudes	2018	privé
Le Grelle	OUZOUER SUR LOIRE	45570	vérification et réglages des pesées de la machine de conditionnement des oeufs	2018	privé
Lig'Air Linköping University	SAINT-CYR-EN-VAL LINKSPING	45590 581 83	Technique Sciences des matériaux	2020 2019	intenationnal intenationnal
Linköping University  Linköping University	LINKÖPING	581 83	Sciences des materiaux	2019	intenationnal
Linköping University Linköping University	LINKÖPING LINKÖPING	581 83 581 83 Suede	Sciences des matériaux Energy materials group	2019 2018	intenationnal intenationnal
MAGEO	JOUE LES TOURS	37300	Suivi métrologique	2017	privé
Marport France SAS	PLOEMEUR	56270		2017	privé
Mecachrome France	AMBOISE	37400	Metrologie Meca chrome Amboise	2018	privé
Mecachrome France	AMBOISE	34700	Metrologie Meca chrome Amboise Métrologie Metrologie	2019	privé
	AMBOISE AMBOISE JOUé-LèS-TOURS	34700 37400 37304	Métrologie Metrologie Service Qualité	2019 2020 2018	privé privé privé
Mecachrome France Mecachrome France	AMBOISE AMBOISE JOUÉ-LèS-TOURS JOUÉ-LES-TOURS	34700 37400 37304 37304	Métrologie Metrologie	2019 2020	privé privé
Mecachrome France Mecachrome France Michelin Michelin Michelin National Institute of Technology Ichinoseki	AMBOISE AMBOISE JOUé-LèS-TOURS	34700 37400 37304	Métrologie Metrologie Service Qualité Mesure Qualité	2019 2020 2018 2018	privé privé privé privé
Mecachrome France Mecachrome France Michelin Michelin Michelin	AMBOISE AMBOISE JOU6-L8S-TOURS JOU6-LES-TOURS CLERMONT FERRAND	34700 37400 37304 37304 63040	Métrologie Metrologie Service Qualité Mesure Qualité Mesure Qualité Contrôle et conformité Research on Production Engineering	2019 2020 2018 2018 2020 2017	privé privé privé privé privé privé privé intenationnal
Mecachtome France Mecachtome France Micheln Micheln Micheln National institute of Technology (thinoseki College	AMBOISE AMBOISE JOU6-L8S-TOURS JOU6-LES-TOURS CLERMONT FERRAND	34700 37400 37304 37304 63040	Métrologie Metrologie Service Qualité Mesure Qualité Contrôle et conformité Research on Production Engineering Mesures électriques	2019 2020 2018 2018 2020	privé privé privé privé privé
Mecachtome France Michelin Michelin Michelin Michelin Michelin Michelin Institute of Technology Ichinoseki College National Institute of Technology, Fukushima College National Institute of Technology, Fukushima	AMBOISE AMBOISE JOU6-L8S-TOURS JOU6-LES-TOURS CLERMONT FERRAND	34700 37400 37304 37304 63040	Métrologie Métrologie Service Qualité Métrologie Service Qualité Contrôle et conformité Research on Production Engineering Mésure d'unité Contrôle et éctriques Constructing a prototype of human measurement system for human	2019 2020 2018 2018 2020 2017	privé privé privé privé privé privé privé intenationnal
Mecachrome France Michelin Michel Michelin Michel Michelin Michel Michelin Michel Michelin Mi	AMBOISE AMBOISE JOUELES-TOURS CLERMONT FERRAND ICHINOSERI-SHI	34700 37400 37304 37304 63040 021-8511 970-8034	Métrologie Metrologie Service Coulsité Mesure Qualité Controle et conformaté Controle et conformaté Research on Production Engineering Mesures électriques Constructing a problype of human me auurement system for human emo	2019 2020 2018 2018 2020 2017 2017 2019	privé privé privé privé privé privé intenationnal intenationnal
Mecathome France Mecathome France Mitchelin Mi	AMBOISE AMBOISE JOUG-LES-TOURS JOUG-LES-TOURS LICERMONT FERRAND ICHINOSEKI-SHI	34700 37400 37304 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103	Métrologie Métrologie Service Qualité Métrologie Service Qualité Contrôle et conformité Research on Production Engineering Mésure d'unité Contrôle et éctriques Constructing a prototype of human measurement system for human	2019 2020 2018 2018 2020 2017 2019 2017 2019	privé privé privé privé privé privé privé intenationnal
Mecachimer France Mecachimer France Michelia Mic	AMBOISE JOULE 15-TOURS JOULE 15-TOURS CLERMONT FERRAND CHENDERS - 144  FIJULSHMA MITOYO  OYAMA (Japon)	34700 37400 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806	Methodigie Methodigie Methodigie Service Caulate Service Caulate Service Caulate Service Caulate Service Caulate Service Servi	2019 2020 2018 2018 2020 2017 2019 2017 2019 2017	privé privé privé privé privé privé privé inte nationnal intenationnal intenationnal intenationnal intenationnal
Meachtome France Meachtome France Mitchelin Lodige Associal Institute of Technology, fukupima College Associal Institute of Technology, fukupima College Associal Institute of Technology, fukupima College College Associal Institute of Technology, fuga we College Associal Institute of Technology, fuga we College	AMBOISE AMBOISE JOUELES-TOURS JOUELES-TOURS CLERRACHT FERRAND ICHINOSES SH  FUKUSHMA MITOYO	34700 37400 37304 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103	Métrologie  Métrol	2019 2020 2018 2018 2020 2017 2019 2017 2019	privé privé privé privé privé privé privé intenationnal intenationnal intenationnal
Mecachimer France Mecachimer France Michelia Mic	AMBOISE JOULE 15-TOURS JOULE 15-TOURS CLERMONT FERRAND CHENDERS - 144  FIJULSHMA MITOYO  OYAMA (Japon)	34700 37400 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806	Métrologie  Métrol	2019 2020 2018 2018 2020 2017 2019 2017 2019 2017	privé privé privé privé privé privé privé inte nationnal intenationnal intenationnal intenationnal intenationnal
Meachtome France Meachtome France Machelm Michelm Mich	AMBOSIS  AMBOSIS  DULLES-TOURS  DULLES-TOURS  CLERADAY FERRAND  CLERADAY FERRAND  CHROSERS-SH  FUNDS-SHMA  MITOTO  O'AMA (Japon)  MELMIS SUILLINE	34700 37400 37304 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130	Methodigie	2019 2020 2020 2018 2018 2020 2017 2019 2017 2019 2017 2019	privé privé privé privé privé privé privé privé intenationnal intenationnal intenationnal intenationnal intenationnal
Meachtome France Meachtome France Matchela Michela Mic	AMBOISE DULL 4.5 TOURS DULL 4.5 TOURS CLERADAY TERRAND CLERADAY TERRAND CHANDSEN 5.14  FUNDSEN AM MITORO O'VAMA (Japon) MEUNG SUR LOIRE BRUZ	34700 37400 37400 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130	Métrologie  Mercologie  Mercologie  Mesure (Justité  Corridé et conformité  Reseach on Production Engineering  Mesures éctriques  Gorandanting aprombye et human measurement system for human measurement system for human enduction freshaver estimation  Physicochierie  Mechanical department  Assurance qualité  mettre au point une méthode de mesure et  de califeration éstations dans un basin  conjunt de califeration des intronue des un basin  conjunt de califeration des intronue des un basin  conjunt des discharités estations dans un basin  conjunt des discharités estations des un basin  conjunt d	2019 2020 2020 2018 2018 2020 2017 2019 2017 2019 2018 2019 2020	privé privé privé privé privé privé privé privé intenationnal intenationnal intenationnal intenationnal privé privé privé
Meacathome France Meacathome France Morathome	AMBOSIS AMBOSIS JONE 45-TOURS JONE 45-TOURS JONE 45-TOURS JONE 45-TOURS CLERRONDER 5-H  FUNDSER 5-H  FUNDSER 5-H  FUNDSER 5-H  MITOYO  O'MAN (Japan)  MILLIES JULICIPIE  BRUZ  GAMBBAY 45-TOURS  THORE 1A ROCHETTE  WELLY WILLIAGURBAY	34700 37400 37400 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 41100 78140	Métrologie  Mercologie  Mercol	2019 2020 2018 2018 2018 2018 2019 2017 2019 2017 2019 2018 2019 2020 2017 2020 2017	pointé pointé pointé pointé pointé pointé pointé pointé intenationnal intenationnal intenationnal intenationnal privé fonction publique privé pointé
Meachtome France Meacathome France Machalm Meachtome France Michela Mi	AMBOISE AMBOISE DULLES-TOURS DULLES-TOURS CLEROCHY FEROAND CLEROCHY FEROAND CLEROCHY FEROAND CHROSED-SIE  FURUSEMA MITOVO OYAMA (Jugon) MULUS SUR LOIRE BRUZ  BRUZ THORE LA ROCHETTE	34700 37400 37400 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 41100	Métrologie Métrologie Service Caulair Service	2019 2020 2018 2018 2018 2018 2019 2017 2019 2017 2019 2018 2019 2020 2017 2020 2017 2020	prive international international international international prive priv
Meacathorne France Meacathorne France Macathorne France Machelin Michelin Michel Michelin Michel Mi	AMBOISE AMBOISE DULLES TOURS DULLES TOURS CLERADAY TERRAND COMMOSE 9-14  FUNDSHMA MITORO OYAMA (Japon) MEUROS SURLOIRE BRUZ CAMMBUY JAS TOURS THORE LA ROCHETTE VULUS THULLGOURLY VULUS THULLGOU	34700 37400 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 41100 73140 37110 72086	Methodigie Methodigie Service Qualité Methodigie Method	2019 2018 2018 2018 2018 2018 2019 2017 2019 2017 2019 2018 2017 2019 2018 2019 2020 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2018 2017	prive
Meachtome France Meachtome France Machelm France Matchelm Michelm Michelm Michelm Michelm State of Technology Univocals Michelm State of Technology Linkson Michelm State of Technology, Fukubima College National Institute of Technology, Fukubima College National	AMBOISE AMBOISE DULLES TOURS DULLES TOURS CLERADAY TERRAND CLERADAY TERRAND CLERADAY TERRAND CHINOSERO 514  MITORO OYAMA (Japon) MILING SUR LOINE BRUZ CLAMARBRAY LES TOURS THORE LA ROCHETTE YEUZY-VILLACOURAY VENCOME CLER	34700 37400 37304 37304 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 37170 41100 78140 37110 37110 37110 37110 37110 41102	Métrologie  Mercologie  Mercologie  Mesure Caustie  Control et conformit  Nesse chi no Production Engineering  Mesures éctriques  Germanistriq paroutique di human measurement system for human mestre au porti une méthode de mesure et de callestante des situation des un besure et de callestante des situations des uns des des productions des un besure de de callestante des situations des uns de de callestante des situations de situations de situations de de callestante des situations de situations de situations de de callestante des situations de	2019 2018 2018 2018 2018 2019 2017 2019 2017 2019 2017 2019 2018 2019 2020 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2018 2017 2018 2017 2018 2018 2018 2018	power processor
Meacathorne France Meacathorne France Macathorne France Machelin Michelin Michel Michelin Michel Mi	AMBOISE AMBOISE DULLES TOURS DULLES TOURS CLERADAY TERRAND COMMOSE 9-14  FUNDSHMA MITORO OYAMA (Japon) MEUROS SURLOIRE BRUZ CAMMBUY JAS TOURS THORE LA ROCHETTE VULUS THULLGOURLY VULUS THULLGOU	34700 37400 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 41100 73140 37110 72086	Methodgie Method	2019 2018 2018 2018 2018 2018 2019 2017 2019 2017 2019 2018 2017 2019 2018 2019 2020 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2018 2017	prive
Meachtome France Meachtome France Machelm France Matchelm Michelm Michelm Michelm Michelm State of Technology Univocals Michelm State of Technology Linkson Michelm State of Technology, Fukubima College National Institute of Technology, Fukubima College National	AMBOISE AMBOISE DULLES TOURS DULLES TOURS CLERADAY TERRAND CORNOSES 514  FUNDAMA (Japon)  MELING SURLOIRE  BRUZ  OMMIBBAY JAS TOURS  THORÉ LA ROCHETTE VUILT VILLACUBLAY  VENDAMA (JADON)  MELING SURLOIRE  BRUZ  DEMANBBAY JAS TOURS  THORÉ LA ROCHETTE VUILT VILLACUBLAY  COSTANA REMAIT  LE MANS  VENDAMA  VENDAMA (JADON)	34700 37400 37404 37304 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 41100 778140 37710 41100 45063	Métrologie Métrologie Service Challe Service S	2019 2020 2018 2018 2020 2018 2020 2017 2019 2017 2019 2018 2019 2020 2017 2030 2017 2030 2017 2030 2018 2018 2018 2018 2018 2018 2018 201	power processor
Meachine France Meachine France Michele Michel Michele Michele Michel Mic	AMBOSIS AMBOSIS JONE 4.5 TOURS CLERADON FEROND CLERADON FEROND CHROCKED 5.14  MITOTO  OYAMA (Japan)  MILLION BRUZ GAMBIANY 4.5 TOURS THORE 4. A ROCHETTE VELOVILLE AMBOS JOHN AND GAMBIANY 1.5 TOURS JOHN AND GAMBIANY 1.5 TOU	34700 37400 37404 37304 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 41100 778140 37710 41102 45063 45063	Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Grondé et conformit  Research in Production Eignieering  Méssures électriques  Contractifiq à prostrippe de fuman  mésaucement system for human  mésaucement system for human  mésaucement system for human  Métrologie départment  Métrologie départment  Assurance qualité  métre au aport une méthode de mesure et de  est les au pour une méthode de mesure et de  est les au pour une méthode de mesure et de  est les au pour une méthode de mesure et de  est les au pour une méthode de mesure et de  est les au pour une méthode de mesure et de  est les au pour une méthode de mesure et de  est les autorités de partier de  Caractérisation des matérieus pour la  Métioner métionage de  Est T  Tit et et essais  Libératives de dessais  Est T  Tit et et essais  Caractérisation d'étant-les et   Caractérisation d'étant-les et   Caractérisation d'étant-les et   Lauré autorités de la mérique du procédé de   caractérisation d'étant-les et   Libératives et minérique du procédé de   caractérisation d'étant-les et   Libératives et minérique du procédé de   caractérisation d'étant-les et   Libératives et minérique du procédé de   caractérisation d'étant-les et   Libératives et minérique du procédé de   caractérisation d'étant-les et   Libératives et minérique de procédé de   caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et    la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'étant-les et   la caractérisation d'éta	2019 2020 2018 2018 2020 2017 2019 2017 2019 2017 2019 2018 2017 2019 2018 2019 2018 2019 2017 2019 2018 2018 2019 2018 2018 2018 2018 2018 2018 2018 2018	grove  gr
Meachtome France Meacathome France Machalm Meacathome France Michela M	AMBOSIS AMBOSIS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS CLERKONTY FERRAND CLERKONTY FERRAND CLERKONTY FERRAND CHROSERS SH  MITOTO OYAMA ROPO! MURIS SHALORE BRUZ COMMERCY LES TOURS THORE LA ROCHETTE WILLY SHALORICH SHALORE SHALORE SHOULT SHALORICH SHALORE SHOULT SHALORICH OSTEAN SHALORE SHOULT SHALORICH SHALORICH SHOULT SHALORICH COMPECINE COMPECINE CHATEAUDUN	34700 37400 37304 37304 37304 03040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 41100 78140 37170 41100 45063 45063 45063	Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Métrologie  Grounde et conformité  Research no Production Eignnering  Méssures éctriques  Contrologie paroutique d'human mésaucement système for human mésaucement système Métrologie department  Métrologie paroit use méthode de mesure et métrologie de calculations des matérieus apour la sonitique.  Caractéristication des matérieus apour la sonitique of étacle.  Métrologie paroit use souffitree Caractéristication d'étactérisces  trouvelles de sonitique de sonitique prouded de direction par de l'automosphieux et numétique de prouded de dratega par en molestique de prouded de et habajue.	2019 2018 2018 2018 2000 2018 20017 2019 2017 2019 2017 2019 2018 2010 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2018 2018 2018 2018 2020 2020	powe  prove  pro
Meacathorne France Meacathorne France Macathorne France Michela Michel	AMBOISE AMBOISE DULLE STUDIES DULLE STUDIES DULLE STUDIES CLERADAYI FERRAND CLERADAYI FERRAND CLERADAYI FERRAND CLERADAYI FERRAND AMITOVO OYAMA (Japon) MULIUS SURLUME BRUZ BRUZ GAMBBAY LAS TOURS THORE LA ROCHETTE YOUTY VILLACUBIAN YOUTHAN BRUIT LE MANG SUMMAN VILLACUBIAN VILLACUBIAN VILLACUBIAN VILLACUBIAN VILLACUBIAN VILLACUBIAN VILLACUBIAN COMPECINE CHATEAUDUN ERAGAN COMPECINE CHATEAUDUN ERAGANY	34700 37304 37304 37304 37304 37304 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 37170 41100 37110 778440 37110 778460 18570 41102 45063 66020 28200 95610	Methodigie Methodigie Service Chalde Service Chalde Service Chalde Service Chalde Service Chalde Service Chalde Service Service Service Service Service Service Service Service Messure Service Service Service Service Service Messure Service Service Service Messure Messur	2019 2020 2018 2020 2018 2020 2017 2019 2017 2019 2017 2019 2018 2020 2020 2017 2020 2018 2020 2018 2020 2020 2020 2020	powe  prove  pro
Mecachime France Mecachime France Michela Mich	AMBOSIS AMBOSIS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS CLERKONTY FERRAND CLERKONTY FERRAND CLERKONTY FERRAND CHROSERS SH  MITOTO OYAMA ROPO! MURIS SHALORE BRUZ COMMERCY LES TOURS THORE LA ROCHETTE WILLY SHALORICH SHALORE SHALORE SHOULT SHALORICH SHALORE SHOULT SHALORICH OSTEAN SHALORE SHOULT SHALORICH SHALORICH SHOULT SHALORICH COMPECINE COMPECINE CHATEAUDUN	34700 37400 37304 37304 37304 03040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 41100 78140 37170 41100 45063 45063 45063	Métrologie  Mercologie  Mercologie  Mesure Caustie  Control et aconformit  Nesse ach no Production Engineering  Mesures éctriques  Mesures éctriques  Mesures éctriques  Mesures éctriques  Mechanical pountier de human measurement system for human mesure qualité  Mechanical department  Assurance qualité  Mechanical department  Assurance qualité  Mechanical department  Assurance qualité  Mechanical de partier de mesure et  de califoration des sintents des mesure et  de califoration des sintents des sintents  sontiques  de califoration de sintents de mesure et  de califoration de sintents de sintents  sontiques  califoration de sintents  de califoration de sintents  de califoration de sintents  de califoration de califoration  de califoration de sintents  de califoration	2019 2018 2018 2018 2000 2018 20017 2019 2017 2019 2017 2019 2018 2010 2017 2020 2017 2020 2017 2020 2018 2018 2018 2018 2020 2020	powe  prove  pro
Meachine France Meacachine France Meacachine France Michela Mi	AMBOSIS AMBOSIS DIALESTOURS DIALESTOURS DIALESTOURS CLERACHY FERRAND CLERACHY FERRAND CLERACHY FERRAND OYAMA (Japan) MULROS STOCK MULROS STOCK MULROS STOCK THORE LA ROCHETTE VALLY MULLACOURAY VALLY MULLACOURAY CONTRACT STOCK STOCK OREANS COMPEGNE CHÂTEAUDUN ERACHY ERA	34700 37204 37204 37204 37204 37204 37204 63040 021-8511 970-8034 769-1103 323-0806 45130 35170 37170 41100 37110 772066 45130 45063 45063 45063 45063 45063 45063 45063 45063 45063 45063 45063	Methodigie  Methodigie  Methodigie  Methodigie  Messere Gualit  Geordie et conformit  Research in Production Engineering  Messere Geordie et conformit  Messere Geordie et conformit  Mechanical department  Mechanical	2019 2018 2018 2018 2020 2018 2020 2017 2019 2017 2019 2019 2019 2019 2019 2019 2019 2019	prove  pr
Meachiner France Meacachiner France Meacachiner France Michels	AMBOSIS AMBOSIS DIDLEAS TOURS DIDLEAS TOURS DIDLEAS TOURS CLEROCHT FERDAND TURNOST CLEROCHT F	34700 37204 37204 37204 37204 37204 37204 37204 37204 37204 37206	Métrologie	2029 2020 2020 2020 2020 2020 2020 2020	powe  prove  pro
Meachinner France Meachinner France Michela Mi	AMBOSIS AMBOSI	34700 77704	Métrologie  Métrol	2029 2020 2020 2020 2020 2020 2020 2020	pose
Meachinner France Meacachinner France Michela	AMBOSIS AMBOSIS JONELAS TOURS JONELAS TOURS JONELAS TOURS JONELAS TOURS CLERADAY FERRAND CLERADAY FERRAND CLERADAY FERRAND MITOTO OYAMA RADPON MURG SURLORE BRUZ CHAMBRAY LES TOURS THORE LA ROCHETTE WILLY SULLORIAN SURLORE BRUZ CHAMBRAY LES TOURS THORE LA ROCHETTE URLY SULLORIAN SURLORE SURLORE CHATEAU CHAMBRAY LES TOURS THORE LA ROCHETTE WILLY SULLORIAN ORITAN ARRANAU? LE MANS SURRAN CONTRACTOR CHAMBRAY LES TOURS THORE LA ROCHETTE ORIGAN SURLORE SURLORE CHATEAU CHAMBRAY LE MANS SURRAN SURLORE CHATEAU ROCHET	39705 37706	Methodigie  Methodigie  Methodigie  Messer (austie  Grondigie et conformit  Research in Production Engineering  Messers (extrapes  Controlled et conformit  Research in Production Engineering  Messers (extrapes)  Messers (extrapes)  Messers (extrapes)  Messers (extrapes)  Mechanical department  Assurance qualit  Methodical department  Assurance qualit  Methodical department  Mechanical department  Lorical department  Mechanical department  Mechanical  Mechanical  Lorical department  Lorical	2029 2020 2020 2020 2020 2020 2020 2020	pose  proc
Meachine France Meachine France Machine France Michela	AMBOISE AMBOISE DULLES-TOURS DULLES-TOURS CULLES-TOURS CLERACHY FERDAND MILITORY	34705 73704	Métrologie  Métrologie  Mesure (Justité Confroite et conf	2029 2021 2021 2021 2021 2021 2021 2021	powe  prove  pro
Meachine France Meachine France Michels Michel Michels Michels Michels Michels Michels Michels Michels Michels	AMBOSISE AMBOSISE JONE 4.55 TOURS AMBOSISE 5.44  MITOTO  OYAMA (Japon)  MILLIOS SULLOINE BRUZ  GAMMBAY 4.55 TOURS THORE 4. A ROCHETTE VELOVINI SULLOINE BRUZ  GAMMBAY 4.55 TOURS THORE 4. A ROCHETTE VELOVINI SULLOINE SULLOINE GAMBAY GOEX  OUTHAN AND TOURS  GAMMA GOEX  ORGANIS  COMPEGNE  CHÂTEAUDUN  ERACHY  JONE 4.55 TOURS  TOURS  AMBOSI SULLOINE BRUZ  GAMMA GOEX  ORGANIS  ORGANIS	37700 73700	Métrologie  Métrologie  Mercologie  Mesure Caustie  Contrôle et conformit  Inseant no Production Engineering  Mesure Sectiones  Mesure Sectiones  Mesure Sectiones  Mesure Sectiones  Mesure Sectiones  Mechanical department  Mechanical department  Mechanical department  Mechanical department  Mechanical department  Mesure Qualité  Mechanical department  Mesure Qualité  Mesure Sectiones  Me	2029 2020 2020 2020 2020 2020 2020 2020	prove  pr
Meachinner Flance Meachinner Flance Michela Mi	AMBOSISE AMBOSISE JONELAS TOURS JONELAS TOURS JONELAS TOURS JONELAS TOURS JONELAS TOURS JONELAS TOURS AMBOSISE SH  FUNDSHINA MITOYO  OYAMA LIQUEN MULRIS SUR LORIS BRUZ  CHAMBRAY LIST TOURS THORE LA ROCHETTE WULT YHILACOURS  GEMAN  GENERAL ROCHETTE SUR MAN  CHITARIA ROCHETTE SUR MAN  CHITARIA ROCHETTE  WILLY YHILACOURS  GEMAN  CHITARIA ROCHETTE  WILLY YHILACOURS  CHITARIA ROCHETTE  SUR MAN  SURGAN  GHERORY  GHE	37702 37702	Methodgie Methodgie Methodgie Methodgie Messer (austie Grondie et conformit Reusanth on Production Engineering Messer (austie Grondie et conformit Reusanth on Production Engineering Messer (austie Grondie et conformit Reusanth on Production Engineering Messer (austie Messer (	2029 2020 2020 2020 2020 2020 2020 2020	powe  prove  pro
Meachine France Meachine France Meachine France Morteles	AMBOSIS AMBOSIS AMBOSIS JONE 45-70065 JONE 4	37700 77700	Métrologie  Métrologie  Mesure (austité  Control et exonformit  Nessex (austité  Control et exonformit  Nessex (austité  Mésure (austité  Control et exonformit  Nessex (austité  Mésure (austité   Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité   Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austité  Mésure (austi	2029 2029 2029 2029 2029 2029 2029 2029	prote  pr
Meachinner France Meachinner France Michela Mi	AMBOSIS AMBOSI	37700 77700	Métrologie  Métrologie  Mesure Caustie  Mesure Caustie  Mesure Caustie  Mesure Caustie  Gordiné et conformit  Inseant no Production Engineering  Mesures écritiques  Mesures de diriques  Mesures de diriques  Mechanical de parament  Physicolomie  Méchanical department  Mechanical	2029 2020 2020 2020 2020 2020 2020 2020	prote  pr
Meachinner France Meacachinner France Meacachinner France Michelle Michell Michelle	AMBOSIS AMBOSIS AMBOSIS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS AMBOSIS	39706 37904	Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Grontifie et conformit Fauranch en Production Engineering Mesures éctifiques Grontifier au prombigne de human measurement system for human metrologie particular department provider de particular de particular metrologie particular de particular metrologie	2029 2020 2021 2022 2022 2022 2022 2022	powe  prove  pro
Meachinner France Meachinner France Meachinner France Morteles Mor	AMBOSIS AMBOSIS DIDLEAS TOURS DIDLEAS TOURS DIDLEAS TOURS DIDLEAS TOURS CLEROCHY FERDAND CLEROCHY FERDAND CLEROCHY FERDAND CLEROCHY FERDAND CLEROCHY FERDAND CLEROCHY FERDAND MITHOUS STRUCKE  MITHOUS STRUCKE THOUGH STRUCKE THOUGH STRUCKE CHARLES STRUCKE THORE LA ROCHETTE VOLLY VILLACURALY COMPLECIAL COMPLECIA COMPLECIAL COMPLECIAL COMPLECIAL COMPLECIAL COMPLECIAL COMPLECIA COMPLECIAL COMPLECIA COMPLICA COMPLECIA COMPLECIA COMPLECIA COMPLECIA COMPLECIA COMPLECIA	39706 37906	Métrologie  Métrologie  Mesure (austre Control de conformité les conformités l	2029 2027 2028 2029 2029 2029 2029 2029 2029 2029	powe  prove  pro
Meachinner France Meacachinner France Meacachinner France Michelle Michell Michelle	AMBOSIS AMBOSIS AMBOSIS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS AMBOSIS	39706 37904	Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Métrologie Grontifie et conformit Fauranch en Production Engineering Mesures éctifiques Grontifier au prombigne de human measurement system for human metrologie particular department provider de particular de particular metrologie particular de particular metrologie	2029 2020 2021 2022 2022 2022 2022 2022	pine  pre  pre  pre  pre  pre  pre  pre  pr
Mecachimer France Mecachimer France Mecachimer France Michelle Mic	AMBOSIS AMBOSIS  JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS JONELES TOURS  LICENSON TERRAND  CLERONSTY FERRAND  CLERONSTY FERRAND  MITOTO  OYAMA (Japon)  MURIUS SIL CORR  COMMERCY LES TOURS  THORE LA ROCHETTE  VEUTY WILLACOURAN  FUNDAMIC CORR  SIL COR	39706 37904	Methodgie Method	2029 2027 2028 2029 2029 2029 2029 2029 2029 2029	powe  prove  pro
Meacathorne France Meacathorne France Meacathorne France Michels Miche	AMBOSIS AMBOSIS DIALEAS TOURS DIALEAS TOURS DIALEAS TOURS DIALEAS TOURS CLEROADY FERRAND CLEROADY FERRAND CLEROADY FERRAND CHONOSED 514  MITOTO OTAMA (Japon) MILIUS SIR LORE STORE CONTROL MILIUS SIR LORE THORE LA ROCHETTE VOLLY VILLACURANY CHARLAGURANY	39706 37904	Métrologie  Métrologie  Mesure (austité  Controllé et conformit  Nasseut nu l'authorité de l'authorité  Métrologie  Métrologie  Authorité de l'authorité  Métrologie  Authorité de l'authorité  Authorité de l'authorité  Authorité	2029 2021 2021 2022 2022 2022 2022 2022	prote
Meacathorne Flance Meacathorne Flance Michela	AMBOSIS AMBOSIS AMBOSIS JONE AS TOURS JONE AS TOURS JONE AS TOURS JONE AS TOURS AMBOSIS AS	37700 37700	Métrologie  Métrol	2029 2020 2020 2020 2020 2020 2020 2020	prote  pr
Meachine Flance Meacachine France Michels Mich	AMBOSIS AMBOSIS AMBOSIS JONE 485-TOURS TURNSHIPM MUTOTO OTAMA (Appen) MUTOS SUR LORR BRIZ COMMINEAT LORE BRIZ COMMINEAT LORE THORE LA ROCHETTE WILLIAMS JORGAN GATTAL ARCHETTE AUGUST MUTOSIA CORR JONE 485-TOURS THORE LA ROCHETTE WILLIAMS JORGAN GATTAL ARCHETTE JONE 485-TOURS THORE LA ROCHETTE WILLIAMS JORGAN GATTAL ARCHETTE JONE 485-TOURS JORGAN GATTAL ARCHETT JONE 485-TOURS JONE	39706 37904	Methodigie	2029 2020 2021 2022 2022 2022 2022 2022	pine  prote  pro
Meacathorne Flance Meacathorne Flance Michela	AMBOSISE AMBOSISE JONE 4.55 TOURS AMBOSISE 5.14  MITOTO  OYAMA (Japon)  MILLION  BRUZ  GAMMBBAY 1.65 TOURS  THORE 1.4 ROCHETTE  VELLOWING SURLINEAR  WILLIAM SURLINEAR  GAMMBBAY 1.65 TOURS  THORE 1.4 ROCHETTE  VELLOWING SURLINEAR  GAMMBBAY 1.65 TOURS  THORE 1.4 ROCHETTE  VELLOWING SURLINEAR  GAMTA AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN	37700 37700	Métrologie  Métrologie  Mesure Causaté  Controle et conformate  Mesure Causaté  Controle et conformate  Mesure Causaté  Mesure Causaté  Mesure Causaté  Mesure Causaté  Mesure Causaté  Métrologie  Mesure Causaté  Métrologie  Mechanical department  Physicolomie  Méchanical department  Méchanical department  Physicolomie  Méchanical department  Méchanical  Mécha	2029 2020 2020 2020 2020 2020 2020 2020	prote  pr



### Cursus en anglais pour mobilité entrante

#### Objectif du programme

Ce programme s'adresse tout particulièrement à des étudiants en techniques de commercialisation et en marketing non francophones. Il s'agit pour ces étudiants en mobilité entrante d'acquérir et d'approfondir, dans un contexte international, les connaissances techniques et théoriques nécessaires à l'adaptation à la variété des perspectives professionnelles offertes à l'issue de la formation. En outre, l'accueil d'étudiants internationaux, couplé à des cours dispensés en anglais, permet également de donner une ouverture internationale aux étudiants français qui ne peuvent pas partir suivre un semestre de cours à l'étranger.

#### 1. Présentation générale de ce parcours (Description du programme)

Mettre l'accent sur l'anglais dans une filière commerciale est aujourd'hui indispensable. En effet, comment parler de commerce sans évoquer l'international dans le contexte de mondialisation qui caractérise nos économies aujourd'hui ?

Le caractère pluridisciplinaire dans l'approche des enseignements de ce parcours du BUT TC implique, de la part de l'étudiant : une aptitude à passer d'un domaine disciplinaire à l'autre et à croiser les points de vue, un esprit d'équipe, une grande capacité de concentration et un très bon niveau en langues (anglais notamment) pour pouvoir suivre certains cours et examens en anglais. Ainsi, dans cette optique, il s'agit d'un projet à la fois interculturel et transdisciplinaire.

#### L'objectif de ce parcours est double :

-attirer les étudiants non francophones d'autres pays européens ou non et de faire en sorte que cette mobilité entrante permette de développer et de consolider des partenariats existants. En effet, c'est en garantissant la réciprocité de nos accords que nous serons en mesure de pérenniser l'envoi de nos étudiants dans les établissements partenaires ;

-permettre à des étudiants inscrits à l'université de Tours, plus particulièrement en Bachelor Universitaire de Technologie de Techniques de Commercialisation, de valider un parcours à dimension internationale dans le cadre de leurs études. L'acquisition de nouvelles connaissances, la pratique courante d'une langue étrangère, ainsi que la culture

internationale et l'ouverture d'esprit, seront des atouts pour leur insertion dans le milieu professionnel, en particulier dans les entreprises ayant une activité à l'international.

Ce cursus s'inscrit totalement dans le programme national du BUT TC. Les contenus des cours sont les mêmes que ceux du programme national. Les cours seront simplement dispensés en anglais avec des supports distribués dans les 2 langues. Concernant les évaluations, les étudiants seront libres de choisir la langue française ou anglaise pour rédiger leurs réponses. Les évaluations demandées dans les cours supplémentaires à la maquette ne seront pas comptabilisées pour l'obtention du BUT pour les étudiants français. Seuls les étudiants internationaux obtiendront des ECTS en fonction de leurs résultats dans ces matières supplémentaires. Ainsi, ces heures n'ont pas d'impact sur le diplôme obtenu par nos étudiants français, les modalités de contrôles des connaissances étant les mêmes pour les étudiants de BUT qui suivent le cursus en anglais que pour les autres.

La mention bilingue est un atout pour nos étudiants et valorise le BUT TC. Une précision indiquant que les cours étaient dispensés en anglais sera apportée sur le bulletin. Ce parcours bilingue est une richesse, aussi bien du point de vue de la langue, que de la culture. Par ailleurs, l'accueil d'étudiants <u>internationaux</u> couplé à des cours dispensés en anglais permet de donner une ouverture internationale aux étudiants français qui ne peuvent pas partir suivre un semestre de cours à l'étranger – pour des raisons économiques ou familiales. Ce cursus participe donc à une véritable égalité des chances puisque cela démocratise l'expérience internationale en touchant l'ensemble des étudiants d'un groupe au-delà des quelques étudiants qui ont été sélectionnés pour partir étudier dans une université partenaire.

Cette expérience constitue pour l'étudiant un atout qu'il pourra valoriser sur le marché du travail. Sur le plan personnel, l'opportunité de travailler dans une langue étrangère avec des étudiants d'autres pays ayant une culture différente peut permettre aux étudiants français de favoriser le développement de leur ouverture d'esprit.

Les étudiants étrangers sont placés en nombre restreint dans un groupe du semestre 3 du BUT; ils sont totalement intégrés aux groupes d'étudiants du pays d'accueil. Le parcours choisi pour l'ouverture de ce nouveau cursus est le parcours MDEE mais en fonction des effectifs, il pourrait ultérieurement concerner le parcours SME.

Capacités d'accueil des étudiants en mobilité entrante : 6 étudiants.

Ce chiffre peut augmenter suivant les capacités du département responsable de la formation à encadrer ces étudiants et les capacités d'accueil des universités étrangères partenaires. En effet, le semestre 3 est fléché tout particulièrement à l'international. Les places réservées aux étudiants étrangers sont celles qui correspondent aux étudiants de nos formations qui seront partis étudier en échange dans une université partenaire pendant le semestre 3. Les possibilités d'accueil progresseront au fil du temps en fonction des nouveaux échanges validés par des conventions et accords Erasmus+.

Comme les possibilités d'accueil sont limitées dans le département, les capacités d'accueil se font sur la base du nombre d'étudiants accueillis en S3 dans les universités partenaires. En

effet, pendant leur mobilité semestrielle, ils libèrent des places pour accueillir des étudiants étrangers pendant ce semestre.

Niveau de la formation : Bachelor

**Durée de la formation** : 1 semestre

Niveau de langues requis :

-Français : à partir du niveau A1 pour le CUEFEE

-Anglais: à partir du niveau B2

Calendrier pédagogique : Semestre d'automne de début septembre à décembre

#### **Comment postuler?**

L'accueil des étudiants en mobilité entrante se fait sur la base d'un accord existant (Erasmus ou autre) entre l'université de Tours (et plus particulièrement l'IUT de Tours) et l'université d'appartenance de l'étudiant. L'université partenaire, après sélection des candidats Erasmus, nominera les étudiants auprès de la DRI (Frédéric Soreau – incoming.mobility@univ-tours.fr)

Après avoir reçu les nominations avec le nom, le domaine d'études, la durée de mobilité et l'adresse e-mail, la DRI contactera l'étudiant candidat et lui transmettra des informations et le lien internet pour faire son inscription en ligne et sa demande de logement. Une fois l'inscription définitive validée, l'étudiant reçoit les coordonnées de son coordinateur et prend contact avec lui pour choisir ses cours et remplir son contrat d'étude.

#### Dates limites de candidature :

Nominations : fin mai Inscriptions : début juin

#### 2. Contrôle et validation du cursus

#### A. Organisation des enseignements

Le cursus comporte trois parties distinctes :

-des modules obligatoires : ces modules correspondent à un approfondissement des connaissances et à l'acquisition de nouvelles connaissances dans les disciplines fondamentales de la spécialité ;

3

- -des modules optionnels : ces modules correspondent à un choix du candidat en fonction de ses propres centres d'intérêts ;
- -un projet supervisé. Ce programme individualisé permet aux étudiants de réaliser des projets en lien avec le marketing et en coopération avec un enseignant de leur établissement d'origine pour valider leur thème de recherche ou d'étude

#### B. Description des enseignements

#### a. cours obligatoires dispensés anglais. (Voir syllabus annexe 1)

Les enseignements en anglais sont faits par des professeurs en poste qui parlent couramment la langue ou par des professeurs ou professionnels qui font le déplacement depuis l'étranger.

### b. enseignements optionnels en anglais (Voir annexe 2)

Les étudiants peuvent compléter leur programme d'études avec des cours de français pour étudiants étrangers et des cours en anglais sélectionnés dans le catalogue de cours de l'université, selon le principe du « learning agreement ».

Des cours en langue des affaires (espagnol et allemand de niveau B2 et italien de niveau B1) sont également ouverts à ces étudiants.

Les étudiants peuvent aussi suivre des cours de français (cours de français pour les étudiants étrangers au CUEFEE). Les étudiants étrangers grands débutants pourront suivre un cours de français accéléré (crash course). Il est possible de choisir jusqu'à 3 cours par semestre, comme le français écrit, français oral ou l'option culturelle (à partir du niveau B1 en français).

#### c. travail de groupe dans une mise en situation professionnelle (60 heures de travail)

Ce travail de groupe consiste en une mise en situation professionnelle au cours de laquelle les étudiants développent la compétence visée. À partir de cette mise en situation, les étudiants peuvent également faire la démonstration de leur acquisition des notions et concepts étudiés et mis en pratique au travers d'un portfolio. Ce travail s'effectue dans un contexte bilingue et le cas à étudier se déroule sur une semaine. Les étudiants en mobilité sont intégrés à des groupes d'étudiants français. Ce module met en avant des compétences transversales (mercatique, comptabilité, etc.) et met les étudiants en situation de management interculturel.

#### d. projet supervisé (170 heures de travail)

Le projet supervisé consiste en une mission à caractère professionnel à effectuer à Tours. Cette mission marketing ou en communication commerciale donnera lieu à la rédaction d'un dossier en anglais ou en français (selon le niveau de compétence linguistique et le choix de l'étudiant en mobilité entrante et l'enseignant qui le supervise dans son université). Ce projet sera réalisé sous la supervision d'un enseignant de l'IUT. Le rapport de 15 à 20 pages minimum

hors-annexes rédigé par l'étudiant de l'université partenaire a pour optique de réaliser une étude de marché concernant un produit ou un service. L'une des difficultés sera le traitement linguistique des informations obtenues (documentation, contacts directs avec des entrepreneurs).

L'étudiant est évalué lors d'une présentation orale de son rapport écrit. L'étudiant présente son travail devant un jury composé d'un enseignant en langue et d'un enseignant dans une matière professionnelle. Des questions lui sont posées en français ou en anglais. Cette présentation doit être professionnelle avec un diaporama et des documents adaptés. Il devra être à même de faire les recommandations nécessaires et de tirer des conclusions, avec suffisamment de recul, sur son travail et de les étayer avec des arguments réalistes et chiffrés.

#### e. portfolio (70 heures de travail)

La mobilité internationale comporte de nombreux défis personnels (contexte culturel différent, barrière linguistique, confrontation à de nouvelles méthodes de travail etc.) qui peuvent, s'ils sont bien gérés, conduire à une meilleure connaissance de soi (forces et limites), à plus d'assurance et de confiance en soi.

Le portfolio va constituer un document personnalisé d'évaluation et de valorisation des compétences transversales acquises dans un projet de mobilité internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle. C'est un dossier qui présente ses compétences. On y apporte des preuves (quand cela est possible) de ce que l'on sait faire. C'est un travail qui se construit et s'enrichit au fil du temps.

La finalité de ce travail est de rendre l'étudiant en mobilité plus conscient des compétences qu'il acquiert et de sensibiliser les employeurs à mieux prendre en compte les compétences transversales renforcées en mobilité internationale.

La réalisation d'un portfolio doit permettre à l'étudiant en mobilité de projeter de nouvelles perspectives futures et de réfléchir aux stratégies qu'il peut mettre en œuvre pour exploiter ses compétences acquises en valorisant ses expériences d'un point de vue professionnel.

Le but de cette réflexion est de démontrer que la mobilité internationale est un bon moyen de développer des compétences transversales qui seront un atout sur le marché de l'emploi. Ce travail pourra également soutenir l'étudiant dans sa recherche d'emploi en l'aidant à mettre des mots sur son expérience, à identifier et valoriser les compétences transversales développées lors de sa mobilité. Cela lui permettra d'être à même d'expliquer à un employeur potentiel quels sont ses atouts professionnels et personnels spécifiques pour l'emploi pour lequel il postule.

Il s'agit d'un travail indépendant mais l'étudiant sera suivi par un enseignant qui fera des points réguliers au cours d'entretiens individuels avec lui pour réfléchir avec lui sur son apprentissage et la méthodologie à adopter pour présenter son travail. Il s'appuiera sur un environnement d'apprentissage Moodle.

#### C. Encadrement des études

Chaque étudiant est encadré par deux référents :

- -l'enseignant responsable de la spécialité de l'université partenaire aide l'étudiant à formuler son projet d'études ;
- -localement, à l'IUT, un référent conseille l'étudiant dans l'orientation de ses recherches en vue de mener à bien son projet supervisé. Il communique aux enseignants responsables de la spécialité dans les universités impliquées, les éléments nécessaires à la sanction du cursus accompli.

#### D. Modalités de contrôle des connaissances

Il y a d'une part, l'évaluation du projet supervisé qui nécessite une somme de travail très importante tout au long du semestre. Les autres crédits sont obtenus grâce aux résultats académiques de l'étudiant accordés par l'IUT pour les matières obligatoires ainsi que par l'université ou l'IUT pour les matières optionnelles sélectionnées sur le catalogue en ligne de l'université de Tours.

Les échelles de notation entre le système de notation français et le système européen pour les modalités de contrôle des connaissances sont définis par en annexe 3.

### E. Programme de ce parcours spécifique

Matière	Niveau requis	ECTS
	Bachelor	
Digital marketing and personal development		2
International Economic Environment		4
Legal aspects of business and e-business		2
Social and sustainable investment		2
Business Dashboard		4
English applied to business		3
Spanish applied to business		3
German applied to business		3
Italian applied to business		3
Cours de français pour étudiants étrangers: -Crash course (for beginners)		4
-Langue orale -Langues écrites générales ou langue écrite universitaire		
-Option culturelle (littérature, actualité, histoire de France, cinéma et société, culture française)		
Supervised project		8
Learning and evaluation situation	_	4
Portfolio		4

### **Annexes**

Annexe 1 : cours en anglais (syllabus de chaque intervention)

Titre du Cours	Digital Marketing and personal development
Année	BUT 2
Semestre	3
Type de cours	TD
Cycle	1
Nombre d'heures de cours	10 h de cours face à face en groupe, 10h de travail en groupe, 4 à 5h de suivi personnalisé et 15h de travail personnel individuel
Langue de dispense du cours	Anglais

### Informations concernant l'enseignant

Nom des	Anne Chareille
enseignants	
Brève biographie	Anne Chareille : Professeur de français, expérience en pédagogie
	(Agrégée de lettres) et en développement personnel (coaching
	ontologique diplômée en 2013).
Courriel	anne.chareille@univ-tours.fr
Modalités de prise	Courriel
de rendez-vous	

Place du cours dans le	Le cours s'inscrit dans l'apprentissage des compétences
programme de	indispensables en marketing digital, il associe aux compétences
formation	techniques la dimension « soft skills » et qualités relationnelles qui
	permettent aux professionnels de développer tout leur potentiel.
Prérequis et corequis	Connaissance de base en marketing digital. L'étudiant doit pouvoir
	mobiliser des connaissances pour travailler sur des études de cas
	(travail de groupe) et analyser des situations concrètes.
Objectif du cours	Maîtriser les compétences clefs du marketing digital
	Observer et comprendre les « soft-skills » du travail
	d'équipe
	Prendre conscience de l'importance des compétences
	relationnelles pour le succès des projets
	Mettre en application un cas de figure (marketing digital)
	et réfléchir sur le contenu comme sur la forme de la
	méthodologie

	Développer les compétences verbales et la prise de
	parole devant les groupes
	<ul> <li>Apprendre à donner un feedback constructif</li> </ul>
Description du cours	Des cas d'études seront la matière première des étudiants.
	Au moment de la restitution des résultats l'analyse portera à la
	fois sur les conclusions rendues (sur le cas) et sur le
	fonctionnement interne de l'équipe, les stratégies de
	communication et collaboration mises (ou non) en place.
Mode de mise en	Cours en présentiel
œuvre	
Modalités	Accompagnement collectif : Groupe de TD
d'accompagnement	Accompagnement individuel : La restitution (compétences)
	acquises et terrains d'apprentissage) est individuelle
Matériel et autres	Salle qui permet de travailler en ilots
ressources	
Informations sur les	Le respect de toutes les postures est fondamental. Lorsque l'on
règles de	observe les compétences relationnelles il est indispensable de
fonctionnement du	travailler hors du jugement de valeur et du jugement de la
cours	personne. L'objectif est que chacun se sente respecté et accepté
	dans sa posture, y compris lorsqu'elle peut être améliorée ou
	développée dans une certaine direction. En ce sens le feed-back
	est travaillé et présenté comme une opportunité de se
	développer.

Évaluations formatives	Points intermédiaires, comptes rendus des progrès (analyse des cas marketing) Feed-backs proposés par les étudiants eux-mêmes sur leurs propres travaux et ceux des autres groupes  • Présentation des différentes situations professionnelles • Distribution des cas par équipe
Évaluations certificatives	Note et feedbak donnés individuellement par les deux intervenantes
Critères d'évaluation	<ul> <li>Compétences marketing (capacité d'intégration/mise en œuvre)</li> <li>Capacité à observer et comprendre</li> <li>Capacité à donner et recevoir du feedback sans jugement</li> <li>Volonté de progresser à la fois individuellement et en groupe</li> <li>Prise de parole en public</li> <li>Consolider les compétences marketing</li> </ul>

Titre du Cours	International economic environment
Année	BUT 2
Semestre	3
Type de cours	Cours magistraux et travaux dirigés
Cycle	1
Nombre d'heures	15h de cours face à face en groupe, 10h de travail en groupe et 20h
de cours	de travail personnel individuel (recherche, lectures et exercices)+
	évaluations
Langue de	Anglais
dispense du cours	

Nom de	
l'enseignant	
Brève biographie	Nathalie Avallone est docteur en économie, diplômée de l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne. Spécialisée en économie internationale, elle enseigne à l'Institut universitaire de technologie depuis 2001. Après une thèse de doctorat sur l'impact des déséquilibres de taux de change sur l'industrialisation des pays émergents, ses recherches ont porté sur les échanges internationaux de technologie. Elle enseigne l'économie internationale mais aussi les techniques de commerce international. Son implication, en tant que responsable de la licence professionnelle commercialisation des vins (2009-2015) l'a conduit à développer des recherches en lien avec l'œnotourisme et l'exportation du vin.
Courriel	nathalie.avallone@univ-tours.fr
Modalités de prise	Courriel
de rendez-vous	

Place du cours dans le	BUT 2 – semestre 3	
programme de		
formation		
Prérequis et corequis	Cours d'environnement économique de l'entreprise ou	
	d'économie générale.	
Objectif du cours	Appréhender l'environnement international et se	
	positionner sur un marché,	

	Comprendre et analyser un marché complexe et les
	interdépendances
	·
	Développer sa culture générale
Description du cours	Ce cours permet aux étudiants de comprendre la mondialisation
	et les interdépendances qui en découlent. Après avoir défini
	l'ampleur du phénomène, les enjeux de la mondialisation sont
	étudiés à la fois sous l'angle environnemental mais aussi social.
Mode de mise en	Cours hybride :
œuvre	Présentiel et Synchrone
	Distanciel et Asynchrone
Modalités	Accompagnement collectif :
d'accompagnement	Accompagnement individuel :
Informations sur les	- D'une séance de TD à l'autre, les étudiants préparent la
règles de	correction d'une brochure de TD distribuée par
fonctionnement du	l'enseignant. Selon les thématiques abordées, cette
cours	préparation consiste à lire des articles, répondre à des
	questions, faire des exercices, compléter des QCM. En
	classe, la brochure est corrigée. L'étudiant peut vérifier
	ses réponses et poser des questions pour comprendre ses
	erreurs ou approfondir un point qui l'intéresse.
	- Une fois par semestre, l'étudiant présente la correction
	d'un TD à ses camarades de classe. La date de passage est
	définie à l'avance, le TD à travailler est distribué une
	semaine avant la date de passage. Ce travail de groupe
	donne lieu à une présentation power point et à
	l'élaboration d'activités (Wooclap, Kahoot, etc.) destinées
	à animer la séance de TD.
	- A l'issue des TD, l'enseignant demande aux étudiants de
	réaliser en ligne une activité qui vise à vérifier que les
	notions ont été acquises.

Évaluations		Notes de groupe :
formatives certificatives	et	<ul> <li>Un exposé par groupe = corrigé du TD 30% (oral)</li> <li>Evaluation d'un exposé (questions et grille) 10%</li> </ul>
Critères		Notes individuelles :
d'évaluation		<ul> <li>Préparation de TD (exercices Célène, <u>régularité + fond</u>) 20%</li> <li>Contrôle de fin de semestre 40%</li> </ul>
		<ul> <li>Culture générale : accent sur la maitrise du vocabulaire spécifique à la matière</li> </ul>

Titre du Cours	Business Dashboard
Année	BUT 2
Semestre	3
Type de cours	TD
Cycle	1
Nombre d'heures	15h de cours en face à face, 15h de travail en groupe et 18h de travail
de cours	personnel individuel (essentiellement exercices pratiques,
	préparations de présentations orales et mises en situation) +
	évaluations
Langue de dispense	Anglais
du cours	

Nom de	Hélène TREMBLAY MacLENNAN
l'enseignant	
Brève biographie	PRAG (Professeur Agrégée) et ancienne élève de l'ENS Paris-Saclay (ex- Cachan), Hélène TREMBLAY MacLENNAN enseigne la gestion comptable et financière et le contrôle de gestion (Département Techniques de Commercialisation IUT de Tours) ; Elle est titulaire d'un DEA d'économie mondiale (Université de Paris X Nanterre). Elle a enseigné à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne l'Economie budgétaire et fiscale, puis dans le département Gestion des Entreprises et des Administrations de l'IUT de Tours. Dans le cadre de la préparation au DSCG -diplôme supérieur en comptabilité et gestion- elle a enseigné la comptabilité environnementale, le contrôle de gestion et le développement international et le contrôle de gestion et la RSE.  Dans le cadre du programme Bucknell en France, elle a enseigné l'économie européenne et internationale aux étudiants de cette université américaine.
Courriel	maclennan@univ-tours.fr
Modalités de prise	Courriel
de rendez-vous	

Place du cours dans	Ce cours vise à présenter les indicateurs d'un tableau de bord		
le programme de	commercial permettant de réaliser un suivi des objectifs, une analyse		
formation	des résultats et de proposer des pistes d'amélioration.		
Prérequis et	Eléments financiers de l'entreprise		
corequis	Coûts, marges et prix d'une offre simple		
Objectif du cours	Après avoir suivi ce cours, les étudiants doivent être capables de :		
	• identifier les indicateurs pertinents – dont les contraintes		
	financières - pour le suivi des actions de l'équipe commerciale		

	définir les indicateurs destinés aux parties prenantes internes			
	et externes			
	choisir une présentation pertinente des indicateurs et des			
	écarts sur objectifs			
	construire des tableaux de bord pour mesurer la performance			
	commerciale, l'impact de l'événement.			
	• savoir expliquer les outils de tableaux de bord à l'équipe			
	commerciale et répondre aux objections			
	accompagner les commerciaux dans un processus			
	d'amélioration continue à partir des résultats obtenus			
Description du	1. Analyser les besoins des utilisateurs			
cours	2. Organiser le système de pilotage			
	3. Identifier les indicateurs de performance -notamment			
	financiers-			
	4. Identifier les indicateurs de pilotage			
	5. Normer la présentation des indicateurs			
	6. Intégrer le tableau de bord au cœur du projet événementiel			
Mode de mise en	Cours en présentiel			
œuvre				
Modalités	Accompagnement collectif et individuel			
d'accompagnement				
Matériel et autres	Diaporamas, documentation et supports, exercices pratiques			
ressources	d'applications et corrections des exercices, études de cas ou			
	présentations de cas réels.			
Informations sur les	Présence en cours obligatoire.			
règles de	Travail personnel de préparation des exercices et études de			
fonctionnement du	documents.			
cours	Réalisation d'auto-évaluation QCM et exercices sur CELENE.			

Évaluations	Contrôle continu individuel (oral et écrit) et dossier final
formatives et	
certificatives	

Titre du Cours	Legal aspects of business and e-commerce
Année	BUT 2
Semestre	3
Type de cours	TD
Cycle	1
Nombre d'heures	10h de cours en face à face, 15h de travail de groupe, 20h de travail
de cours	personnel et 3h de suivi personnalisé + évaluations
Langue de dispense	Anglais
du cours	

Nom des	Bérengère David/Agnès de Fraissinette
enseignants	
Brève biographie	Bérengère David : Enseignante en anglais et informatique depuis 29 ans (tous publics)  Certification professionnelle pour l'enseignement des langues sur objectifs spécifiques (https://www.inspe-paris.fr/le-projet-catapult)  Chargée de mission C2i (Certificat Informatique et Internet) pendant 4 ans.  Maître de conférences en anglais Agnès de Fraissinette enseigne l'anglais du marketing (Département Techniques de Commercialisation IUT de Tours). Elle est titulaire d'un Doctorat en études anglophones et d'une Maîtrise en droit international et européen. Elle a enseigné le droit de l'internet et du e-commerce (Licence Marketing et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). Elle a également donné des cours de droit anglais à la faculté Jean Monnet (Université Paris Saclay pour des TD en Licence, Master et Doctorat) ainsi qu'à la Chambre de Commerce de Paris pour des interventions essentiellement en anglais juridique, commercial et du marketing dans diverses entreprises ou institutions (Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle Henri-Desbois (IRPI), Air France, Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP))
Courriel	bdavid@univ-tours.fr agnes.fraissinette@univ-tours.fr
Modalités de prise	Courriel
de rendez-vous	Courrier
ac remace vous	I

Place du cours dans le programme de formation	Ce module s'inscrit dans le cadre du cours d'anglais juridique des affaires. Il permet aux étudiants d'acquérir les connaissances essentielles en e-commerce et vient en complément des notions juridique.
Prérequis et corequis	Aucun
Objectif du cours	Être capable de comprendre et d'utiliser, à l'écrit comme à l'oral, le vocabulaire du e-commerce dans un contexte professionnel.

Description du cours	Après avoir suivi ces cours, les étudiants devraient être capables d'appréhender l'environnement juridique des affaires en ayant : -un aperçu global des structures juridiques des sociétés en droit anglo-saxon avec une capacité à comprendre quelles sont les structures les plus adaptées en fonction des objectifs particuliers fixés par une entreprise ; -une compréhension des principes et concepts juridiques suffisante pour saisir les enjeux des relations contractuelles et du droit de la propriété intellectuelle dans le contexte des affaires réalisées à l'international dans le e-commerce  Le cours sur le e-commerce se déroule sur un format de 4h en face en face, complété par un travail en autonomie durant lequel l'étudiant doit étudier et analyser des supports divers (vidéos, articles, sites web). Ce travail donnera lieu à une restitution orale. Leur compréhension orale de thèmes en relation avec le e-commerce sera également évaluée par le biais d'un travail écrit.  Le cours d'anglais juridique est divisé en trois parties différentes. Dans la première partie, le concept et le format anglais des contrats seront abordés. La deuxième partie traite des différentes manières de faire des affaires dans un contexte anglo-saxon et au niveau international. La dernière partie est un aperçu des différents aspects du droit de la propriété intellectuelle relatifs aux affaires et au e-commerce.		
Mode de mise en	Cours en présentiel		
œuvre			
Modalités	Accompagnement collectif		
d'accompagnement	Accompagnement individuel		
Matériel et autres	Cours sur le LMS Moodle		
ressources	Diaporamas et support pdf		
Informations sur les	Présence en cours obligatoire. Travail personnel pour la préparation		
règles de	du cours en présentiel.		
fonctionnement du			
cours			

Évaluation	L'évaluation finale pour la partie e-commerce consistera en 2 activités
	orales (production et compréhension orales à partir de documents
	authentiques).
	Concernant la partie juridique, l'évaluation se fera en contrôle
	continu (oral et écrit). Études de cas (travail de groupe et individuel)
	et mini-études et exercices individuels.

### Critères spécifiques d'évaluation pour la partie juridique :

Résultat de	Passable	Bien	Très bien
l'apprentissage. L'étudiant pourra :	Les conditions de réussite pour cette unité sont les suivantes. L'étudiant peut :	Les critères d'évaluation sont les suivantes. L'étudiant est en mesure :	Pour obtenir une mention très bien, en plus des critères pour obtenir les mentions passable et bien, l'étudiant doit être capable de :
Comprendre les exigences légales d'un contrat valide.	-identifier les critères légaux de l'offre et de l'acceptation dans un contrat valide -décrire la signification des termes d'un contrat standard -identifier les cas de rupture d'un contrat dans une situation donnée	-expliquer les avantages et les inconvénients pour les deux parties de la conclusion d'un contrat dans une situation donnée.	-évaluer avec précision et recul les effets des clauses d'un contrat donné sur le consommateur et l'entreprise.
Comprendre l'intérêt d'adopter telle ou telle structure juridique en droit anglais des entreprises	-identifier les différentes structures juridiques des entreprises en droit anglais	-expliquer les avantages et inconvénients des différentes structures juridiques en droit anglais	-évaluer avec précision et recul le choix le plus approprié de telle ou telle structure juridique appliqué à un cas donné
Connaître les règles de base de la propriété intellectuelle relative au contexte des affaires.	-identifier les différents aspects de la propriété intellectuelle	-comprendre et expliquer les éléments à protéger et les risques attenants dans le contexte des affaires	-analyser dans une situation donnée les enjeux liés au droit de la propriété intellectuelle pour une entreprise particulière

Titre du Cours	Social and Sustainable Finance : from niche to mainstream	
Année	BUT 2	
Semestre	3	
Type de cours	TD	
Cycle	1	
Nombre d'heures	8h en présentiel ou hybride avec l'enseignant, 20h de travail	
de cours	personnel + 20h de travail de groupe et suivi personnalisé +	
	évaluations	
Langue de dispense	Anglais	
du cours		

Nom de	Rosella Carè
l'enseignant	
Brève biographie	Rosella Carè est professeur assistant spécialiste du secteur bancaire et de la finance à l'université de Cagliari (Italie) et chercheuse rattachée à l'université de Waterloo (Canada). Elle est la chercheuse principale du projet de recherche "Social Finance for Social Enterprises : Theory and Practice to build a more inclusive society" financé par la Commission européenne dans le cadre des bourses Marie Skłodowska-Curie. Elle est titulaire d'un doctorat en sciences de gestion du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Paris (France) et d'un doctorat en gestion et économie de la santé de l'Université Magna Graecia de Catanzaro (Italie). Ses travaux ont été publiés par d'éminents éditeurs.
Courriel	rosella.care@unica.i
Modalités de prise	Courriel
de rendez-vous	

Place du cours dans	Ce cours vise à présenter aux étudiants les principaux concepts de la		
le programme de	finance sociale et durable.		
formation			
Prérequis et	Aucun		
corequis			
Objectif du cours	Le cours vise à fournir aux étudiants les connaissances de base de la		
	finance sociale et durable. Les résultats d'apprentissage attendus		
	peuvent être décrits comme suit :		
	a. bonne connaissance des principales caractéristiques de la finance		
	sociale et durable ; b. connaissance et compréhension des		
	caractéristiques techniques et économiques des principaux produits		
	et services de la finance durable.		

Description du	Le cours s'articule autour de 4 thématiques principales:		
cours	Thématique 1 : Finance sociale et durable : du marché de niche au		
Cours	courant dominant		
	Thématique 2 : Finance sociale et finance durable : instruments et		
	approches		
	Thématique 3: Investissement à impact et obligations à impact social		
	Thématique 4 : Fintech pour le développement durable : enjeux et défis.		
	Le cours se déroule sur un total de 8 heures d'enseignement en		
	présentiel, réparties en cours traditionnels, séminaires et travaux		
	pratiques. Les cours magistraux s'appuient sur des diaporamas, afin		
	de faciliter l'apprentissage des concepts discutés. Pendant le cours,		
	des études de cas seront également abordées et des exercices et		
	travaux de groupe seront organisés.		
Mode de mise en	Hybride		
œuvre			
Modalités	Collectif et individuel		
d'accompagnement			
Matériel et autres	Diaporamas et supports pdf, études de cas, articles et lectures		
ressources	complémentaires		
Informations sur les	Présence en cours obligatoire.		
règles de			
fonctionnement du			
cours			

Évaluations	L'examen final consiste en une épreuve écrite structurée en questions
	ouvertes afin d'évaluer les connaissances et les capacités de
	compréhension, la capacité à appliquer les connaissances et la
	compréhension, la capacité critique acquise et les capacités de
	communication. Une présentation finale sera également requise.

	English applied to business
Titre du Cours	
Année	BUT 2
Semestre	3
Type de cours	TD et TP
Cycle	1
Nombre d'heures	17h en cours face à face, 35h de travail personnel et 15h de travail en
de cours	groupe + évaluations
Langue de dispense	Anglais
du cours	

Nom de	Déborah Barbier/Bérengère David/Agnès de Fraissinette
l'enseignant	

Place du cours dans	Anglais général des affaires (marketing et communication)			
le programme de	Angiais general des arraires (marketing et communication)			
formation				
,				
Prérequis et	Aucun			
corequis				
Objectif du cours	- Se présenter dans un contexte professionnel			
	- Présenter une entreprise, son activité, son environnement			
	- Comprendre l'essentiel d'un document oral ou écrit			
	- S'exprimer de façon construite à l'oral comme à l'écrit			
	- Développer son esprit critique et sa culture générale : sujets			
	d'actualité socio-économique, géopolitique et culturelle			
Description du	- Mobiliser les connecteurs logiques pour l'argumentation			
cours	- lire des graphiques et décrire des tendances			
20475	- Maîtriser le vocabulaire basique général de l'entreprise, du			
	marketing, de la communication commerciale et le restituer dans une			
	situation professionnelle spécifique			
	- Rechercher, traiter (sélectionner et analyser) et synthétiser des			
	informations pour les restituer à l'écrit et à l'oral			
	·			
	- Adapter sa communication verbale et non verbale à la cible et à la			
	situation			
	- Se forger une culture médiatique, numérique et informationnelle			
	- Communiquer sur l'image et par l'image			
	- Analyser des documents d'entreprise : comprendre leur visée			
	pragmatique			
	- Communiquer avec les outils de présentation : support d'exposé			
	(logiciel de présentation), datavisualisation, poster, vidéo, etc.			
Mode de mise en	- Produire des écrits et des discours clairs, structurés, adaptés au			
œuvre	destinataire et répondant aux normes de présentation écrite, orale			
	et visuelle, audiovisuelle			

	- Ecoute et lecture d'un support de communication commerciale		
	(publicité, site internet, spot publicitaire)		
	- Jeux de rôle et présentations en continu		
	- Présentation d'un produit à l'oral (présentation orale, spot		
	publicitaire) ou à l'écrit (courrier, mail, brochure)		
	- Rédaction d'un post simple sur les réseaux sociaux (utilisation des		
	codes des différents médias)		
	- Rédaction ou traduction d'une enquête simple		
	- Élaborer des documents qui répondent aux différentes situations de		
	communication		
Modalités	Collectif et individuel		
d'accompagnement			
Matériel et autres	Cours sur le LMS Moodle, Powerpoints, supports en pdf, audiovisuel,		
ressources	outils numériques		
Informations sur les	Présence au cours obligatoire		
règles de	Travail personnel en amont du cours et après le cours		
fonctionnement du			
cours			

Évaluations	L'évaluation consistera en activités orales et écrites (production et
formatives	compréhension orales et écrites à partir de documents authentiques).

### Annexe 2 : Enseignements optionnels en anglais

•Cours en espagnol, italien ou allemand des affaires :

Objectifs de ces cours :

- Se présenter dans un contexte professionnel
- Présenter une entreprise, son activité, son environnement
- Comprendre l'essentiel d'un document oral ou écrit
- S'exprimer de façon construite à l'oral comme à l'écrit
- Développer son esprit critique et sa culture générale : sujets d'actualité socio-économique, géopolitique et culturelle
- Catalogue en ligne pour les cours en anglais offerts par l'université : <a href="http://cces.univ-tours.fr">http://cces.univ-tours.fr</a>
- •Cours du CUEFFE : https://www.univ-tours.fr/international/etudes-stages-a-tours/apprendre-le-francais

Annexe 3 : Échelle de notation française

Échelle de notation française / 20		ECTS	ECTS échelle de notation	
16 à 20	« mention très bien »	А	EXCELLENT	
14 à 15,9	« mention bien »	В	TRÈS BIEN	
12 à 13,9	« mention assez bien »	С	BIEN	
10,1 à 11,9		D	SATISFAISANT	
10		Е	PASSABLE	
8 à 9,9		FX	INSUFFISANT	
0 à 7,9		F	INSUFFISANT	

ECTS	
Note	Définition
Α	EXCELLENT - Résultats exceptionnels, seulement quelques petites lacunes.
	TRÈS BIEN - Résultats supérieurs à la moyenne mais avec quelques erreurs.
В	Résultats supérieurs à la moyenne malgré un certain nombre d'imperfections.
	BIEN - Travail généralement bon avec un certain nombre d'erreurs notables.
С	Travail assez bon, avec des lacunes notables.
	SATISFAISANT - Travail correct mais avec des lacunes importantes.
D	Travail décent, mais avec plusieurs insuffisances significatives.
	SUFFISANT - La performance répond aux critères minimums.
E	Résultats conformes aux normes minimales.
	ÉCHEC, INSUFFISANT - Un travail supplémentaire est nécessaire avant que les crédits
FX	ne puissent être accordés.
	ÉCHEC, INSUFFISANT - Un travail supplémentaire considérable est nécessaire.
F	



# Reconnaissance du genre d'usage et prise en compte de l'identité de genre dans la vie universitaire

Dans le cadre d'une politique universitaire respectueuse des droits des étudiant.es à ne pas subir de discrimination, le Conseil d'Administration de l'Université de Tours, en date du 3 juillet 2017, a approuvé la démarche permettant aux étudiant.es transidentitaires d'utiliser leur prénom d'usage dans la vie universitaire, à l'exclusion des documents officiels.

Lors de leur changement officiel de prénom auprès de l'état civil, les étudiant.es sortent de la procédure d'utilisation du prénom d'usage.

La modification de prénom n'étant pas systématiquement accompagnée du changement de sexe, le genre officiel enregistré dans la base de gestion des étudiants n'est alors plus en conformité avec le prénom des étudiant.es.

Le logiciel de gestion des étudiants ne prévoit pas l'utilisation d'un genre d'usage dissociée de l'utilisation d'un prénom d'usage.

Le Service des Etudes et des Formations et la Direction des Affaires juridiques proposent donc la mise en place d'une démarche complémentaire pour permettre aux étudiant.es de pouvoir continuer à utiliser leur genre d'usage dans la vie universitaire.

#### La procédure comporte 3 étapes :

- 1. L'étudiant.e transmet au SEF Pôle Scolarité générale, le justificatif d'état civil prenant en compte sa modification de prénom.
- 2. Lorsque l'acte d'état civil ne comprend pas de changement de sexe, l'étudiant.e accompagne ce document du formulaire de demande d'utilisation du genre d'usage.
- 3. Le Pôle Scolarité générale :
  - a. Enregistre la modification de prénom dans le logiciel de gestion des étudiants ;
  - b. Maintient l'étudiant.e dans la procédure de prénom d'usage pour pouvoir conserver l'utilisation du genre d'usage ;
  - c. Décoche l'utilisation de la civilité pour l'édition des diplômes.
- 4. En cas de changement officiel de genre, l'étudiant.e adresse, au Pôle Scolarité générale, le justificatif d'état civil ou la décision du tribunal.
- 5. Le Pôle Scolarité générale enregistre la modification de sexe dans le logiciel de gestion des étudiants.
- 6. L'étudiant.e quitte définitivement le dispositif de prénom et de genre d'usage.